

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

111^e séance

Compte rendu intégral

2^e séance du mardi 13 janvier 2026

Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint



**PREMIER
MINISTRE** Direction de l'information
légale et administrative
*Liberté
Égalité
Fraternité*

<http://www.assemblee-nationale.fr>

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

1. Questions au gouvernement (p. 238)

CRISE AGRICOLE (p. 238)

M. Philippe Fait

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire

ACCÈS À L'EAU POTABLE À MAYOTTE (p. 238)

Mme Anhya Bamana

Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer

Mme Anhya Bamana

SANS-ABRI (p. 239)

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi

SITUATION EN IRAN (p. 240)

Mme Constance Le Grip

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

TRAITÉ AVEC LE MERCOSUR (p. 240)

M. François Ruffin

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

M. François Ruffin

SITUATION EN IRAN (p. 241)

M. Philippe Gosselin

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

SITUATION EN IRAN (p. 242)

Mme Pascale Got

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

MOYENS DES FORCES DE L'ORDRE À GRASSE (p. 242)

M. Lionel Tivoli

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur

M. Lionel Tivoli

EXEMPTION DES MULTINATIONALES AMÉRICAINES DE L'IMPÔT MINIMAL MONDIAL (p. 243)

M. Denis Masségla

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

INVESTISSEMENTS DANS LES EHPAD (p. 244)

M. Christophe Naegelen

M. Sébastien Lecornu, Premier ministre

NARCOTRAFFIC ET SURPOPULATION CARCÉRALE À LA RÉUNION (p. 244)

Mme Émeline K/Bidi

M. Gérald Darmanin, garde des sceaux, ministre de la justice

SANTÉ MENTALE EN GUADELOUPE (p. 245)

M. Elie Califer

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

CONSÉQUENCES DE L'ABSENCE DE BUDGET (p. 246)

Mme Delphine Lingemann

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics

GRÈVE DES MÉDECINS (p. 247)

Mme Joëlle Mélin

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

DÉPENSES DE SANTÉ (p. 247)

M. Hendrik Davi

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

SITUATION EN IRAN (p. 248)

M. Éric Ciotti

M. Sébastien Lecornu, Premier ministre

SITUATION À GAZA (p. 249)

M. Aymeric Caron

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

M. Aymeric Caron

Suspension et reprise de la séance (p. 250)

2. Jeux olympiques et paralympiques de 2030 (p. 250)

EXPLICATIONS DE VOTE (p. 250)

M. Christophe Proença (SOC)
 M. Vincent Rolland (DR)
 Mme Marie Pochon (EcoS)
 Mme Géraldine Bannier (Dem)
 Mme Béatrice Piron (HOR)
 M. Joël Bruneau (LIOT)
 Mme Soumya Bourouaha (GDR)
 Mme Sophie Ricourt Vaginay (UDR)
 M. Alexis Jolly (RN)
 Mme Graziella Melchior (EPR)
 Mme Sandrine Nosbé (LFI-NFP)

VOTE SUR L'ENSEMBLE (p. 258)

Suspension et reprise de la séance (p. 259)

3. Projet de loi de finances pour 2026 (p. 259)

PRÉSENTATION (p. 259)

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique
 Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics
 M. Philippe Juvin, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire
 M. Éric Coquerel, président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

MOTION DE REJET PRÉALABLE (p. 264)

Mme Claire Lejeune
 M. Gérard Verny (UDR)
 M. Matthias Renault (RN)

M. Denis Masségli (EPR)
 M. Thomas Portes (LFI-NFP)
 Mme Marie-Christine Dalloz (DR)
 Mme Eva Sas (EcoS)
 M. Emmanuel Mandon (Dem)
 Mme Félicie Gérard (HOR)
 M. Charles de Courson (LIOT)

PRÉSIDENCE DE MME CLÉMENCE GUETTÉ

DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 268)

M. Emmanuel Maurel
 M. Gérard Verny
 M. Jean-Philippe Tanguy
 M. Paul Midy
 Mme Mathilde Feld
 Mme Estelle Mercier
 M. Nicolas Ray
 M. Tristan Lahais
 M. Jean-Paul Mattei
 Mme Félicie Gérard
 M. Charles de Courson
 Mme Stella Dupont
 Mme Amélie de Montchalin, ministre
 M. Éric Coquerel, président de la commission des finances
 Mme Amélie de Montchalin, ministre

AVANT LA PREMIÈRE PARTIE (p. 279)

Article liminaire (p. 279)

M. Jean-Philippe Tanguy
 Amendement n° 1410

4. Ordre du jour de la prochaine séance (p. 281)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

Mme la présidente. La séance est ouverte.

(La séance est ouverte à quinze heures.)

1

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle les questions au gouvernement.

CRISE AGRICOLE

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe Fait.

M. Philippe Fait. Élu d'un territoire rural et agricole, je suis pleinement mobilisé aux côtés des agriculteurs de ma circonscription. Je me suis rendu ces dernières semaines dans plusieurs exploitations, notamment dans celle de Damien Salomon à Ergny vendredi dernier. Hier encore, j'étais présent lors des manifestations sur l'autoroute à Boulogne-sur-mer aux côtés de Lucie Delbarre, de Benoît Hédin et de celles et ceux qui se mobilisent pour dénoncer l'accord avec le Mercosur et les insupportables distorsions de concurrence entre pays. *(M. Laurent Marcangeli applaudit.)*

Ces moments forts de mobilisation rappellent combien la défense de nos filières, de nos territoires et de notre souveraineté agricole demeure une priorité absolue – comme l'ont régulièrement souligné les députés du groupe Horizons. Malheureusement, les semaines se ressemblent et la colère des agriculteurs ne faiblit pas : ils sont aujourd'hui plusieurs milliers à manifester à Paris et dans toute la France afin d'obtenir immédiatement des mesures concrètes de la part du gouvernement. À quelques jours de la signature de l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur, si leurs espoirs ont laissé place à la colère, leurs revendications, elles, sont restées les mêmes. Ils réclament une chose simple, à savoir que les produits importés en France respectent les standards de production qui font la fierté et l'excellence de l'agriculture française, et qu'il faut défendre avec conviction et force.

Madame la ministre, nous savons que vous vous êtes battue pour imposer la clause de sauvegarde, la réciprocité des normes et l'augmentation des contrôles mais, aujourd'hui encore, entre 10 % et 25 % des produits importés en France ne respectent pas les normes minimales imposées aux producteurs français. Il faut donc que nous allions plus loin, notamment sur l'étiquetage des denrées alimentaires puisque leur traçabilité est la condition même de l'efficacité des contrôles et des choix éclairés des consommateurs. La difficulté ne tient pas aux seuls accords commerciaux internationaux mais aussi aux surtranspositions nationales qui, au sein même de l'Union européenne, exposent nos

agriculteurs à une double concurrence déloyale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. – M. Jean-Luc Fugit applaudit également.)*

Ainsi, madame la ministre, comment comptez-vous faire avancer les deux priorités que sont l'uniformisation et la simplification des règles applicables à nos agriculteurs et l'obligation de traçabilité des produits alimentaires importés ? Enfin, comment porterez-vous avec crédibilité ces exigences à l'échelle européenne alors même que notre pays ne dispose toujours pas d'un budget pour l'année en cours ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire. Vous avez raison, ni les agriculteurs ni les consommateurs ne peuvent entendre que les interdits de l'Union européenne ne s'appliquent pas, de fait, aux produits importés. C'est incompréhensible, c'est inacceptable et c'est injuste. Le principe cardinal de mon action depuis que je suis à la tête du ministère de l'agriculture a d'ailleurs été de porter au niveau européen la voix des agriculteurs *(Exclamations sur quelques bancs du groupe RN)* et celle des consommateurs, pour que naisse une nouvelle législation interdisant dans les produits importés les résidus de substances interdites partout en Europe.

M. Philippe Ballard. Fossoyeurs !

Mme Annie Genevard, ministre. C'est une victoire que la France a voulue et obtenue, et autour de laquelle une coalition d'États européens est en train de naître. Elle reste toutefois insuffisante et il nous faut accélérer. Nous avons donc décidé, en accord avec le Premier ministre, d'interdire cinq substances dans les produits importés – l'Union européenne en a déjà validé trois – ce qui constitue un progrès majeur, à l'initiative de la France. J'entends poursuivre mes actions en la matière.

Enfin, aucune interdiction n'est valable sans contrôle de son application. J'ai donc décidé, en accord avec la ministre des comptes publics, de constituer une brigade de contrôle – une première en Europe – qui interviendra à la fois sur les importations venant des ports du nord de l'Europe et sur l'ensemble du territoire national. *(Exclamations sur les bancs du groupe RN. – Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et HOR.)* La création de cette brigade, qui comptera plusieurs dizaines de douaniers, est une avancée majeure.

En somme, le chemin est pris et la détermination est là : nous continuerons de progresser dans cette voie. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et HOR ainsi que sur quelques bancs du groupe DR.)*

ACCÈS À L'EAU POTABLE À MAYOTTE

Mme la présidente. La parole est à Mme Anhya Bamana.

Mme Anhya Bamana. Mayotte traverse une crise de l'eau d'une gravité exceptionnelle. Nos compatriotes continuent de subir des coupures d'eau qui les contraignent à vivre dans un stress hydrique dangereux pour la vie humaine. Le plan Eau Mayotte prévoit des investissements qui n'auront pas d'effets concrets avant 2027.

Or l'instruction ministérielle du 19 juin 2017 impose que chaque département soit doté d'un plan Orsec eau potable. À ce jour, Mayotte est le seul département à en être dépourvu. Cette carence de l'État est d'autant plus incompréhensible que le Parlement vient d'adopter la loi de programmation pour la refondation de Mayotte dont la mise en œuvre implique des besoins en eau considérables. Ma question est donc simple : quand l'État déclenchera-t-il un véritable plan Orsec eau potable à Mayotte pour garantir immédiatement à nos compatriotes leur droit fondamental d'accéder à l'eau potable ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer. L'accès à l'eau est bien sûr un sujet vital pour les territoires. C'est pourquoi, il y a un mois, lors de ma première visite à Mayotte, j'ai souhaité m'assurer en priorité de l'avancée du chantier de l'usine d'Ironi Bé – vous étiez d'ailleurs à mes côtés. J'ai constaté que les travaux avançaient et je reste convaincue qu'il faut des projets structurants pour sortir durablement de la crise de l'eau.

Sur le plan sanitaire, ma collègue Stéphanie Rist et moi avons effectivement constaté l'augmentation de certaines maladies virales liées à des déficits hydriques. Nous ne détournons pas le regard : l'ARS a immédiatement réagi en prenant en charge des patients et en menant des actions de vaccination de leur entourage, de prévention et d'aller-vers. En complément de ces actions, elle a fait installer des rampes d'eau pour améliorer l'accès à l'eau potable et prévenir le développement de ces maladies.

Concernant la gestion de crise, un plan Eau est en cours de finalisation et permettra une réponse coordonnée en cas de perturbation grave d'approvisionnement. Il doit aboutir avant la fin du premier semestre 2026.

Je souhaite conclure clairement. Je partage votre vœu d'une mobilisation générale, encore faut-il que celle-ci puisse se concrétiser. Les projets existent, les financements sont ouverts et pour passer à l'action, il faudra donc simplement voter un budget ! (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Quelques députés du groupe RN. Oh non, pas ça !

Mme Naïma Moutchou, ministre. On ne peut pas réclamer, un jour, la mise en œuvre d'actions concrètes pour Mayotte et proposer, le lendemain, de voter une motion de censure pour renverser le gouvernement. Il faut de la cohérence : chaque jour de retard supplémentaire dans le vote du budget affaiblit davantage le territoire mahorais.

M. Hervé de Lépinau. Arrêtez avec le budget, c'est insupportable !

Mme Naïma Moutchou, ministre. Vous l'avez dit vous-même, nous avons besoin d'actions concrètes. Il faut donc désormais lier les discours aux actes : je vous invite à voter le budget, et cela en faveur de Mayotte ! (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Anhya Bamana.

Mme Anhya Bamana. Indépendamment du budget, vous ne répondez pas à ma question ! Je vous ai saisie par une note du 23 novembre 2025 pour proposer, face à cette crise et cette urgence humaine, des solutions temporaires de dessalement en haute mer, dans un cadre relevant de la responsabilité de l'État. À ce jour, je n'ai reçu aucune réponse de votre part. Votre silence est inacceptable et traduit votre mépris à l'égard des Mahorais sur ce sujet pourtant fondamental. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

SANS-ABRI

Mme la présidente. La parole est à Mme Anaïs Belouassa-Cherifi.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi. La France vient de traverser une nouvelle vague de froid intense. Sans aucune anticipation, des plans Grand Froid ont été déclenchés dans l'urgence et sont restés insuffisants pour accueillir toutes les personnes qui en avaient le besoin et le droit. L'État a ainsi sciemment opéré un tri en forçant des familles et des enfants à s'abriter dans des écoles désaffectées... (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

**Mme Marie Mesmeur et Mme Anne Stambach-Terre-
noir.** La honte !

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi. ...et des mineurs isolés à dormir dans des tentes. Or si l'État ne garantit plus le droit au logement, il trahit la République. Encore une fois, la Macronie n'a rien fait pour loger l'ensemble des personnes sans-abri de notre pays. La situation actuelle, c'est votre bilan, votre responsabilité et vos choix politiques. (*Mêmes mouvements.*) La semaine dernière, le ministre du logement a répondu à mon collègue Emmanuel Fernandes que s'il voulait que la situation s'améliore, il n'avait qu'à voter le budget. Mais quel budget ? Un budget qui baisse de 6 % sur la question du logement,...

**Mme Marie Mesmeur et Mme Anne Stambach-Terre-
noir.** La honte !

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi. ...un budget qui saigne les associations qui prennent soin des personnes qui en ont le plus besoin,...

Mme Marie Mesmeur. Exactement !

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi. ...en somme, un budget qui abandonne ceux qui ont besoin d'aide et qui met les plus riches à l'abri. (*Mêmes mouvements.*)

Comment justifier votre action quand plus de 2 200 enfants dorment à la rue chaque nuit ? Comment se fait-il que cela ne suscite pas même un brin d'indignation dans vos rangs ? Vous refusez d'agir. Les préfets peuvent pourtant réquisitionner les logements vacants, et la France en compte plus de 1 million depuis plus de deux ans. Il faut réquisitionner tous les logements vacants de notre pays pour sauver des vies. (*Mêmes mouvements.*) Entre discours et réalités, quand ordonnerez-vous ces réquisitions aux préfets ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent pour applaudir.*)

**Mme Anne Stambach-Terre-
noir.** Bravo !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur. Le ministre du logement étant retenu au Sénat, je répondrai à votre question d'autant plus volontiers que les préfets se sont engagés pendant cette vague de grand froid d'une précocité et d'une durée exceptionnelles. Les 4, 5 et 6 janvier ont en

effet été marqués à l'échelle nationale par trois journées et trois nuits consécutives de températures négatives, ce que nous n'avions pas observé depuis février 2018.

Cet épisode, inédit par son intensité, sa persistance et son étendue géographique, a ainsi conduit quatre-vingt-cinq départements à activer le plan Grand Froid et à ouvrir, au plus fort de la crise, près de 8 000 places supplémentaires d'hébergement temporaire...

Mme Marie Mesmeur. Ce n'est pas suffisant !

M. Laurent Nuñez, ministre. ...dont plus de la moitié en Île-de-France. Un effort significatif a donc été réalisé – sans compter l'élargissement des maraudes, le renforcement des capacités du 115 et l'extension des horaires de l'accueil de jour, qui a été fondamental. Vous me donnez l'occasion – plutôt que de demander des réquisitions alors qu'il existe un dispositif pour répondre à de telles urgences –...

Mme Marie Mesmeur, Mme Anne Stambach-Terreñoir et M. Andy Kerbrat. Non, justement !

M. Laurent Nuñez, ministre. ...de saluer et de remercier, au nom du gouvernement, la mobilisation exceptionnelle des services de l'État, des collectivités locales et des associations, qui, par leur précieux concours et leur engagement, nous ont permis de répondre à l'urgence, de protéger les plus vulnérables et de faire vivre concrètement les valeurs de solidarité et de responsabilité qui fondent notre République.

Mme Marie Mesmeur, Mme Anne Stambach-Terreñoir et M. Andy Kerbrat. Honte à vous !

M. Laurent Nuñez, ministre. Je rappelle enfin que nous ouvrons 203 000 places d'hébergement d'urgence chaque année pour plus de 3 milliards d'euros et qu'il nous faut un budget pour poursuivre cet effort !

Mme Ségolène Amiot. Vous laissez pourtant tellement de personnes à la rue !

Mme la présidente. La parole est à Mme Anaïs Belouassa-Cherifi.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi. Malgré vos justifications, la réalité est là : dans notre pays, des gens meurent dans la rue. Votre responsabilité provoquera votre chute : demain, nous vous censurons ! (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent pour applaudir.*)

SITUATION EN IRAN

Mme la présidente. La parole est à Mme Constance Le Grip.

Mme Constance Le Grip. Un massacre, un bain de sang, c'est une tuerie massive qu'un régime est en train de perpétrer contre son propre peuple. Il s'agit bien sûr du régime en place à Téhéran depuis quarante-sept ans, celui de la république islamique d'Iran, ou des mollahs islamistes, soutenu par les sinistres *pasdaran*, le corps des gardiens de la révolution islamique, qui ont d'ailleurs fait main basse sur l'économie du pays. Ce régime massacre, oppresse, emprisonne, réprime dans le sang toute contestation, viole et condamne à mort.

À chaque fois, nous avons fini par détourner le regard. Cette fois-ci, nous ne pouvons plus le faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*) Nous devons aller au-delà des déclarations et des condamnations. Nous apprenons d'horribles nouvelles : des milliers de victimes – certains évoquent 12 000 morts – des centaines, voire des milliers de personnes

arrêtées et détenues, des blessés hospitalisés, des personnes condamnées à mort, dont certaines seront pendues dès demain. Le « silence, on tue » n'est plus de mise, il faut agir.

Certes, nous devons encore et toujours saluer le courage inouï des Iraniennes et des Iraniens qui, au péril de leur vie, descendent dans la rue depuis le 28 décembre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR et GDR.*) Nous devons bien sûr condamner de toutes nos forces les violations systématiques des droits de l'homme et cette violence d'État, comme cela a fini par être fait par plusieurs responsables européens et le chef de l'État. Nous ne devons jamais cesser d'être aux côtés des combattants de la liberté en Iran ! (*Les députés sur tous les bancs se lèvent et applaudissent longuement. – M. le Premier ministre et les membres du gouvernement se lèvent également.*)

Monsieur le ministre, il faut agir. Des leviers diplomatiques existent. Quand allez-vous enfin demander que le corps des gardiens de la révolution islamique soit inscrit sur la liste des organisations terroristes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Dans les villes et les villages d'Iran, dans toutes les provinces, le peuple iranien s'est levé une nouvelle fois pour réclamer la justice et la dignité. Des commerçants, de jeunes femmes et hommes poussent partout le même cri de ralliement, le cri de la liberté. Face à cette révolte pacifique, une répression intolérable, insupportable et inhumaine. Des manifestants abattus à bout portant avec des armes d'assaut. Internet bloqué pour mieux masquer l'étendue de l'horreur. Des cadavres dans des sacs qui s'entassent par centaines et peut-être par milliers dans les hôpitaux. Des morts que nous pleurons avec les familles iraniennes endeuillées, des appels de détresse auxquels nous ne pouvons rester insensibles.

C'est la raison pour laquelle la France, par la voix du président de la République, a condamné la répression avec la plus grande fermeté, en dénonçant cette violence d'État qui s'est abattue aveuglément sur les manifestants pacifiques. Cette condamnation, je l'ai signifiée au ministre des affaires étrangères d'Iran et elle sera réitérée à l'ambassadeur d'Iran en France que j'ai convoqué aujourd'hui.

Mais nous ne nous arrêterons pas là. Il ne saurait y avoir aucune impunité pour ceux qui tournent leurs fusils contre des manifestants pacifiques, pas plus qu'il n'y en a eu pour les auteurs de la répression contre le mouvement Femme, vie, liberté, en 2022. La présidente de la Commission européenne vient d'annoncer que la désignation d'organisations comme organisations terroristes sera proposée et discutée dans les prochains jours et les prochaines semaines.

Par cette révolte pacifique, le peuple iranien a donné au monde une leçon de courage, le courage de ceux qui sont prêts à prendre tous les risques pour défendre leur liberté dans ce moment décisif de leur histoire. La France, pays des droits de l'homme et des lumières, se tiendra tout entière aux côtés du peuple iranien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, HOR et DR.*)

TRAITÉ AVEC LE MERCOSUR

Mme la présidente. La parole est à M. François Ruffin.

M. François Ruffin. J'ai vu ma Picardie se vider de ses usines pour une Chine devenue l'usine du monde. Je ne veux pas voir mon pays se vider de ses fermes pour un Brésil devenant la ferme-usine du monde.

Le traité avec le Mercosur pose, bien sûr, une question sur le modèle agricole : la mise en concurrence de nos fermes familiales avec des *latifundia* cent fois plus grandes. Il pose une question de santé publique, d'environnement, avec des centaines de molécules interdites ici et autorisées là-bas.

Mais il pose, avant tout, une question démocratique. Tous les syndicats agricoles sont contre. Toutes les associations environnementales sont contre. Tous les partis, tous les députés, tous les sénateurs sont contre. Et Mme von der Leyen triche, truque, trafique, pour contourner les parlements nationaux et appliquer l'accord avant même le vote du Parlement européen. Bref, pour échapper à la démocratie. Et ce n'est qu'un début : elle continue de négocier des traités de libre-échange avec l'Inde, l'Australie, la Malaisie, avec le monde entier. Le grand déménagement du monde, voilà son projet.

Sur le Mercosur, le président de la République n'a cessé de zigzaguer. En voyage au loin, il y est favorable, mais de retour en France, il est contre. Aussi, nous vous demandons maintenant de la clarté et de la sincérité dans ce combat.

Je tiens dans mes mains le *Journal officiel* de mardi dernier, qui contient la résolution européenne « demandant à l'État français la saisine de la Cour de justice de l'Union européenne ». Cette résolution, nous l'avons votée à l'unanimité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs du groupe SOC*). Maintenant nous exigeons. Nous exigeons que vous saisissiez la Cour de justice. Nous exigeons que vous respectiez le vote de cette Assemblée. Nous exigeons que vous combattiez, par tous les moyens, par tous les leviers, ce traité. Nous exigeons que vous vous opposiez à son application provisoire. Nous l'exigeons pour protéger notre agriculture. Sinon, demain, ce sera votre censure ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS*.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Il n'y a pas de pays en Europe qui ait autant défendu nos industries et nos emplois que la France, depuis neuf ans, sous l'autorité du président de la République et du Premier ministre. Ouvrez les yeux ! Un certain nombre de nos propositions, qui rencontraient une opposition très vive de la part de nos partenaires, ont fini par être adoptées, parfois grâce au soutien de vos groupes politiques.

Ces derniers mois, nous avons enfin vu l'Union européenne prendre ses responsabilités pour défendre certaines filières qui sont menacées par le déferlement d'importations venues notamment de l'Asie et de la Chine. Ce sont des mesures de sauvegarde sur l'acier, avec le doublement des droits de douane et la réduction de moitié des quotas d'importation. Ce sont des mesures pour protéger la petite industrie des ferroalliages, qui était menacée de disparition.

M. Hervé de Lépinau. On vous parle d'agriculture !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. C'est la préférence européenne que nous parvenons enfin à imposer, texte après texte, dans les instruments européens.

M. François Ruffin. Ce n'est pas ma question !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. Et c'est bien évidemment le combat qu'ont mené le Premier ministre, la ministre de l'agriculture et l'ensemble du gouvernement pour défendre les intérêts de nos agriculteurs et de nos agriculteurs et pour repousser l'accord avec le Mercosur qui portait atteinte à nos intérêts. Non pas les bras ballants, par des déclarations larmoyantes, mais l'arme au poing, pour obtenir des contreparties et des concessions au profit de nos agriculteurs. (*Exclamations sur divers bancs*.)

Mme Agnès Pannier-Runacher. Très bien !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. Il s'agit de la clause de sauvegarde la plus protectrice insérée dans un texte européen, des clauses miroirs qui vont interdire l'entrée de certains produits sur le marché unique en complément des mesures prises au niveau national, et du renforcement des contrôles. Mais maintenant, c'est au Parlement européen...

M. Stéphane Peu. Non !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. ...qu'il faut mener la résistance, pour introduire ce recours devant la Cour de justice de l'Union européenne et pour faire entendre à Strasbourg et à Bruxelles la voix des groupes politiques qui se sont fait entendre ici.

Mme la présidente. La parole est à M. François Ruffin.

M. François Ruffin. Vous avez parlé pendant deux minutes mais vous n'avez pas répondu directement à ma question. J'en déduis que la réponse est non, vous ne saisissez pas la Cour de justice de l'Union européenne. Le Parlement européen peut le faire, la France le peut aussi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS*.)

SITUATION EN IRAN

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe Gosselin.

M. Philippe Gosselin. Depuis plus de quinze jours, le peuple iranien offre au monde un exemple de courage inouï. Une fois encore, il se lève contre un régime de dictature qui l'opprime depuis des décennies. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR*.)

Le silence des réseaux imposé par les autorités rend difficile l'accès aux informations. Mais nous savons que le bilan est déjà très lourd. Beaucoup trop lourd : des jeunes et moins jeunes, des hommes, des femmes courageuses qui forcent notre admiration (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR, SOC, EcoS, Dem et HOR*), même des personnes handicapées tombent sous les balles. Les morgues de Téhéran et partout ailleurs débordent. On évoque des milliers de morts et les premières pendaisons auront lieu demain. La diversité des victimes est bien la preuve incontestable que l'ensemble de la société iranienne est en train de se lever pour dire non aux mollahs. Nous sommes très loin d'une révolte contre la vie chère et d'une fronde des commerçants du bazar de Téhéran. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR*.) J'avoue avoir du mal à entendre une partie de la gauche nous expliquer que ce n'est qu'une contestation de la vie chère, à l'instar de beaucoup d'Iraniens et de collègues dans cet hémicycle.

Il s'agit bien d'une révolution du peuple iranien. Ce peuple veut retrouver sa liberté et sa souveraineté, contre un régime corrompu et oppresseur. Nous sommes au point de bascule. Nous ne pouvons pas rester sans rien dire. La France doit agir. Ici, à l'Assemblée, nous sommes la voix du peuple iranien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR et Dem*.) Nous appelons donc le gouvernement français et l'Union européenne à inscrire le corps des gardiens de la

révolution sur la liste des organisations terroristes. Il faut aussi subordonner toute relation politique ou commerciale à la fin des exécutions et de la répression et traduire les criminels devant la justice internationale. Le silence n'est plus une option. Que compte faire le gouvernement? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Comme vous, je regrette un certain nombre d'indignations sélectives de la part de ceux qui refusent de voir la réalité des faits, tandis qu'une chape de plomb couvre l'horreur de ce qui se déroule aujourd'hui à Téhéran et dans les provinces de l'Iran. Il ne suffit pas de se lamenter d'une situation désastreuse, il faut qualifier les faits. C'est ce que la France a fait hier en dénonçant cette violence d'État qui s'est abattue sur les manifestants pacifiques. Cette condamnation a été signifiée au ministre des affaires étrangères d'Iran et le sera à l'ambassadeur d'Iran en France, que nous avons convoqué.

Nous n'allons pas en rester là car il ne saurait y avoir aucune forme d'impunité pour les auteurs de cette répression, pas plus qu'il n'y en a eu pour les répressions précédentes dont les auteurs ont été ciblés par des sanctions européennes. Je vous renvoie à la déclaration faite il y a quelques minutes par la présidente de la Commission européenne, qui va proposer un certain nombre de désignations nouvelles ciblant celles et ceux qui ont tourné leurs armes contre des civils innocents.

Je veux insister sur le courage inouï dont font preuve nos sœurs iraniennes et nos frères iraniens, qui sont prêts à prendre tous les risques, y compris le plus grand d'entre eux, au service d'une cause juste: la défense des droits et libertés fondamentales. Nous continuons bien évidemment à suivre très attentivement la situation et à agir pour qu'elle prenne fin au plus tôt. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

SITUATION EN IRAN

Mme la présidente. La parole est à Mme Pascale Got.

Mme Pascale Got. Le massacre en cours de milliers de manifestants iraniens est insoutenable. Ils tombent sous les tirs fanatiques du pouvoir d'Ali Khamenei parce qu'ils réclament du pain, de l'eau, de l'électricité et, surtout, la liberté. L'atrocité de cette répression s'exerce dans l'isolement, le pouvoir ayant coupé toute communication extérieure. Les quelques informations qui filtrent attestent de l'horreur de la situation, qui suscite une trop grande retenue de la France, exceptées quelques condamnations diplomatiques d'usage.

Or quand un régime tire sur son peuple, appeler à la retenue ne protège personne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR et Dem.*) Contrairement à ce que j'ai entendu, le groupe Socialistes et apparentés ne comprend pas cet attentisme. Aujourd'hui, c'est malheureusement la voix menaçante de Donald Trump qui se fait entendre, même si elle résonne avec moins de conviction que lorsqu'il s'agit de faire main basse sur le pétrole vénézuélien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

En conséquence, je vous prie de répondre concrètement aux questions suivantes. Quels leviers la France compte-t-elle actionner, avec l'Union européenne, pour prêter assistance au peuple iranien? Son aide sera-t-elle offensive et prendra-t-elle la forme de sanctions contre les responsables de la répression

– avec toutes les réserves et la prudence requises pour protéger nos deux compatriotes Cécile Kohler et Jacques Paris, encore présents en Iran? S'agira-t-il d'un secours humanitaire d'urgence, notamment en faveur des blessés qui n'ont pas accès librement aux soins? Que se prépare-t-il et dans quel délai? Avec l'Europe, voire avec les États-Unis, allez-vous rétablir par un système satellitaire les communications extérieures pour mettre fin à l'impunité? Enfin, avec une pensée particulière pour Narges Mohammadi, prix Nobel de la paix toujours emprisonnée, je me demande si nous pouvons espérer une réponse européenne coordonnée pour enrayer la stratégie de terreur contre le peuple iranien, qui lutte pour sa dignité et pour la démocratie. (*Les députés du groupe SOC se lèvent pour applaudir. – Applaudissements sur quelques bancs des groupes EcoS et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Indépendamment de nos responsabilités respectives, je suis, comme vous, profondément indigné par les rares informations qui nous parviennent sur la situation à Téhéran et ailleurs en Iran. Ainsi que j'ai pu le dire en réponse aux questions précédentes, la France n'hésitera pas à agir. Vous le savez déjà puisque je me suis exprimé à ce sujet devant vous l'année dernière, nous avons convaincu nos partenaires européens de prendre des sanctions contre les responsables de la politique iranienne d'otages d'État et contre les responsables du transfert à la Russie de drones et de matériel militaire. Plus récemment, à la fin du mois de septembre, l'Iran ne respectant pas ses obligations de maîtrise de son programme nucléaire, nous avons rétabli les embargos décidés aux Nations unies, qui avaient été levés il y a dix ans au moment de la conclusion d'un accord sur le sujet.

La Commission européenne, qui vient de s'exprimer, va désigner des auteurs de la répression en cours, qui doit absolument cesser. D'autre part, les propos que j'ai tenus devant la représentation nationale aujourd'hui deviendront des messages adressés avec beaucoup de fermeté à l'ambassadeur d'Iran en France, comme ils l'ont déjà été par mes soins à mon homologue iranien.

M. Jean-Paul Lecoq. Il faut saisir la Cour pénale internationale et lui faire livrer les responsables.

MOYENS DES FORCES DE L'ORDRE À GRASSE

Mme la présidente. La parole est à M. Lionel Tivoli.

M. Lionel Tivoli. À Grasse, il y a quelques jours, un jeune homme de 23 ans a été tué par balles dans une artère passante où vivent et travaillent des milliers de personnes. Je veux d'abord avoir une pensée pour sa famille, pour ses proches et pour nos concitoyens. Je veux aussi remercier les forces de l'ordre et les secours, qui sont intervenus avec sang-froid et professionnalisme.

La violence s'installe partout et n'épargne aucun quartier. Les faits ne se sont pas déroulés dans une cité mais au cœur d'une ville où le ministre de l'intérieur ne peut ignorer que le manque de policiers nationaux se fait ressentir chaque jour. Cet acte n'est pas le premier: il y a un peu plus d'un an, un règlement de comptes a coûté la vie à une personne de 15 ans. Aujourd'hui, tout recommence et les habitants ont le sentiment que l'État recule. Usés par les sous-effectifs et par une violence de plus en plus décomplexée, les policiers sont à bout, épuisés.

C'est pour cette raison précise que je demande depuis bientôt quatre ans le classement de Grasse en zone de sécurité prioritaire. Être en ZSP permet d'obtenir des effectifs supplémentaires, une action coordonnée dans la durée et une présence des forces de l'ordre réelle, visible et constante. Un tel classement est essentiel pour stabiliser les effectifs de police dans un département où le coût de la vie est plus élevé que dans d'autres.

Mes questions sont donc simples. Quelles mesures concrètes le gouvernement entend-il prendre pour renforcer la présence et les moyens des forces de sécurité à Grasse et ailleurs dans l'ouest des Alpes-Maritimes? Comptez-vous accroître les effectifs de police sur ce territoire et, surtout, allez-vous enfin classer Grasse en zone de sécurité prioritaire? Il est urgent d'agir. Nous ne pouvons plus laisser une population vivre dans la peur ni demander à des policiers à bout de forces de tenir indéfiniment. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur. Vous avez évoqué un homicide commis le 7 janvier à Grasse. Un jeune homme de 23 ans a perdu la vie dans un contexte que je ne connais pas et qu'il appartient à l'enquête judiciaire d'établir. À supposer que ces faits, comme les précédents dont vous avez parlé, aient pour cadre la vente de stupéfiants – il s'agit d'une hypothèse de ma part –, sachez que les policiers de Grasse sont totalement motivés pour lutter contre les trafics. Une cité compte un point de deal et les policiers sont présents tous les jours sur le terrain. La compagnie départementale d'intervention des Alpes-Maritimes, notamment, l'était le soir après cet homicide et est restée engagée au cours des jours qui ont suivi.

Vous m'interpellez à propos des effectifs des forces de l'ordre à Grasse et me demandez de classer cette ville en zone de sécurité prioritaire. Je suis au regret de vous dire que, depuis quelques années, ce dispositif n'existe plus. (*M. Lionel Tivoli proteste.*) Il y a cinq ou six ans, il permettait d'affecter des effectifs supplémentaires sur certains points du territoire, mais ce n'est plus notre façon de travailler.

M. Sébastien Chenu. C'est pas terrible!

M. Laurent Nuñez, ministre. Nous ciblons des points de deal, des endroits où il y a du trafic de stupéfiants ou d'autres types de délinquance et pilonnons ces territoires. Nous le faisons à Grasse, avec les effectifs locaux et par une mutualisation au niveau départemental qui permet de lutter de manière extrêmement efficace contre la délinquance.

M. Sébastien Chenu. C'est pas terrible!

M. Laurent Nuñez, ministre. Que cet homicide soit ou non un règlement de comptes, qu'il soit ou non lié à une affaire de stupéfiants, nous continuerons de mener une action déterminée contre les trafics, en démantelant des réseaux par des enquêtes judiciaires et en occupant l'espace public pour éviter qu'ils se réimplantent.

M. Sébastien Chenu. C'est pas terrible!

M. Laurent Nuñez, ministre. Encore une fois, la réponse à votre question précise est négative : il n'y aura pas de zone de sécurité prioritaire car je n'en ouvre plus. En revanche, nous mettons le paquet où c'est nécessaire et sommes présents en masse où il y a besoin d'effectifs. (*Mme Danielle Brulebois applaudit. – Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Lionel Tivoli.

M. Lionel Tivoli. Vous allez donc démanteler ces réseaux sans enquêteurs ou avec des enquêteurs en sous-effectifs, comme à Grasse! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

EXEMPTION DES MULTINATIONALES AMÉRICAINES DE L'IMPÔT MINIMAL MONDIAL

Mme la présidente. La parole est à M. Denis Masségli.

M. Denis Masségli. Pendant que La France insoumise vote avec le Rassemblement national 26 milliards d'euros d'impôts supplémentaires pour les entreprises, une autre réalité s'impose à nous sur la scène internationale : celle d'une compétition économique et fiscale de plus en plus assumée.

La France a été parmi les initiateurs de l'impôt minimal mondial sur les multinationales. Nous avons porté ce combat à l'OCDE, au G20, puis au niveau européen. Nous avons été parmi les premiers à transposer cet accord en droit national, avec des objectifs clairs : mettre fin à l'optimisation fiscale agressive, rétablir de l'équité et protéger le financement de notre modèle social. (*Brouhaha.*)

La semaine dernière, le président Trump a annoncé que les multinationales américaines seraient dispensées de cet impôt, ce qui constitue un signal extrêmement préoccupant pour les entreprises françaises et européennes. Cette décision s'inscrit dans un contexte politique évident : le retour de Donald Trump au pouvoir s'accompagne d'une stratégie assumée de désengagement multilatéral, de protectionnisme fiscal et d'instauration de rapports de force économiques. De plus, les États-Unis n'ont pas le monopole de cette méthode. (*Le brouhaha croît.*)

Face à cela, l'Europe ne peut pas être naïve. Sans renier ses valeurs, elle doit s'employer elle aussi à défendre activement ses intérêts. Il est urgent que nous nous adaptions au nouveau paradigme mondial, où la négociation s'efface au profit du rapport de force.

Un député du groupe RN. On n'entend rien!

M. Denis Masségli. Monsieur le ministre de l'économie, pouvez-vous nous préciser les conséquences du nouvel accord conclu la semaine dernière pour l'économie et les entreprises françaises et nous indiquer ce que prévoit le gouvernement pour défendre la souveraineté et l'attractivité de notre pays ainsi que l'emploi sur son territoire? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique. L'accord dit pilier 2 de l'OCDE a été signé par 147 États sous l'impulsion de la France, qui a convaincu le monde qu'une fiscalité minimale des sociétés devait exister partout.

M. Frédéric Weber. Oh là là!

M. Roland Lescure, ministre. Les États-Unis avaient signé cet accord mais, après l'élection de Donald Trump, l'administration américaine a indiqué, lors du sommet du G7 de juin dernier organisé au Canada, qu'ils souhaitaient en sortir. Le compromis politique conclu au cours de ce G7 était le suivant : vous pouvez sortir de l'accord, à condition d'appliquer aux États-Unis un dispositif similaire. Voilà ce que l'OCDE a entériné la semaine dernière. Les États-Unis se sont engagés à appliquer aux entreprises américaines un

impôt minimal sur leur territoire. Évidemment, les filiales des entreprises américaines établies en France devront y payer cet impôt minimal.

De plus, et même si j'aurais préféré que les États-Unis restent dans l'accord initial, celui signé la semaine dernière permet d'entamer la discussion à propos de ce qu'on appelle le pilier 1. Mesdames et messieurs les députés, vous vous souvenez que, lors des discussions budgétaires, je vous avais enjoint de ne pas instaurer en France une taxe sur les services numériques et que je m'étais engagé à ce que des discussions multilatérales reprennent pour éviter des mesures de rétorsion à l'encontre de certains secteurs de l'économie française. L'accord de la semaine dernière va le permettre. J'ai rencontré hier, à Washington, mon homologue américain et nous sommes d'accord pour reprendre la discussion sur la fiscalité minimale des géants du numérique. Il s'agit d'une avancée majeure à laquelle vous êtes tous sensibles et pour laquelle nous allons continuer à nous battre. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

INVESTISSEMENTS DANS LES EHPAD

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Naegelen.

M. Christophe Naegelen. La situation de la France amène à ce qu'on oublie complètement les plus fragiles. Je pense notamment à nos aînés, qui ont construit notre pays et qui doivent être désolés de l'état dans lequel il se trouve. Les Ehpads sont des lieux de vie et il est de notre devoir d'offrir à leurs résidents des conditions dignes et aux professionnels qui y exercent avec dévouement un cadre de travail convenable.

Monsieur le Premier ministre, tous mes collègues font remonter des demandes d'investissements pour améliorer ces établissements. Avec le vieillissement de la population, la demande de places se fait de plus en plus pressante dans les territoires ruraux, notamment dans les Vosges. Y répondent des financements en baisse et des contraintes réglementaires de plus en plus lourdes... Par exemple, dans la vallée de la Moselle dont je suis élu, le C2HVM, composé des Ehpads du Thillot et de Bussang, est depuis des années dans un marasme administratif et financier qui nuit au personnel, aux résidents, à leurs familles et, en fin de compte, à tout le territoire. L'un des sites a besoin de travaux de désenfumage et l'autre d'une rénovation totale, mais rien n'avance.

Ce n'est qu'un exemple parmi des centaines d'autres sur tout le territoire national. On a coutume de dire qu'on juge une société à la manière dont elle traite ses anciens. Quels vont donc être les moyens concrètement déployés par le gouvernement pour que chaque Ehpads public puisse accueillir dignement nos aînés? Et j'attends une réponse particulière sur l'exemple que j'ai donné. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Sébastien Lecornu, Premier ministre. Le sujet sur lequel porte la question n'est pas nouveau. En témoignent la création de la branche autonomie de la sécurité sociale; les lois qui se sont succédé depuis cinq ou six ans, y compris celle dont Paul Christophe était le rapporteur; l'affectation de premiers moyens à cette branche, tant sur le volet « sécu » que par la compensation pour les conseils départementaux de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap; ainsi que la partie médico-sociale du Ségur de la santé.

M. Pierre Cordier. On sent qu'il a été président de département!

M. Sébastien Lecornu, Premier ministre. Je vous remercie de la tonalité de votre question et de la manière dont, avec votre groupe, vous nous avez accompagnés lors des travaux sur le PLFSS.

Certains de nos interlocuteurs politiques s'émeuvent dans les médias du trou de la sécurité sociale, oubliant que ce trou a aussi une origine – les sommes importantes débloquées pour les salaires de celles et ceux qui, dans les Ehpads, soignent au quotidien, mais aussi le coût des infrastructures – notre dette bâtiminaire est absolument colossale.

Et nous n'en avons pas terminé, car le défi démographique est pratiquement devenu un sujet de campagne présidentielle – le ministre de l'éducation nationale en sait quelque chose pour les écoles.

Nombre de nos concitoyens vont basculer dans le grand âge et, pour certains, dans la dépendance. C'est considérable: 250 000 Français et Français supplémentaires pourraient devenir dépendants d'ici 2030. Il faut donc agir maintenant.

Qu'est-ce qui ne peut pas attendre la présidentielle? Tout d'abord, les Ehpads de votre circonscription: les ministres ont conscience d'examiner ce sujet suite au vote du PLFSS, qui va permettre aux autorités de régulation de clarifier les plannings de travaux.

Ensuite, que n'a-t-on pas entendu sur la contribution financière pour l'autonomie, issue de la réforme de la CSG sur les revenus du patrimoine? Ceux qui expliquent qu'il faut mettre plus d'argent dans le grand âge sont aussi ceux qui critiquent le fait que cette branche dispose de recettes supplémentaires! Je remercie donc les parlementaires qui ont voté le PLFSS, car il permet de la doter de 1,5 milliard d'euros supplémentaires.

Mme Marie Mesmeur. Et les plus de 4 milliards, vous n'en parlez pas?

M. Sébastien Lecornu, Premier ministre. L'acceptabilité de la hausse reposait sur son affectation à l'autonomie: c'est désormais chose faite, et cela permettra d'avancer, à condition d'exécuter les crédits.

Enfin, puisque votre groupe s'intéresse beaucoup aux questions territoriales, j'en viens à la gouvernance. Dans le cadre des travaux préparatoires menés par la ministre Gatel et les ministres compétents sur la décentralisation, les associations d'élus et de collectivités territoriales semblent plaider pour une clarification: il faut savoir qui fait quoi.

Je le dis prudemment, sans trancher, mais de nombreux sujets posent une question de gouvernance: le défi du maintien à domicile, avec la question du logement et de son adaptation pour permettre aux Françaises et aux Français de rester chez eux le plus longtemps possible; les Ehpads, où une médicalisation accrue sera sans doute nécessaire.

Au-delà de la situation locale que vous nous signalez, sur tous ces sujets, nous devons tirer des conclusions plus globales pour les années à venir. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.)*

NARCOTRAFIC
ET SURPOPULATION CARCÉRALE
À LA RÉUNION

Mme la présidente. La parole est à Mme Émeline K/Bidi.

Mme Émeline K/Bidi. Monsieur le garde des sceaux, un an après le vote du projet de loi visant à sortir la France du narcotrafic, le parquet national anti-criminalité organisée est entré en fonction le 5 janvier 2026. Cette centralisation de l'organisation et des moyens tranche avec le manque abyssal de ressources auquel l'outre-mer est confronté pour lutter contre le trafic de drogue.

En novembre 2025, les juges d'instruction du tribunal judiciaire de Saint-Denis, submergés par les affaires de stupéfiants, indiquaient ne plus être en mesure de traiter certains dossiers.

Les prisons, quant à elles, débordent. Le 29 décembre 2025, les agents pénitentiaires de la maison d'arrêt de Saint-Pierre se sont mis en grève pour dénoncer la surpopulation carcérale, qui dégrade leurs conditions de travail et rend les conditions de détention indignes.

Avec 200 détenus pour 114 places, les hommes s'entassent à seize dans des cellules où la chaleur est suffocante ; les murs et plafonds de ce bâtiment, construit en 1863, s'effritent, rongés par le sel et l'usure du temps. Il est devenu impossible de faire respecter les interdictions de contact entre détenus. Les conditions de sécurité ne sont plus réunies depuis longtemps et la situation continue de se dégrader.

La situation n'est pas meilleure à la prison de Domenjod à Saint-Denis, où la surpopulation carcérale atteint 150 %. La faute, encore, au narcotrafic – les saisies de cocaïne ont augmenté de 67 % depuis 2024. Mais les moyens alloués à la justice, à la police et à la gendarmerie, eux, n'ont pas doublé. Il n'y a toujours pas de scanner à l'aéroport Roland-Garros, ni de scanner à conteneurs au port de la pointe des Galets.

Un tsunami blanc s'abat sur nous, engloutit notre jeunesse, l'avenir de notre île, et nous nous sentons terriblement délaissés par l'État. Que fera le Pnac à Paris si, chez nous, il n'y a pas de juges pour traiter les dossiers, pas d'enquêteurs pour démanteler les réseaux et plus de places en prison pour incarcérer les mules et les dealers ?

Alors que nous reprenons les débats sur le projet de loi de finances, l'heure est venue de discuter à nouveau des moyens : augmenter les effectifs de magistrats et d'officiers de police judiciaire, construire de nouvelles prisons, investir dans des scanners, le prix à payer sera toujours moindre que celui des vies humaines exploitées et emportées par ce fléau. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, garde des sceaux, ministre de la justice. Vous avez parfaitement raison : la France comme le monde entier est submergée par le narcotrafic. Nos outre-mer connaissent une double difficulté : ces territoires appartiennent à la République, touchée par ce trafic, et subissent à la fois une consommation importante et les échanges internationaux – c'est notamment le cas dans l'océan Indien.

C'est pour cela que le Parlement – et je vous en remercie – a donné des moyens très importants au ministre de l'intérieur et à moi-même pour lutter contre le narcotrafic.

Il faut s'en réjouir, le parquet national traitera environ 200 dossiers provenant de tout le territoire, y compris ultramarin, et travaillera avec les juridictions interrégionales spécialisées, que nous avons renforcées. Comme pour le

parquet antiterroriste, il s'agit de traiter le haut du spectre, les cryptomonnaies, les réseaux internationaux, et de développer la coopération judiciaire.

Le nombre de magistrats va augmenter, notamment à La Réunion. Nous avons organisé une journée spéciale consacrée à la justice avec le ministre des outre-mer et tout le monde a reconnu l'importance de l'événement. Il y a 130 magistrats à La Réunion, et ce nombre continuera d'augmenter.

Je me rendrai dans quelques semaines dans votre territoire et à Mayotte, d'abord pour rencontrer les agents pénitentiaires, qui exercent un métier extrêmement difficile – le directeur de l'administration pénitentiaire est allé sur place, à ma demande, il y a deux mois.

Je ferai des annonces, tant en matière immobilière que pour lutter contre la surpopulation carcérale – vous avez probablement lu mes récents propos sur un éventuel *numerus clausus*.

J'annoncerai également un renfort de magistrats à La Réunion, ainsi qu'un nouveau tribunal de proximité à Saint-Benoît – nous avons posé sa première pierre.

Mais nous avons surtout besoin d'un budget : pour recruter magistrats, greffiers et fonctionnaires, il faut des crédits. Les concours sont ouverts, mais nous ne pouvons pas recruter sans budget. Je ne doute pas que l'Assemblée aide la justice à créer les 1 600 emplois ouverts par le Premier ministre en 2026.

SANTÉ MENTALE EN GUADELOUPE

Mme la présidente. La parole est à M. Elie Califer.

M. Elie Califer. Madame la ministre de la santé, le 3 décembre, le docteur Jean-Michel Gal, psychiatre, a été poignardé par un patient en pleine consultation. Cet assassinat nous rappelle combien la situation de la santé mentale est très préoccupante en Guadeloupe – c'est un euphémisme.

De nombreux rapports soulignent l'urgence d'agir pour améliorer l'accès aux soins psychiatriques et renforcer les équipes de santé mentale.

En Guadeloupe, selon l'enquête de santé européenne de 2019, 16 % de la population présente des symptômes de dépression. Le rapport de la Défenseure des droits fait état d'une augmentation de 12 % des cas de troubles psychiques.

L'isolement lors de la pandémie de covid-19 et la dégradation générale de la situation financière des familles ont accentué les problèmes de santé mentale, avec une augmentation significative des hospitalisations.

Parallèlement, le système de santé mentale est confronté à des défis structurels : insuffisance de structures d'accueil et de médecins, densité de psychiatres deux fois moindre que dans l'Hexagone – 11 psychiatres pour 100 000 habitants contre 22.

La précarité et les troubles psychiatriques sont des facteurs supplémentaires d'insécurité dans notre territoire déjà fortement touché par la violence. En 2025, on a enregistré cinquante-deux homicides en Guadeloupe. Il y a donc urgence.

Face à cette situation dramatique, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour améliorer l'accès aux soins psychiatriques ? Et, surtout, quelles réponses comptez-vous apporter au plan de sécurisation de la prise en charge qui vous a été adressé par l'établissement public de santé

mentale de Guadeloupe ? Je le répète, il y a urgence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Marcellin Nadeau applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées. Le décès du docteur Gal est évidemment un drame. J'ai adressé mes condoléances à ses proches ainsi qu'à ses collègues.

Vous m'interrogez sur les actions à mener en faveur de la santé mentale en Guadeloupe, où la prévalence des troubles psychiatriques est particulièrement élevée en raison de facteurs historiques et structurels. Cela implique une pression forte et durable sur les services d'urgences et de psychiatrie.

Dans ce contexte, nous agissons avec détermination pour renforcer l'organisation de la prise en charge en santé mentale et améliorer les parcours de soins.

Sous l'autorité du préfet de région et du directeur général de l'agence régionale de santé, des travaux opérationnels sont engagés. L'objectif est d'améliorer la coordination entre les acteurs, de sécuriser les procédures de prise en charge et d'optimiser l'organisation du transport sanitaire, en particulier dans les situations d'urgence.

Un travail collectif, associant tous les partenaires concernés, est conduit pour fluidifier les parcours – de l'intervention sur la voie publique jusqu'à l'hospitalisation – et pour mieux articuler les réponses entre les services d'urgences et la psychiatrie.

Parallèlement, une action de fond est menée en direction des publics les plus vulnérables, notamment les personnes en grande marginalité : déploiement d'équipes mobiles psychiatrie-précarité, développement de dispositifs d'aller vers, création de lits halte soins santé et de lits d'accueil médicalisés, amélioration de l'accès aux soins et à un hébergement adapté.

Enfin, pour préparer l'organisation des urgences du nouveau CHU de Guadeloupe, nous travaillons sur le projet territorial de santé mentale. L'objectif est clair : renforcer durablement l'offre de santé mentale et mieux répondre aux besoins de la population guadeloupéenne.

CONSÉQUENCES DE L'ABSENCE DE BUDGET

Mme la présidente. La parole est à Mme Delphine Lingemann.

Mme Delphine Lingemann. Madame la ministre de l'action et des comptes publics, un pays sans budget, c'est un pays fragilisé. Cette absence de budget n'est pas qu'une affaire de techniciens : c'est aussi une question de stabilité et de confiance.

Derrière un budget, il y a la capacité de l'État à agir – pour notre défense, dans un monde qui se durcit, pour nos agriculteurs, éprouvés par la crise sanitaire et aujourd'hui fragilisés par le Mercosur, ou pour nos entreprises, qui ont besoin de visibilité pour investir et embaucher.

Et il y a aussi le quotidien : sans budget, la sécurité et la justice attendent, et les recrutements sont suspendus ; sans budget, nos territoires attendent eux aussi, et les dotations aux collectivités locales sont gelées, comme les projets d'infrastructures – à l'image de la ligne Clermont-Paris ;

enfin, sans budget, l'éducation nationale attend, et des milliers d'étudiants restent dans l'incertitude quant aux concours de recrutement d'enseignants.

Plus le temps passe, plus la facture augmente, et plus la confiance en notre capacité collective à aboutir s'érode. Le cap de mon groupe est clair : tenir le déficit sous les 5 %, maîtriser la dépense là où c'est nécessaire, trouver des recettes là où c'est juste, sans casser ni le pouvoir d'achat ni l'investissement.

Mais pendant que certains cherchent des solutions, d'autres alimentent la crise, dans une alliance des extrêmes. Souvent, ils le font ensemble.

M. Matthias Renault. Ah, ça faisait longtemps !

Mme Delphine Lingemann. La semaine dernière, en commission, le RN et LFI ont voté main dans la main pour supprimer la dotation globale de fonctionnement destinée aux collectivités locales (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR.*) – autrement dit, pour fragiliser nos territoires et nourrir le chaos.

Avec mon groupe, nous avons choisi la responsabilité. Chacun doit prendre les siennes, comme le gouvernement. Quelle méthode entendez-vous utiliser pour donner, enfin, un budget à la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics. La méthode, c'est le compromis, la transparence et l'État de droit.

Le compromis d'abord : vous vous êtes engagés, et je remercie tous les groupes politiques qui, depuis des semaines – et encore ces derniers jours – ont souhaité, tout en étant parfois dans l'opposition, et clairs sur l'absence de compromission, chercher un accord politique afin de résoudre les crises, de répondre à l'essentiel, de réduire le déficit – un accord qui permette au pays de fonctionner en 2026. (*Mme Christine Arrighi s'exclame.*)

La méthode, c'est aussi la transparence. Nous travaillons en commission, dans l'hémicycle, en nous appuyant sur des amendements, avec des débats et des votes. Au regard de la situation politique, les Français attendent que nous nous engagions en faveur du compromis.

Notre méthode consiste aussi à respecter l'État de droit et la Constitution, notamment les dispositions des articles 40 et 45 ou la règle de l'entonnoir.

Par ailleurs, vous le savez, plusieurs outils sont à la main du gouvernement. Cependant, ceux-ci ne sauraient se substituer à un article – qui n'existe pas dans la Constitution – qui nous donnerait la méthode, la recette permettant d'aboutir à un compromis. Pour parvenir à cet objectif, nous ne pouvons compter que sur l'engagement responsable de ceux qui, comme vous, seront présents cet après-midi pour la reprise du débat.

Vous avez évoqué les collectivités. En effet, à l'approche des élections municipales, nous devons donner un cadre clair aux candidats, aux maires ainsi que, bien sûr, aux présidents de département et de région qui s'engagent sur des politiques publiques essentielles. C'est pourquoi le gouvernement a souhaité que nous commençons la discussion non pas par les questions de fiscalité globale mais par celles liées au budget et à la fiscalité des collectivités – ce qui est assez inhabituel.

Vous le voyez, nous ne tournons pas en rond, nous voulons avancer. Tous les enjeux que vous avez cités sont prioritaires. Oui, pour faire des économies et pour répondre aux besoins des Français, il faut du courage, celui d'une action politique concrète, ici et maintenant – certes, des échéances électorales sont prochaines mais nous n'y sommes pas encore. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem.*)

GRÈVE DES MÉDECINS

Mme la présidente. La parole est à Mme Joëlle Mélin.

Mme Joëlle Mélin. Médecins et agriculteurs manifestent en même temps, avec le même cri de ras-le-bol et de détresse. Ce n'est ni un hasard ni une coïncidence. La santé et l'agriculture sont, par essence, les deux domaines vitaux pour les Français. C'est pourquoi tous les professionnels ont donné de leur temps, personnel ou familial, et se sont engagés dans des études, dans le perfectionnement de leur activité et dans l'investissement dans l'outil de travail – parfois au risque de leur santé.

Or, pour nombre d'entre eux, ces efforts paraissent bien vains. Soignants comme agriculteurs subissent depuis plus de soixante ans un outil économique stupide, obsolète et mortifère : le blocage des prix. Au nom de la maîtrise médicalisée de 1980, les acteurs libéraux comme institutionnels vivent au rythme des recettes disponibles de l'assurance maladie.

Peu à peu, au fil des discussions conventionnelles et des lois de financement de la sécurité sociale, la tutelle a considéré les professionnels de santé, leurs structures et leur avenir comme une variable d'ajustement.

Nous sommes aujourd'hui face à un mur. Nombre de personnes – je pense en particulier aux plateaux techniques lourds – se retrouvent au bord du gouffre financier et de l'épuisement, faute de repeneur.

Par ailleurs, puisque les professionnels de santé regimbent, le directeur général de la Cnam, fort de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, menace de bloquer unilatéralement les honoraires sans aucune revalorisation. La méthode, insupportable, apparaît comme une mise à mort du système conventionnel. En outre, dans la mesure où ce directeur fixe non seulement les honoraires mais aussi le taux de remboursement des malades, cette mesure porterait aussi atteinte au système de soins.

Une telle attitude cache mal les responsabilités de la tutelle en matière budgétaire – 83 milliards de plafond pour l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale : qui dit mieux ?

Madame la ministre de la santé, vous avez dit un jour : « Je veux que les médecins m'en donnent pour mon argent. »

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées. Ah bon ?

Mme Joëlle Mélin. Oui, madame, j'ai entendu ces propos ! Aujourd'hui, ce sont les soignants et les patients qui vous disent : « Nous en voulons pour notre argent. » Comment comptez-vous les rassurer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN et sur plusieurs bancs du groupe UDR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées. Nous sommes confrontés depuis une semaine à une grève des médecins qui s'explique par deux grandes raisons. La première, c'est

une opposition à des mesures qui figuraient initialement dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale mais qui, à la suite du travail des parlementaires, ont disparu du texte.

M. Thibault Bazin. Elle a raison !

Mme Stéphanie Rist, ministre. Deuxièmement, les médecins ont le sentiment d'être stigmatisés. Des mesures successives, prises ces dernières années, ont nourri un certain ressentiment envers ce qui est perçu comme une suradministration – un argument que l'on peut d'ailleurs parfois entendre.

Au-delà des caricatures auxquelles vous vous livrez – au passage, je démens les propos que vous me prêtez –, de vrais engagements ont été pris. Les médecins redoutent entre autres le recours à une décision unilatérale plutôt qu'aux négociations conventionnelles. La mesure qui figurait dans le texte que vous avez voté permettait certes au gouvernement d'opter pour une décision unilatérale. Or je me suis engagée sur ce point en expliquant très clairement que je souhaitais renforcer les négociations conventionnelles, qui constituent la base de notre système de santé, et que je n'étais pas du tout favorable à des décisions unilatérales.

Plutôt que d'alimenter, comme certains, les mouvements de grève pour monter les uns contre les autres, il est nécessaire d'apaiser les esprits. Je le répète, ma porte est ouverte. Il me semble tout à fait possible de travailler ensemble, avec les médecins, dans les jours et dans les mois à venir, au moment où ils le souhaiteront.

Il n'en demeure pas moins que nous avons progressé car ce qui compte, c'est la santé de nos concitoyens. D'ailleurs, de nombreuses mesures constituent des avancées que nous avons obtenues avec les médecins car eux aussi veulent soigner correctement.

Je ne suis pas désespérée ni au bord du gouffre – pour reprendre vos mots –, je crois vraiment que nous pouvons atteindre nos objectifs, le plus rapidement possible j'espère. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

M. Bernard Chaix. Comment parler pour ne rien dire !

DÉPENSES DE SANTÉ

Mme la présidente. La parole est à M. Hendrik Davi.

M. Hendrik Davi. Notre système de santé est à bout de souffle – notre groupe n'a cessé de le répéter durant l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Un tiers de nos concitoyens vivent dans des déserts médicaux et la dette cumulée des hôpitaux atteint 30 milliards car les tarifs et dotations ne suivent pas l'augmentation des coûts.

Ce manque de moyens se traduit par des pertes de chance pour les patients hospitalisés et par la multiplication d'incidents graves aux urgences, par exemple – rien que la semaine dernière – à Saint-Nazaire, Rennes ou Aix-en-Provence.

Les soignants exigent – je reprends leurs mots – « des lits, des bras et pas de l'efficiencia ».

Or les acteurs de la santé nous alertent sur les négociations en cours concernant la tarification des actes. Lors de l'examen du PLFSS, le gouvernement s'était engagé à augmenter le budget des hôpitaux par rapport à la copie initiale. Tout le monde ici s'en souvient. C'est pour cette mesure que notre Assemblée a voté.

Moins d'un mois plus tard, les négociations entre la ministre de la santé et les hôpitaux nous font pourtant craindre qu'une nouvelle fois le gouvernement ne tienne pas sa parole.

Mme Christine Arrighi. La honte !

M. Hendrik Davi. Les personnels hospitaliers nous ont mis en garde sur deux points. D'une part, le gouvernement envisage de ne pas verser 100 millions de dotations. Ce gel pénalisera la permanence des soins, la revalorisation des astreintes des médecins, la pédopsychiatrie ou encore la recherche.

Plus grave et plus cynique : nous apprenons que l'hypothèse de croissance de l'activité hospitalière proposée par le ministère des comptes publics a été révisée à la hausse. Certes, la question est technique mais il faut savoir qu'à enveloppe constante, cette surévaluation absolument injustifiée conduira à un gel des tarifs des actes, donc à une baisse des moyens pour les hôpitaux.

Or reporter le déficit de la sécurité sociale sur celui des hôpitaux n'est ni souhaitable ni pérenne : des recrutements et des investissements seront repoussés ou annulés et la qualité des soins sera dégradée.

Madame la ministre de la santé, je vous demande solennellement de respecter votre parole et les votes de l'Assemblée nationale et d'augmenter le budget des hôpitaux à la hauteur des besoins. Vous le devez à tous les patients hospitalisés mais aussi à tous les soignants mal payés et débordés qui font tenir notre système de santé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*) Votre politique d'austérité se traduit concrètement par des tragédies. Cela doit cesser ! (*Nouveaux applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.* Vous l'avez dit, il existe une crainte que nous ne respecterions pas notre parole. Or je peux vous dire que, dès que le budget de la sécurité sociale a été voté, nous avons travaillé, en lien avec le ministère du budget, sur la campagne tarifaire des hôpitaux – c'était une première pour moi. Cela signifie que nos collaborateurs des différents services ont participé à de très longues réunions juste avant les fêtes de Noël – j'en profite pour les remercier pour ce travail important.

Je tiens donc à vous rassurer – d'ailleurs, je pense que les fédérations hospitalières pourront confirmer mes propos. Nous nous étions tout d'abord engagés à ce que les tarifs soient fixés au 1^{er} janvier. Or la campagne tarifaire a bel et bien été lancée début janvier. Les tarifs proposés sont stables, conformément à l'engagement que nous avons pris – je vous invite à consulter toutes mes prises de parole lors de l'examen du budget de la sécurité sociale.

Par ailleurs, des discussions ont eu lieu concernant les volumes – une question technique, vous l'avez dit. Il se trouve que, l'an dernier, les chiffres n'étaient pas les bons. Nous avons donc procédé cette année à des adaptations pour que les chiffres soient plus proches de la situation à laquelle nous devrions assister.

Je sais que cette question a fait naître des inquiétudes puisque les fédérations hospitalières ont publié un communiqué de presse au moment où nous étions en pleine discus-

sion avec Bercy, dans le cadre de ce travail technique. Cependant je peux vous dire que l'engagement du gouvernement en matière de stabilité des tarifs a été tenu.

Les autres nouvelles mesures qui ont été promises font aussi partie de la campagne tarifaire.

SITUATION EN IRAN

Mme la présidente. La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Il est des moments où le silence n'est plus une prudence mais une faute : face à la situation en Iran, la France ne peut rester silencieuse.

Depuis 1979, la dictature islamique ne gouverne pas : elle enchaîne. Elle ne conduit pas un peuple : elle le brise. Aujourd'hui, elle tue massivement : 2 000 victimes seraient déjà à déplorer.

Au cœur de cette oppression figurent la jeunesse et les femmes. Celles que le régime veut invisibiliser sont devenues le visage du courage. Celles qu'il humilie, menace, emprisonne et tue sont devenues le symbole de la liberté.

Nous n'avons pas oublié Mahsa Amini, morte pour quelques mèches de cheveux. Nous n'avons pas oublié ces femmes qui retirent leur voile au péril de leur vie. Nous n'avons pas oublié cette femme courageuse qui, avec sa cigarette, a brûlé la photo de l'ayatollah Khamenei.

À l'extérieur, l'Iran des mollahs est devenu un facteur majeur de chaos. Il finance et arme des milices terroristes dont le Hezbollah et le Hamas, entretient les guerres, du Liban au Yémen. Il représente une réelle menace nucléaire.

La France a connu le prix de sa barbarie. Nous nous souvenons du Drakkar en 1983 – nous pensons à nos militaires morts.

Ce qui se joue aujourd'hui n'est pas une revendication mais le réveil d'une civilisation qui a éclairé l'humanité.

La France ne peut plus demeurer dans l'ambiguïté. Allez-vous, comme je l'ai demandé également au président de la République, reconnaître l'opposition iranienne et exiger de l'Union européenne l'inscription des gardiens de la révolution comme organisation terroriste ?

La clarté n'est pas une provocation mais une nécessité morale. L'histoire nous regarde. Elle nous jugera. (*Les députés du groupe UDR se lèvent pour applaudir – Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Sébastien Lecornu, *Premier ministre.* Vous avez raison de le préciser : personne n'a rien oublié – et ce quelles que soient les divergences politiques sur ces bancs. La mémoire du combat que mène le peuple iranien pour sa liberté, le respect de ses droits fondamentaux et ses aspirations bien naturelles à vivre dans un autre régime politique méritent d'être non seulement saluées mais soutenues unanimement, sur l'ensemble des bancs de l'Assemblée nationale. Je le répète : la République française se tient derrière le peuple iranien. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Il est excessif de parler de « silence » : les paroles prononcées par le ministre de l'Europe et des affaires étrangères depuis le début de la séance ont donné plusieurs indications sur

l'action que nous menons, à l'échelle nationale bien sûr mais aussi européenne – vous l'avez d'ailleurs clairement exprimé dans votre question.

J'aimerais compléter les propos de M. le ministre en précisant notre point de vue – je pense que vous le partagerez, quelles que soient les divergences d'opinion. S'agissant des heures qui viennent, nous avons toujours un éminent devoir de protection de la communauté française présente en Iran, soit près de 1 000 citoyens. Je veux d'ailleurs avoir une pensée – puisque leurs noms n'ont pas encore été cités depuis le début de la séance – pour Mme Cécile Kohler et pour M. Jacques Paris (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR, EcoS et Dem*) qui se trouvent toujours à l'ambassade de France et dont la situation reste plus que fragile et préoccupante.

Nous devons également protéger les intérêts de la France dans la région. Car il est impossible de ne pas constater que la république islamique d'Iran a commis des frappes sur une base américaine au Qatar il y a quelques mois.

Par ailleurs, le risque d'un embrasement régional, évoqué en creux dans votre question, reste une préoccupation majeure.

Pardonnez-moi de faire preuve de prudence. Elle n'est pas inutile car elle nous invite – comme c'est le cas dans toute gestion de crise – à ne jamais perdre de vue l'essentiel : nos valeurs, que nous avons rappelées, mais aussi la protection du peuple français où qu'il se trouve, en l'occurrence la communauté française en Iran. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

SITUATION À GAZA

Mme la présidente. La parole est à M. Aymeric Caron.

M. Aymeric Caron. Je vais vous reparler d'un peuple qui indiffère à ce gouvernement et d'ailleurs à la plus grande partie de cet hémicycle, dont on a parfaitement compris que son empathie était à géométrie variable (*Plusieurs députés sont en train de quitter l'hémicycle*) – votre départ nous en donne la preuve. Je vais vous parler du peuple palestinien. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

Oui, je sais : ça vous ennuie ! Vous aimeriez bien qu'Israël puisse tranquillement continuer à génocider, nettoyer ethniquement, assassiner, torturer ou encore emprisonner sans le moindre motif. Ça vous ennuie qu'on refuse d'oublier les Palestiniens (*Mêmes mouvements*) parce qu'ils ne comptent pas pour vous, comme vous l'avez démontré sans ambiguïté depuis octobre 2023, avec un cynisme qui a définitivement jeté la honte et le discrédit sur notre diplomatie. Mais rassurez-vous : je ne vais pas être long puisque je suis limité par le temps. (*Mêmes mouvements.*)

Je voulais juste vous alerter quant au fait que le cessez-le-feu à Gaza annoncé il y a trois mois n'existe pas et que le génocide continue. Depuis le 10 octobre dernier, 450 Palestiniens ont été tués à Gaza. Parmi eux, plus de cent enfants, et des centaines d'autres enfants ont été blessés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Par ailleurs, Israël continue à tout raser : 2 500 bâtiments ont été détruits à Gaza ces trois derniers mois. La plupart des Gazaouis vivent sous des tentes, dans le froid, et les enfants sont toujours privés de tout, à commencer par l'éducation. L'aide humanitaire est largement insuffisante et cela va empirer puisqu'Israël vient de décider de retirer leur accréditation à trente-sept ONG étrangères.

La situation sanitaire et médicale est absolument terrifiante. Près de 20 000 Palestiniens sont en attente d'évacuation pour être soignés en dehors de Gaza. La France, là encore, ne fait strictement rien – ou presque, puisqu'elle n'a accueilli depuis deux ans que vingt-neuf enfants gazaouis blessés ou malades, un chiffre absolument dérisoire ! (*Applaudissements et « Quelle honte ! » sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*) Et en Cisjordanie occupée, évidemment, de nouvelles colonies illégales viennent d'être programmées.

À vrai dire, je n'attends aucune réponse de votre part, puisque je sais maintenant, par habitude, que vous hésitez entre insinuer que ce constat est antisémite et nous dire que vous dénoncez bien sûr les actions d'Israël – avec la plus grande fermeté, ça va de soi... (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Vous avez des indignations sélectives. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et HOR. – Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Aymeric Caron. Mais bien sûr !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. C'est votre problème, pas le nôtre.

Mme Christine Arrighi. Votre réponse n'est vraiment pas digne de la question !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. Je dois vous rappeler qu'il y a à peine quelques semaines, c'est la France – ce président, ce gouvernement – qui a reconnu l'État de Palestine (*Mme Blandine Brocard applaudit – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP*) et que nous n'avons aucune difficulté à dénoncer les violations du droit international lorsqu'elles se produisent à Gaza, en Cisjordanie, en Irak – du fait des bourreaux des yézidis –, au Soudan ou encore en république démocratique du Congo, pas plus, comme l'immense majorité de cet hémicycle, qu'à exprimer de tout notre cœur notre solidarité avec le peuple iranien aujourd'hui victime d'une répression sanglante. Cela, semble-t-il, est hors de votre portée puisque vous n'avez pas le moindre mot pour les victimes de cette répression ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Maxime Laisney. Tu sais que tu mens !

Mme Mathilde Panot. Lamentable !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. Ceci étant dit, puisque vous appelez l'attention du gouvernement et de la représentation nationale sur Gaza, je dirai que nous partageons avec vous, comme avec d'autres, un certain nombre d'indignations. Le retrait de leur autorisation d'exercer à plus de trente ONG a fait l'objet de démarches de la part des autorités françaises...

Mme Mathilde Panot. Zéro sanction !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. ...et de leurs partenaires européens pour dénoncer ce qui risque d'aggraver encore une crise humanitaire irrésolue. L'autorisation par le gouvernement israélien de dix-neuf colonies nouvelles crée un risque d'annexion *de facto* de la Cisjordanie (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP*), qui briserait l'espoir du peuple palestinien de disposer de son propre État.

Que ce soit sur le plan humanitaire ou sur ceux de la sécurité à Gaza et de sa gouvernance, nous restons et restons pleinement mobilisés.

Mme Marie Mesmeur. Et les réfugiés ?

Mme la présidente. La parole est à M. Aymeric Caron.

M. Aymeric Caron. La vérité, c'est que vous avez sacrifié le peuple palestinien ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente. Nous avons terminé les questions au gouvernement.

Suspension et reprise de la séance

Mme la présidente. La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à seize heures vingt, est reprise à seize heures trente.*)

Mme la présidente. La séance est reprise.

2

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030

Vote solennel

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle les explications de vote et le vote par scrutin public sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2030 (n^{os} 1641, 2233).

Je rappelle que le temps de parole est limité à cinq minutes par groupe.

EXPLICATIONS DE VOTE

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Proença.

M. Christophe Proença (SOC). Le texte que nous examinons aujourd'hui ne vise pas à approuver ou à rejeter les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) d'hiver de 2030, mais à fixer les conditions nécessaires à leur bon déroulement sur les plans sportif, éthique, social et environnemental, en tenant compte des spécificités des territoires de montagne. Il prévoit des dispositions pour la formation des bénévoles, le renforcement de la lutte antidopage et la mise en valeur d'un modèle de développement sobre et équilibré. J'ai tenu en tant que rapporteur, tout au long de ce travail parlementaire, à ce que la transparence soit au cœur de ce projet de loi, afin de dissiper les éventuels doutes et d'éviter les polémiques que nous avons connues lors de l'examen du projet de loi sur les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. L'exigence de clarté et de responsabilité doit être le fil conducteur de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030.

Le choix d'organiser les Jeux d'hiver au cœur des Alpes françaises ne doit rien au hasard : près de 90 % des infrastructures nécessaires sont déjà existantes. Héritées notamment des Jeux d'Albertville de 1992, ces installations démontrent qu'un grand événement sportif peut laisser un héritage durable lorsqu'il s'appuie sur des équipements utiles à long terme. Les Jeux de 2030 s'inscrivent pleinement dans cette dynamique : ils reposeront, par exemple, sur la réutilisation d'équipements existants et emblématiques tels que la piste de bobsleigh de La Plagne, la piste de descente de Val-

d'Isère ou encore le tremplin de saut de Courchevel. Ils seront également l'occasion d'accueillir de nouvelles disciplines, telles que le gravel ou le trail, qui incarneront une vision renouvelée d'une montagne plus durable, plus accessible et tournée vers l'avenir. Plusieurs équipements laisseront, eux aussi, un héritage concret : les ascenseurs valléens reliant Aime à La Plagne et Bozel à Courchevel, par exemple, faciliteront l'accès aux stations tout en réduisant la circulation automobile. D'autres projets structurants répondront à des besoins durables et largement partagés, bien au-delà des Jeux olympiques et paralympiques : je pense en particulier à la modernisation de la ligne ferroviaire Briançon-Marseille et à la création de logements pour les saisonniers, des projets longtemps attendus tant par les élus locaux que par les usagers.

L'Assemblée nationale a elle aussi joué pleinement son rôle dans la définition de l'équilibre financier de ces jeux. Je me réjouis que notre hémicycle ait adopté un amendement permettant aux deux régions candidates et retenues, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, de participer pleinement à l'effort collectif pour leur organisation. Ainsi, l'État contribuera à hauteur de 362 millions d'euros, les régions hôtes à hauteur de 184 millions d'euros, et près de 1,5 milliard d'euros proviendront du Comité international olympique (CIO), des sponsors et de la billetterie, illustrant ainsi un partage équilibré des obligations entre acteurs publics et privés.

Sur le volet environnemental, l'Assemblée nationale a obtenu, grâce à l'action de notre groupe, la suppression de l'article 18 *bis* introduit au Sénat et qui prévoyait une exonération de l'objectif ZAN – zéro artificialisation nette. Le Cojop, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, devra fournir une estimation précise de l'impact environnemental des Jeux et organiser au moins une réunion publique dans chaque commune et bassin de vie concernés pour informer et sensibiliser les habitants. La concertation locale reste au cœur du dispositif : plusieurs réunions, comme celle qui s'est tenue à Saint-Jean-de-Sixt le 7 novembre dernier, ont déjà permis un dialogue ouvert avec les habitants.

L'article 35, relatif à la vidéosurveillance algorithmique, soulève des enjeux importants pour nos libertés publiques. Mon groupe et moi-même réclamons un encadrement strict, limitant son usage dans le temps et l'espace. Même si cette technologie peut protéger les personnes, notamment par la détection d'objets abandonnés, elle comporte des risques de discrimination difficiles à maîtriser. Sécuriser les JO, oui ; mais sans renoncer à l'État de droit.

Cependant, nous avons obtenu de nombreuses avancées, notamment à l'article 27 *bis*, qui limite la publicité sur les monuments labellisés « architecture contemporaine remarquable » aux seuls territoires accueillant une épreuve, ce qui concerne à ce jour les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes. C'est une mesure de cohérence et de respect du patrimoine que nous saluons.

Mais ce n'est pas tout : pour assurer une transparence durable, plusieurs amendements déposés par mon groupe ont permis notamment qu'à la fin des Jeux, le gouvernement remette au Parlement un rapport sur l'éventuel excédent d'exploitation, et qu'un député et un sénateur siègent dans le comité d'éthique et le comité des rémunérations du Cojop pour en suivre le fonctionnement ; par ailleurs, le Cojop remettra chaque année un rapport détaillé sur les vingt rémunérations les plus élevées parmi ses dirigeants.

Enfin, il convient de souligner un progrès majeur : l'insertion d'un nouvel article dans le code du sport qui garantit que les sportifs français, membres d'un club français et convoqués pour participer aux Jeux olympiques et paralympiques, d'hiver ou d'été, puissent représenter leur pays librement. Ce droit fondamental permettra à nos athlètes de porter fièrement les couleurs de la France, un honneur auquel aucun club ne doit pouvoir s'opposer.

Trente-huit ans après Albertville et six ans après le succès des JO de Paris 2024, l'accueil des JO de 2030 va représenter pour la France une formidable chance à saisir.

C'est dans cet esprit de responsabilité, de clarté et d'exigence que mon groupe votera pour ce projet de loi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs du groupe DR. – Mme Geraldine Bannier applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland (DR). Nous nous prononçons aujourd'hui, avec beaucoup de retard lié à l'instabilité politique de notre pays, sur le texte qui doit permettre l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2030 dans les Alpes françaises. Dans quatre ans, après Chamonix en 1924, Grenoble en 1968 et les fameux Jeux d'Albertville en 1992 – qui avaient à leur tête notre collègue Michel Barnier ici présent, mais aussi Jean-Claude Killy –, la France accueillera de nouveau les Jeux olympiques d'hiver. Cette nouvelle édition est le résultat d'une candidature commune présentée par Laurent Wauquiez et Fabrice Pannekoucke, présidents successifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je me réjouis que ce texte avance enfin pour donner de la visibilité aux acteurs impliqués dans cet événement. Nous le constatons chaque jour : l'organisation de ces jeux représente un défi important, puisqu'il s'agit de montrer la capacité de notre pays à accueillir de grandes manifestations sportives.

Les Jeux olympiques et paralympiques de 2030 constituent une formidable occasion pour nos athlètes d'exprimer leur talent et de faire briller la France, et c'est aussi à eux que je souhaite m'adresser en les encourageant, alors que l'édition des JO d'hiver de 2026 va bientôt commencer à Milan et à Cortina d'Ampezzo, avec de belles promesses de médailles.

Quatre ans, cela semble loin, mais au regard de notre droit administratif, c'est très court pour aménager et pour réaliser les infrastructures complémentaires, nécessaires à la bonne organisation de cet événement. Car quand bien même la France et le Cojop ont fait le choix de la sobriété en réutilisant utilement des équipements hérités des JO d'Albertville de 1992 – notamment les tremplins de saut à Courchevel et la piste de bobsleigh à La Plagne – ou d'autres événements comme les championnats du monde de ski organisés à Courchevel-Méribel en 2023, des aménagements complémentaires restent à réaliser. À droit constant, il n'est pas possible de tenir les délais, d'où cette loi d'exception.

C'est donc l'occasion d'assouplir certaines règles pour l'organisation des Jeux, notamment en termes d'urbanisme. Le besoin d'un texte-fleuve de plus de quarante articles doit tout de même nous interroger. On a atteint un tel niveau de bureaucratie et de contraintes réglementaires dans ce pays que nous sommes obligés de créer des exceptions à notre droit pour tenir des délais ! Cela montre, une nouvelle fois, la taille de l'ogre normatif français, que certains ici nourrissent un peu plus chaque jour et qui entrave nos concitoyens, nos entreprises, nos collectivités et nos associations !

Durant nos débats, nous avons pu aboutir à des ajouts utiles permettant de nouvelles expérimentations pour nos territoires et surtout de créer un nouvel héritage à la suite à cet événement : je pense, par exemple, à l'adaptation des contraintes pour l'aménagement des domaines skiables ou à la préférence régionale pour la commande publique proposée par notre groupe. Ces jeux doivent être pensés pour les populations locales et marquer une transition vers la montagne du futur. Dès lors, il est effarant de constater qu'on s'est agité sur certains bancs pour torpiller les avancées de ce projet de loi. Nous ne nous résignerons pas à cette illusion de la décroissance ni à la volonté de mettre nos montagnes et nos territoires ruraux dans le formol idéologique. (*Mme Emilie Bonnivard applaudit.*)

Avant de conclure, je tiens à rappeler qu'il faudra éviter tout dérapage budgétaire, étant donné le contexte très contraint dans lequel nous évoluons. Nous attendons par ailleurs bien plus de certains opérateurs publics, comme Réseau de transport d'électricité – RTE – ou la SNCF en ce qui concerne l'aménagement d'infrastructures pérennes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

Le groupe Droite républicaine souhaite la pleine réussite de ces jeux 2030 qui porteront nos régions, nos Alpes, notre pays au plus haut, et il appelle évidemment, comme son président ici présent, à voter ce texte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – M. le président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie Pochon.

Mme Marie Pochon (EcoS). L'autre jour, je regardais les infos et à un journaliste qui lui demandait comment se passeraient les JO 2030 s'il n'y avait pas de neige, un élu des Alpes répondait : Eh bien, on croise les doigts pour qu'il y en ait ! (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

M. Vincent Rolland. Il y en a, de la neige, et même des avalanches !

Mme Marie Pochon. Croiser les doigts, quelle bonne idée dans le contexte géopolitique, social, budgétaire et climatique que nous connaissons ! Assis au sommet d'une montagne de crises, on en est à vouloir lancer, au mépris total du droit, des Jeux olympiques pharaoniques dans les Alpes parce que personne d'autre n'en voulait.

Mme Cyrielle Chatelain. Elle a raison !

Mme Marie Pochon. « On croise les doigts », cela semble la matrice de l'organisation de ces jeux dans des Alpes qui sont déjà en première ligne du réchauffement climatique. Rappelons qu'en France, au début de l'hiver 2023, la plupart des compétitions de ski ont été annulées, faute de neige,...

M. Vincent Rolland et Mme Virginie Duby-Muller. C'est faux !

Mme Marie Pochon. ...tout comme, il y a deux ans, la célèbre Transjurassienne, une course de ski de fond. Chez nos voisins suisses, des bulldozers ont raclé le glacier du Théodule afin de préparer une piste pour la Coupe du monde de ski alpin, tandis que chez nous, on commence à voir circuler, l'hiver, des camions remplis de neige pour couvrir les pistes.

Mme Marina Ferrari, ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative. C'est fini, ça !

Mme Marie Pochon. Dès lors, on pourrait s'interroger sur la continuation et sur le renforcement du modèle du tout-ski, qui a fait le développement de nos vallées de montagne ces dernières décennies, mais que nous avons l'obligation de repenser pour la suite, au nom de celles et ceux qui les

habitent. Mais vous avez au contraire choisi, madame la ministre, de faire de ces jeux un laboratoire des dérogations au droit de l'urbanisme et de l'environnement – artificialisation, nouveaux équipements, extensions routières –, pour des projets coûteux dont l'utilité future est très incertaine. On parle ainsi de deux nouvelles patinoires à Nice, de la création d'une troisième voie routière à Briançon ou encore d'une retenue collinaire destinée à permettre la fabrication de neige artificielle à Montgenèvre. Le projet de loi prévoit en effet, pour tous les travaux liés aux Jeux 2030, la levée pure et simple des contraintes liées au droit de l'urbanisme et à la loi sur la réduction de l'artificialisation des sols, tout en facilitant les expropriations et la gestion directe des projets par l'État – les porteurs de projet pourront passer par-dessus les mairies –, sans oublier la réduction drastique des procédures de consultation du public.

En effet, pourquoi s'embêter ? Vous ne présenterez votre feuille de route environnementale qu'après l'adoption du texte !

Personne ne voulait de ces jeux, parce que ça coûte un pognon de dingue : on parle de la bagatelle d'environ 2,5 milliards d'euros d'argent public qui seront alloués d'ici à 2029, à la faveur des différents appels d'offres ; la France a déjà provisionné plus d'un demi-milliard d'euros, sans assurance quant au montant final de la facture. Pourtant, vous savez faire des économies : vous proposez de raboter de 15 millions d'euros le financement du pass'sport et de geler les 100 millions d'euros prévus pour l'aide à la rénovation des infrastructures sportives dans nos campagnes et nos montagnes. Et vous invoquez le sport populaire ! La connivence absurde de certains élus avec des industriels du BTP avides d'appels d'offres doit cesser. Il s'agit de notre argent, de nos montagnes et de notre capacité à les habiter demain.

Personne ne voulait de ces jeux, donc, mais vous les organisez quand même. Les Jeux olympiques et paralympiques de 2030 sont fondés sur un déni démocratique : si notre pays était le seul en lice, c'est que tous les autres souhaitaient au préalable consulter leur population ! Chez nous – cocorico ! –, deux présidents de région ont engagé le pays tout entier sans débat national, sans consultation locale, sans débat préalable, sans saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP), sans évaluation parlementaire.

M. Jean-Pierre Vigier. Il faut donc tout évaluer ?

Mme Marie Pochon. Vous les organisez quand même, non pas en en faisant une vitrine de la France et de sa belle République, protectrice des droits, des libertés et de l'environnement, mais en créant une immense dérogation à tout ce qui la fonde : tout schuss contre le droit de l'environnement, contre l'encadrement de la publicité commerciale et pour une dérive sécuritaire vertigineuse ! Par ce texte, en effet, nous prolongerons l'expérimentation des caméras dotées d'algorithmes, qui aggravent la privatisation de l'ordre public et l'atteinte aux libertés individuelles. Nous étendrons en outre les prérogatives de la sécurité privée et ouvrirons une nouvelle brèche en matière de sanction administrative des interdictions de paraître.

L'intérêt général ne se décrète pas ; il se construit par la loi, dans la transparence, avec les citoyens et les territoires, à partir de leurs besoins. Quant à l'État de droit, il n'a pas vocation à être annulé pour quinze jours quand ça nous chante !

Oui, d'autres grands événements sportifs sont possibles, non pas à la gloire du sport business ou d'hommes politiques en mal de reconnaissance, mais au contraire au service d'une pratique sportive populaire et durable en montagne.

Nous, écologistes, au nom de tous les habitants et habitantes des Alpes,...

M. Pierre Cordier. On voulait organiser les JO d'hiver dans les Ardennes, mais il n'y a pas assez de neige !

Mme Marie Pochon. ...refusons que nos montagnes soient traitées comme un terrain de jeu provisoire, pour seize jours. Une fois la flamme partie, cela laissera des traces que subiront des générations, ignorées là encore.

Parce que croiser les doigts n'est pas une manière digne de faire de la politique, nous voterons contre ce texte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Géraldine Bannier.

Mme Géraldine Bannier (Dem). « Les Jeux olympiques vont nous offrir l'occasion de vanter, à travers l'époque qui est la nôtre, la capacité de la France à montrer ce qu'elle vaut, au travers de sa jeunesse, au travers de ses entreprises, et au travers de ses élus. » Ces mots prononcés en 1989 par le président de la République en vue des Jeux d'Albertville demeurent bien évidemment d'actualité pour la préfiguration des Jeux Alpes françaises 2030. François Mitterrand avait ajouté : « Il faut que les Jeux olympiques soient à l'origine d'un dépassement des Français, ... »

M. Jean-François Coulomme. Un dépassement du budget !

Mme Géraldine Bannier. « ...qu'ils soient à l'origine d'un puissant mouvement d'enthousiasme et [...] de volonté. »

Lors de nos débats, il a parfois été difficile de percevoir cette volonté et cet enthousiasme partagés. De fait, nous avons vécu ici un *bis repetita* des discussions préparatoires aux Jeux de 2024 : les mêmes tentatives manifestement dilatoires sont venues des mêmes bancs ; nous avons été témoins d'un strict copier-coller, tout aussi indigeste, des mêmes faux débats.

Non, bien évidemment, l'expérimentation d'un dispositif de surveillance algorithmique, qui se poursuivra donc après les Jeux de 2024, ne vise pas d'éventuels manifestants pacifiques !

M. Jean-François Coulomme. Ben voyons !

Mme Géraldine Bannier. Elle a pour seule fin, rappelée par le Conseil d'État, d'assurer la sécurité de manifestations particulièrement exposées à des risques d'actes de terrorisme ou d'atteintes graves à la sécurité des personnes.

Non, les installations provisoires n'ont pas vocation à rester en place plus longtemps que nécessaire, ni à défigurer le paysage !

Non, les bâches publicitaires ou de travaux n'ont pas pour seul intérêt de servir des sponsors avides ! Elles ont une vocation esthétique et, vectrices d'émotion (*M. Jean-François Coulomme s'esclaffe*), elles peuvent être utilement recyclées – après Paris 2024, certaines l'ont été, en trousseaux ou en vêtements, notamment par des personnes en réinsertion. Pour rappel, l'affichage autorisé devra « contribuer à la création artistique ou présenter des éléments de contextualisation historique, architecturale ou paysagère » – telle est la rédaction issue de nos débats.

Non, ces jeux de 2030 ne seront pas déconnectés de la problématique environnementale, qui nous concerne tous ! Ils seront sobres pour ce qui est de la consommation des espaces : seuls 20 hectares seront concernés. L'empreinte carbone sera examinée de près, l'objectif étant d'améliorer, par les rénovations induites, la performance énergétique d'infrastructures vieillissantes – telle la patinoire de Nice. La fragilité de l'écosystème montagnard et la nécessité de la transition des stations seront au cœur de ces jeux. Les organisateurs n'ont d'ailleurs cessé de le rappeler.

Quant à l'exemplarité budgétaire, elle est évidemment de rigueur, tout comme le sont les objectifs d'éthique et de transparence. Le budget sera scruté de près par la Cour des comptes. Pour rappel, le Cojop remettra un rapport détaillant les vingt rémunérations les plus élevées de ses membres – le chiffre a été porté de dix à vingt par un amendement adopté en commission.

Malgré le dédale de faux sujets déroulés ici même, jusqu'à plus soif, par une poignée de parlementaires,...

Mme Marie Pochon. Nous avons tout de même le droit de nous exprimer !

Mme Géraldine Bannier. ...les débats ont tiré parti de l'expérience de Paris 2024 en levant des freins et en reprenant ce qui a fonctionné. Ainsi, les interdictions de paraître sur les lieux d'un grand événement ou rassemblement seront plus simples à prendre administrativement et l'inspection visuelle des coffres par des agents de sécurité privée sera plus opérationnelle. Le travail du dimanche sera une possibilité, la décision étant communiquée aux salariés deux mois en amont de la période visée. Enfin, et c'est spécifique à ces jeux, des réunions publiques physiques seront tenues dans chaque bassin de vie accueillant des compétitions sportives ou des villages des athlètes. Les amendements que nous avons adoptés permettront de mieux valoriser l'engagement, massif et remarquable, des 20 000 bénévoles qui assisteront les 3 200 sportifs olympiques et paralympiques.

J'ai insisté sur ce point en décembre : ces jeux olympiques et paralympiques, rendez-vous auquel seront conviés des milliards d'individus dans un contexte difficile, devront être, plus que jamais sans doute, des Jeux humains. Le monde nous regarde. Et ce n'est qu'à travers l'histoire collective mise en branle que les Jeux, depuis la nuit des temps, se rendent indispensables aux hommes. *Citius, Altius, Fortius* – *Communiter*, dit leur devise. Les Jeux restent l'affirmation d'une trêve espérée des combats pour une parenthèse cathartique de compétitions, bien moins mortifère.

M. Jean-Pierre Vigier. Très bien, madame Bannier !

Mme Géraldine Bannier. Occasion d'un partage de valeurs et de souvenirs, ils permettant à de nouvelles générations de s'approprier l'héritage d'une humanité apte à montrer son meilleur visage : solidaire, convivial, enthousiaste.

En 1992, devant l'inoubliable cérémonie orchestrée par Philippe Decouflé, devant Michel Platini et la flamme, devant le sourire d'Edgar Grospiron, mes 12 ans ont indéniablement bénéficié du souffle unique des Jeux. N'en privons pas la jeunesse d'aujourd'hui ! Votons dès à présent ce texte, clé de voûte juridique des Jeux Alpes 2030 : il ouvre tous les possibles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Béatrice Piron.

Mme Béatrice Piron (HOR). La France a pris des engagements auprès du CIO. Lorsque notre pays s'engage, une responsabilité collective nous incombe : celle d'être à la

hauteur et de tout mettre en œuvre pour donner le meilleur. Nous l'avons démontré avec succès en 2024, lors des Jeux de Paris. L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 est donc à la fois un défi et un enjeu aux multiples facettes.

Je tiens d'abord à réaffirmer que ce projet de loi nous permettra d'honorer nos engagements et d'adapter notre droit et nos procédures à la fois à un calendrier serré et à l'organisation d'un événement multisites – qui concernera deux grandes régions et quatre départements de montagne.

La France dispose d'une expérience remarquable et d'une expertise rare dans l'organisation d'événements, notamment sportifs, à dimension internationale. Nous l'avons prouvé durant l'été 2024. Nous avons démontré qu'un modèle de Jeux soutenables est non seulement souhaitable, mais aussi possible. J'ajoute que ce modèle a démontré sa solidité. Pour le groupe Horizons & indépendants, cela justifie la reconduction de dispositifs innovants tels que les polycliniques, les voies réservées ou la participation du public par voie électronique.

Je tiens ensuite à vous rassurer : ce projet de loi comporte des garanties de transparence renforcées. La Cour des comptes exercera un contrôle étendu sur tous les acteurs des Jeux. Son premier rapport est attendu pour 2028, avant les épreuves. Elle remettra un bilan exhaustif au plus tard en décembre 2031. D'autre part, l'Agence française anticorruption (AFA) verra ses compétences élargies et ses moyens renforcés, tandis que la France s'alignera sur le code mondial antidopage tel qu'il a été modifié en 2027. Ces garanties démontrent notre volonté de prévenir tout risque de dérive et de renforcer la crédibilité internationale de notre pays.

Je tiens également à rappeler que nous sommes face à des enjeux bâtimentaires et d'investissement. Ce texte permettra d'accélérer les procédures d'urbanisme, ce qui est indispensable pour la livraison des infrastructures. Les dérogations prévues demeurent, bien entendu, temporaires et ciblées. Elles ne pénaliseront pas les efforts réalisés par les collectivités en application de la loi « climat et résilience ».

Nous savons tous que ce type d'événement pose des défis majeurs en matière de sécurité. Les mesures prévues par le texte, à la fois proportionnées et temporaires, s'inscrivent dans l'objectif de garantir la sérénité du moment. Le texte reconduit jusqu'en 2027 l'expérimentation de la vidéoprotection algorithmique dans des conditions strictement encadrées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), à savoir sans recours à la biométrie ni à la reconnaissance faciale. Il permettra aussi aux forces de sécurité, en lien avec des agents privés sous contrôle, de mener des inspections visuelles des véhicules aux abords des sites.

Ensuite, ce projet de loi apporte enfin des réponses concrètes pour ce qui est des enjeux sociaux et territoriaux. Il autorisera par exemple l'ouverture dominicale sur la base du volontariat afin de favoriser l'activité économique pendant la période des Jeux. Il permettra d'utiliser des logements sociaux ou des foyers de jeunes travailleurs (FJT) vacants pour héberger temporairement des bénévoles, des membres des forces de sécurité ou des salariés. Il facilitera la rénovation du parc privé dans les stations, afin de répondre dans la durée aux besoins d'hébergement des touristes et des saisonniers – c'est une excellente nouvelle pour les communes concernées. Ainsi, les Alpes françaises, de Nice au Grand-Bornand, formeront un territoire olympique et paralympique cohérent.

Pour le groupe Horizons & indépendants, ce texte répond à deux objectifs : la sobriété et l'intelligence territoriale. Je rappelle que 95 % des sites de compétition existent déjà et seront valorisés, tandis qu'une évaluation environnementale complète sera obligatoire.

Mon groupe votera donc en faveur de ce projet de loi, en réaffirmant une vision ambitieuse et responsable : celle de Jeux sobres,...

M. Jean-François Coulomme. Ah, 4 milliards, c'est de la sobriété ?

Mme Béatrice Piron. ...responsables et sécurisés. En 2030, la France prolongera l'héritage de Paris 2024, renforcera un projet territorial inédit et sera au rendez-vous de la performance sportive, de l'exigence environnementale et des retombées locales durables. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Joël Bruneau.

M. Joël Bruneau (LIOT). Nous sommes appelés à nous prononcer sur un projet de loi relatif aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030. Il s'agit pour notre pays d'accueillir dans les meilleures conditions cet événement majeur, tout en donnant aux territoires de montagne les moyens d'en tirer un héritage concret et durable.

Personne ne l'ignore, ce texte comporte des dérogations importantes, notamment en matière d'urbanisme, d'environnement et de participation du public. Je le relève à mon tour : chaque fois qu'il nous revient d'accueillir un événement d'une ampleur particulière, nous sommes obligés de légiférer pour adapter notre droit, ce qui en dit long sur la complexité du cadre de droit commun.

La question des équilibres financiers peut inquiéter, légitimement, certains d'entre nous. À ce sujet, je souligne une avancée permise par nos débats : la possibilité accordée aux deux régions hôtes de se porter garantes sur le plan financier, qui avait été supprimée par le Sénat, a été rétablie par l'Assemblée nationale en commission, puis validée en séance, conformément au souhait du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires.

D'ailleurs, le dispositif adopté n'impose rien aux régions : il leur ouvre la possibilité d'une garantie strictement encadrée, doublement plafonnée, et activable uniquement par convention avec l'État. Autrement dit, il leur redonne une place pleine et entière dans la gouvernance des Jeux, sans les exposer à un risque budgétaire excessif, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

La réussite des Jeux dépendra également de leur capacité à être un événement aussi largement partagé que possible. C'est la raison pour laquelle nous avons défendu, avec d'autres, l'idée d'une billetterie solidaire, pour que ces jeux ne soient pas réservés à quelques-uns, mais qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. Madame la ministre, vous nous avez indiqué que le Cojop réfléchissait et travaillait déjà à un dispositif de billetterie populaire, dont le gouvernement accompagnerait l'instauration. Nous avons entendu cet engagement et nous en félicitons, puisqu'il répond à une préoccupation importante de notre groupe, comme de l'ensemble de nos concitoyens, en particulier ceux qui vivent dans ces régions de montagne et qui doivent pouvoir profiter pleinement du spectacle donné par les nombreux sportifs internationaux qui seront présents à cette occasion.

Dans le même esprit, nous saluons les avancées en matière d'inclusion, qu'il s'agisse de l'ouverture des Jeux paralympiques aux athlètes présentant un handicap mental ou de la formation des volontaires au handicap. Ces dispositions contribuent à faire des Jeux un événement exigeant sur le plan de l'accessibilité et fidèle à l'esprit paralympique.

Nous avons également été très attentifs à la manière dont les Jeux s'intégreront dans la vie quotidienne des territoires hôtes. Ces vallées ne doivent pas être mises sous cloche pendant quinze jours : elles doivent rester accessibles, vivantes et respectées. Les ajustements adoptés en séance, qu'il s'agisse de l'accès des riverains aux voies olympiques ou du strict encadrement des occupations temporaires de terrains privés, vont dans le bon sens. Ils rappellent qu'un événement de cette ampleur ne peut réussir que s'il s'inscrit harmonieusement dans les territoires qui l'accueillent et s'il en respecte les habitants.

Enfin, nous avons soutenu les mesures visant à renforcer l'héritage territorial : meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, amélioration de la mobilité, clarification des aménagements utiles pour l'après-Jeux. Ces dispositions permettent de replacer cet événement dans une trajectoire de long terme, au bénéfice durable des populations concernées.

Au terme de nos travaux, le texte qui nous est soumis est plus lisible, plus équilibré et davantage tourné vers l'intérêt des territoires. Il offre désormais toutes les garanties nécessaires pour préparer sereinement les Jeux de 2030 et donner à la France les moyens de tenir cet engagement avec sérieux, ambition et responsabilité. C'est pourquoi le groupe LIOT votera pour ce projet de loi. (*Mme Maud Petit applaudit.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Soumya Bourouaha.

Mme Soumya Bourouaha (GDR). Mon groupe, le groupe GDR, n'est nullement opposé aux grands événements sportifs ni à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en France. Je garde en mémoire les Jeux de 2024, qui se sont tenus dans mon département et à Paris. Ils ont suscité une ferveur populaire bien réelle, des moments de partage intenses et des souvenirs forts, qui ont durablement marqué les habitants comme les territoires concernés. L'expérience de Paris 2024 l'a montré : notre pays sait organiser de grands événements sportifs et en faire de véritables fêtes populaires.

Ces compétitions, comme tous les grands événements sportifs internationaux, sont essentielles pour les athlètes, qui s'entraînent durement depuis de longues années pour vivre ces moments d'exception. J'en parle en connaissance de cause, ayant moi-même participé à plusieurs compétitions dans ma jeunesse. Elles sont aussi déterminantes dans un parcours sportif individuel et contribuent pour celles et ceux qui y assistent à la cohésion sociale et à l'émotion collective. Les Jeux sont des événements rares, attendus, qui marquent durablement un pays.

Cela étant, le texte qui nous est proposé aujourd'hui donne de nombreux motifs de regret. Ce projet de loi est avant tout un texte de dérogations : en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement, de logement ou encore de sécurité. Il contourne le droit commun, accélère les procédures et remplace les enquêtes publiques par de simples consultations électroniques, qui exclurent de fait une partie des citoyens, en particulier dans les territoires concernés par les épreuves.

Sur le plan environnemental, le signal envoyé est d'autant plus préoccupant que les sports d'hiver sont en première ligne face au changement climatique. La baisse durable de l'enneigement pose clairement la question de la soutenabilité de leur modèle. Pourtant, ce texte facilite l'artificialisation des sols, les expropriations et l'occupation de zones protégées.

Sur le plan financier, les alertes sont tout aussi inquiétantes, puisque deux rapports de l'Inspection générale des finances (IGF) prévoient un déficit potentiel du Cojop compris entre 800 et 900 millions d'euros. Ce déficit pourrait être assumé par les collectivités territoriales, donc *in fine* par les contribuables.

En matière de logement, nous nous opposons à la mise à disposition de logements situés dans le parc locatif social ou dans les foyers de jeunes travailleurs. À ce titre, nous avons déposé plusieurs amendements tendant à revenir sur ces mises à disposition, mais aucun n'a été retenu. L'expérience de 2024 a pourtant mis en lumière les risques de dérives auxquelles ce texte ouvre de nouveau la voie, faute de garanties suffisantes.

Sur la question de la sécurité, ce texte va trop loin : extension des pouvoirs de la sécurité privée, nouvelles interdictions de paraître, prolongation de la vidéoprotection algorithmique, alors même que les résultats des dernières expérimentations n'en prouvent pas l'efficacité. Ce qui devait rester exceptionnel tend à devenir permanent.

Au fond, ce texte ne soutient en rien le développement de la pratique sportive. Alors que les sports d'hiver demeurent pour l'essentiel réservés aux catégories les plus aisées de la population, ce projet de loi n'apporte aucune réponse en matière de démocratisation et d'ouverture de ces pratiques aux classes populaires. Il ne s'agit donc pas d'un texte de compromis – d'autant qu'aucun amendement, hormis ceux des rapporteurs, n'a été adopté.

Par ailleurs, le choix de certains sites interroge : il semble davantage motivé par des préoccupations politiques que fondé sur des critères objectifs. C'est notamment le cas du choix d'organiser la plupart des épreuves de glace à Nice, qui rendra nécessaire la construction d'une patinoire olympique, alors même que deux patinoires olympiques existantes auraient pu être utilisées.

Ainsi, la tenue de cet événement sportif semble davantage servir des ambitions politiques qu'une volonté réelle de promouvoir une pratique populaire du sport, soutenable tant sur le plan écologique que financier. Enfin, il est légitime de s'interroger sur la place qui est réellement accordée au sport dans notre société au vu de la faiblesse des moyens que l'État y consacre en dehors de l'organisation de grands événements sportifs. Le coup de rabet porté au pass sport en a récemment donné une illustration frappante. Pour toutes ces raisons, nous émettons les plus grandes réserves à l'égard de ce projet de loi. La majorité des députés du groupe GDR s'abstiendront sur ce texte et, pour ma part, je voterai contre. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Sophie Ricourt Vaginay.

Mme Sophie Ricourt Vaginay (UDR). Contrairement aux discours alarmistes que nous avons trop souvent entendus ces dernières semaines sur une prétendue incapacité du Parlement à travailler, le texte que nous examinons aujourd'hui est bien présenté conformément au calendrier attendu. Le Parle-

ment est au rendez-vous. Il exerce pleinement sa mission. C'est précisément pour cela que nous devons regarder ce projet de loi avec lucidité et exigence, sans complaisance.

Le texte qui nous est proposé ne se limite pas à donner un cadre à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 dans les Alpes. Il touche au cœur même de notre responsabilité politique : l'aménagement équilibré du territoire, la sincérité des décisions publiques et le refus des arrangements politiques et électoralistes. Nous le voterons par responsabilité. (*M. Jean-François Coulomme s'esclaffe.*) Mais qu'il n'y ait aucune ambiguïté : ce vote n'est ni un blanc-seing ni un acte de foi.

Oui, les Jeux d'hiver 2030 s'inscrivent dans le sillage des Jeux de Paris 2024, dont le succès est incontestable, mais la comparaison s'arrête là. La candidature alpine s'est construite dans l'urgence, par défaut, avec peu de candidats et sous une forte impulsion politique régionale,...

M. Jean-François Coulomme. Sans oublier celle du Premier ministre de l'époque !

Mme Sophie Ricourt Vaginay....alors même que les équilibres financiers n'étaient pas stabilisés, qu'aujourd'hui encore, les choix d'infrastructures demeurent flous et les conséquences territoriales insuffisamment débattues.

Or le projet de loi que nous examinons vise à accélérer, déroger, proroger. Urbanisme, publicité, occupation du domaine public, infrastructures temporaires devenant quasi permanentes : force est de constater que tout est fait pour court-circuiter le débat local au nom de l'événement. Je pense notamment aux dérogations en matière d'affichage publicitaire, y compris dans des sites naturels et patrimoniaux protégés, ou encore à la pérennisation d'ouvrages prétendument temporaires, laquelle contredit frontalement les documents d'urbanisme locaux.

Ce sont des choix lourds, durables, parfois irréversibles, contre lesquels l'exemple niçois doit nous servir d'avertissement. Une décision politicienne et partisane a imposé la transformation temporaire d'un hangar portuaire en palais des congrès, sans vision de l'aménagement, sans respect de l'environnement, sans cohérence urbaine. Décidé dans l'urgence, ce projet est devenu une verrue urbaine – l'exact opposé d'un aménagement harmonieux du territoire –, que la loi olympique va pérenniser. Un tel choix illustre ce que produit une gouvernance par l'arrangement politique : des équipements hors-sol, imposés, que les collectivités doivent ensuite assumer sur le long terme.

S'agissant de l'aménagement de nos Alpes, il faut avoir le courage de le dire : les Alpes du Nord ont été désenclavées grâce aux Jeux olympiques – Grenoble en 1968, Albertville en 1992. Ces événements ont laissé un héritage structurant : routes, rail, accès, attractivité durable.

Les Alpes du Sud, elles, ont connu l'exact inverse. Elles ont été sacrifiées sur l'autel d'une écologie punitive, théorisée et appliquée au plus haut niveau de l'État, lorsque Dominique Voynet, alors ministre, a interrompu le projet d'autoroute A51. Résultats ? Des décennies d'embouteillages, des flux concentrés sur des routes sous-dimensionnées, une insécurité routière accrue et un impact environnemental bien réel, dont il serait d'ailleurs intéressant de mesurer sérieusement le bilan carbone : si empêcher l'aménagement de l'autoroute A51 n'a pas supprimé les flux, cela les a rendus plus polluants, plus dangereux et plus injustes. (*Mme Caroline Parmentier applaudit.*)

Nous le disons clairement : les Alpes du Sud ne se résument pas au seul Briançonnais. Elles incluent aussi la Durance, le Verdon, la vallée de l'Ubaye et, plus largement, toutes les vallées de vie permanente, les mobilités du quotidien – celles des habitants, des salariés, des familles. L'aménagement du territoire ne peut pas être pensé à l'aune d'un événement ponctuel ni selon une vision politicienne. Il doit répondre aux besoins réels des habitants, à long terme, avec cohérence, continuité et équité.

C'est bien cette écologie punitive, nourrie de décisions partisanes, que nous combattons à l'UDR. Car ces politiques sacrifient les territoires sans les protéger, pas plus qu'elles ne protègent les habitants ou l'environnement. La ligne de notre groupe est claire : oui aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030, oui à des infrastructures utiles, durables, pensées pour l'après-Jeux. Mais non aux décisions politiques, aux arrangements partisans. Non à une écologie punitive qui sacrifie toujours les mêmes territoires. Non à un aménagement des Alpes à deux vitesses !

Nous voterons pour ce texte par esprit de responsabilité,...

M. Jean-François Coulomme. Tout ça pour ça !

Mme Sophie Ricourt Vaginay. ...mais nous serons exigeants, vigilants et constants, car l'aménagement du territoire ne se réalise pas à coups de dérogations. Il engage l'avenir de nos territoires et donc notre responsabilité politique collective. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Alexis Jolly.

M. Alexis Jolly (RN). Ce débat sur les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 aura eu un mérite : il aura mis en lumière deux visions aujourd'hui irréciliables de la montagne, du sport et de la France.

D'un côté, une vision que nous assumons pleinement : celle d'une montagne vivante, active, populaire, d'une montagne qui travaille, qui innove, qui avance et qui continue de faire rayonner notre pays. De l'autre, une vision défendue par l'extrême gauche, une vision punitive, idéologique, hors-sol, qui consiste à être absolument contre tout.

Car, soyons clairs, la gauche est contre la voiture, contre le ski, contre les remontées mécaniques,...

M. Jean-François Coulomme. Contre les racistes !

M. Alexis Jolly. ...contre les hôtels, contre les commerces, contre les festivals, contre les patinoires, contre l'éclairage, contre la fréquentation touristique. Contre la vie, au fond.

M. Hendrik Davi. Contre le RN !

M. Jean-Paul Lecoq. Contre l'extrême droite !

Mme Élisabeth Martin. Contre les fascistes !

M. Alexis Jolly. À les écouter, la montagne idéale serait une montagne sans routes, sans vacanciers, sans familles, sans enfants, sans touristes étrangers. (*M. Jean-François Coulomme s'exclame.*) Une montagne silencieuse, figée, désertée, transformée en un musée à ciel ouvert. Mais la montagne réelle, chers collègues, ne correspond heureusement pas à cette vision idéologique sous emprise gauchiste. C'est un territoire habité, travaillé, aimé.

Et j'entends l'extrême gauche nous accuser de vouloir détruire la nature. Mais avant de donner des leçons, qu'elle regarde ce qu'elle fait, elle, lorsqu'elle a le pouvoir ! Qu'elle regarde les *rave parties* illégales que l'on tolère ou qu'on laisse faire, pour retrouver ensuite les champs ravagés, les récoltes

détruites, les forêts saccagées, avec des tonnes de déchets abandonnés et des communes laissées seules face aux dégâts ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, EcoS et GDR.*)

Qu'elle regarde aussi les villes qu'elle dirige, devenues trop souvent des bourbiers urbains où l'espace public est livré aux dégradations, aux saccages, à l'insécurité, à la délinquance et à une fiscalité toujours plus lourde pour ceux qui respectent les règles.

Mme Mathilde Feld. N'importe quoi ! On voit que vous n'y mettez jamais les pieds !

Mme Marietta Karamanli. Ne parlez pas de ce que vous ne connaissez pas !

M. Alexis Jolly. Voilà sa drôle de vision de l'écologie. Une écologie de discours – jamais celle des résultats –, une écologie à géométrie variable – intraitable avec les territoires de montagne, mais étrangement aveugle quand les destructions viennent de son propre camp.

Mme Mathilde Feld. Ridicule !

M. Alexis Jolly. Nous, nous faisons un choix radicalement différent. Nous faisons confiance.

Nous faisons confiance aux acteurs de la montagne, pas aux idéologues. Nous faisons confiance aux maires, ceux qui se battent chaque jour pour sauver des commerces, maintenir des écoles ouvertes et éviter que leurs villages deviennent des décors de cartes postales vides.

Mme Élisabeth Martin. Et la pub ? Et l'urbanisme ?

M. Alexis Jolly. Nous faisons confiance au directeur de station, qui prend des risques personnels, qui hypothèque parfois sa maison pour financer une future remontée mécanique, parce qu'il croit encore à son territoire et à la neige.

M. Jean-François Coulomme. C'est n'importe quoi ! Vous avez fumé ou quoi ? (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Alexis Jolly. Nous faisons confiance au chef d'entreprise français, qui investit dans des canons à neige plus économes en eau et en électricité, qui innove, qui s'adapte pendant que d'autres préfèrent interdire plutôt que progresser.

Nous faisons confiance au restaurateur, qui se lève à l'aube en pleine saison, qui emploie des saisonniers et qui sait que si l'hiver est raté, c'est toute l'année qui est compromise.

Nous faisons confiance au moniteur de ski, qui apprend à un enfant à ne pas avoir peur, qui transmet un savoir-faire français reconnu dans le monde entier.

Nous faisons aussi confiance à l'organisateur d'un festival international, qui fait, le temps de quelques jours, d'une station de montagne le centre du monde du sport, de la culture, de la jeunesse et de la musique.

M. Jean-François Coulomme. Vive Philippe Katerine !

M. Alexis Jolly. Et nous faisons confiance au père de famille, celui qui chausse les skis avec ses enfants, qui leur apprend les premières glissades et transmet avec elles l'amour de la montagne, le respect de la nature et le goût de l'effort.

Voilà tous ceux que l'extrême gauche déteste, toutes ces personnes qui, en montagne, veulent ces jeux et s'y préparent. Elles y voient une fierté, une chance pour leur territoire et pour la France.

Contrairement à ce que certains affirment, ces jeux ne partent pas d'une page blanche. Une très grande partie des infrastructures existent déjà : les domaines skiabiles, les pistes, les remontées mécaniques, mais aussi les équipements hérités des JO d'Albertville, comme le site de Pralognan-la-Vanoise pour le bobsleigh ou les tremplins de saut à ski de Courchevel, déjà en fonctionnement.

M. Vincent Rolland. Tout ça, c'est grâce à la Savoie !

M. Alexis Jolly. Ce qui est prévu, ce n'est pas des constructions inutiles, mais c'est la modernisation – des mises aux normes, des équipements plus sobres et plus efficaces énergétiquement.

Je m'adresse à ceux qui font tourner la montagne, à ceux qui investissent, qui embauchent, qui prennent des risques. Notre cap est simple : faire de la France la première destination montagne du monde ! Les JO de 2030 doivent servir à atteindre cet objectif ; pas à freiner les projets, mais à vous donner de l'élan.

Nous voulons que ces jeux soient des Jeux populaires, fiers et enracinés. Des Jeux qui ressemblent à la France et qui montrent au monde une nation qui n'a pas honte de vivre, de produire, de célébrer le sport et l'excellence !

C'est pour cette montagne vivante, pour cette France qui assume ses grands événements et pour ceux qui travaillent, qui innove et qui transmettent que le groupe Rassemblement national votera ce texte.

Madame la ministre, la réussite de ces jeux appellera des soutiens solides, sincères et enracinés sur le terrain. Sur cette base, nous saurons toujours répondre présent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Matthieu Marchio. Bravo !

Mme la présidente. Sur l'ensemble du texte, je fais annoncer le scrutin public dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

La parole est à Mme Graziella Melchior.

Mme Graziella Melchior (EPR). En cette semaine de reprise des travaux législatifs pour cette nouvelle année 2026, que je vous souhaite à tous bonne, nous avons à nous exprimer sur le projet de loi relatif à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2030. Aussi, je me réjouis que nous permettions, par ce texte, l'organisation de cet événement majeur pour notre pays. Il se tiendra dans les Alpes françaises, du 1^{er} au 17 février 2030, puis du 1^{er} au 10 mars, pour ce qui concerne les Jeux paralympiques.

Naturellement, ce projet s'inscrit dans notre tradition d'accueil, mais aussi dans la foulée de la grande réussite qu'ont constitué, aux yeux du monde entier, les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris.

C'est forts de cette expérience que nous nous sommes penchés sur cette loi au mois de décembre. Nos débats ont permis d'aboutir à une version consolidée du texte, défendue avec conviction par Mme la ministre des sports. (*M. Jimmy Pahun applaudit.*)

Ce texte adopté par le Sénat à la quasi-unanimité et par l'Assemblée à une large majorité, il nous revient désormais de le confirmer par un vote solennel. Je ne doute pas que certains irrédutibles, anti-tout, sauront nous rappeler qu'ils n'en veulent pas. Cependant, je note que les très nombreuses voix qui s'opposaient aux Jeux de Paris se sont faites plus discrètes, peut-être à la suite du succès de l'événement.

Des questions et des inquiétudes demeurent, notamment chez certains élus locaux et habitants des Alpes françaises. Les autorités responsables de l'organisation des Jeux d'hiver 2030 auront à y répondre, afin de faire de ces jeux un moment de joie et de réussite.

Au cours des quatre prochaines années, le Parlement se saisira ainsi du suivi de l'application de la loi. Ce contrôle portera d'abord sur l'aspect financier, car des doutes apparaissent déjà quant au respect du budget prévisionnel. Il est de notre devoir d'assurer que l'argent public soit employé et investi utilement afin que les territoires organisateurs puissent en bénéficier au mieux et pour longtemps.

Une transparence permanente sur le financement devra être assurée au cours des prochaines années. Aussi, notre assemblée a adopté un amendement demandant au gouvernement de remettre un rapport public présentant le suivi budgétaire, économique, social et environnemental de l'ensemble des dépenses liées aux Jeux.

Sur le plan écologique également, il conviendra que l'exigence soit maximale. Rappelons qu'en matière de changement climatique, la montagne est en première ligne, comme en témoignent les avalanches meurtrières qui ont eu lieu ces derniers jours.

Rien ne doit être cédé à cet enjeu prioritaire et les Jeux de 2030 doivent être l'occasion de réaliser des projets exemplaires en matière de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

L'exemple des Jeux de Paris est déjà un socle en matière de sobriété, mais l'ambition devra être rehaussée dans ces territoires fragiles. À ce sujet, qui m'est cher, je me réjouis que nous ayons adopté, dans cet hémicycle, un amendement visant à inscrire les Jeux d'hiver de 2030 dans une trajectoire zéro déchet et zéro plastique à usage unique. (*M. Jimmy Pahun applaudit.*)

Nous souhaitons notamment interdire les bouteilles en plastique de moins de 50 centilitres. Par ailleurs, notre assemblée a adopté un amendement visant à demander au Cojop de publier dans les deux ans une estimation de l'impact environnemental des Jeux. Celle-ci devra notamment porter sur leur bilan carbone, sur leurs conséquences sur la biodiversité, sur l'artificialisation des sols et sur la ressource en eau.

En outre, ce texte prévoit un ensemble de mesures dérogatoires, afin de garantir, dans les délais impartis, la construction des infrastructures et l'entrée en vigueur des dispositifs nécessaires à l'événement. Il ne faut pas y voir un passe-droit, mais un pacte de confiance avec les acteurs mobilisés, qui laisse cependant subsister les nécessaires garde-fous. Cette loi offre aussi l'occasion de poser un cadre renforcé en matière d'éthique et d'intégrité, notamment dans la lutte contre la corruption et le dopage. Elle impose aussi au Cojop 2030 d'élaborer une charte du volontariat encadrant les conditions de recours aux bénévoles. Celle-ci a été enrichie dans l'hémicycle, notamment par l'adoption d'amendements visant à renforcer la formation des volontaires dans la lutte contre les discriminations et la sensibilisation au handicap. Le Cojop devra aussi présenter une stratégie de valorisation de l'engagement des volontaires.

Ces jeux auront évidemment des retombées économiques immédiates, pour tous les acteurs du tourisme de montagne dans les régions alpines. Le projet de loi vise à contribuer à leur réussite, notamment grâce à des mesures facilitant le travail dominical ou relatives aux publicités pour les sponsors.

Enfin, les dispositions relatives à la sécurité ont globalement été adoptées conformes au texte initial. Je pense notamment à la prolongation de l'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique, testée pendant les JOP de 2024, ou encore à l'interdiction de paraître sur les lieux de compétition.

Ce texte est équilibré. Il a été enrichi par ses examens au Sénat et à l'Assemblée. Nous sommes nombreux, sur ces bancs, à être convaincus que ces jeux sont une chance pour notre pays. Le groupe Ensemble pour la République votera donc pour. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Sandrine Noubé.

Mme Sandrine Noubé (LFI-NFP). Le gouvernement s'apprête à financer à hauteur de 2,5 milliards d'euros des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver sans neige.

À côté de cela, ce sont près de 4 milliards d'euros d'économies sur la santé qui ont été votées dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) en décembre dernier. À côté de cela, le projet de loi de finances (PLF) pour 2026 prévoit des coupes de près de 18 % dans les budgets des sports, de la jeunesse et de la vie associative. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

Quand il s'agit des besoins quotidiens de nos concitoyens, il s'agit d'être responsable et de réduire les budgets. Mais pour le sport spectacle et pour lisser son image à l'international, là, il n'en est pas question.

M. Sylvain Maillard. Vous n'aimez pas le sport !

Mme Sandrine Noubé. Consacrer 2,5 milliards d'euros d'argent public au profit d'une oligarchie de multinationales et de spéculateurs, ce n'est pas sérieux.

M. Sylvain Maillard. Vous n'aimez pas non plus le travail. En fait, vous n'aimez rien !

Mme Sandrine Noubé. Dans notre pays, les services publics s'effondrent, faute de moyens. Dépenser ces sommes pharaoniques pour du sport spectacle est irresponsable, je dirai même criminel. (*Mêmes mouvements.*) Imposés sans débat, financés par l'argent public, contraires aux engagements climatiques et désormais contestés au niveau international, ces jeux d'hiver 2030 incarnent un passage en force politique, totalement antidémocratique et anti-écologique. Et pour cause : signature précipitée du contrat hôte olympique, absence de débat public, absence de consultation du Conseil national de la montagne (CNM), absence de consultation du comité de massif des Alpes, absence de saisine de la Commission nationale du débat public, absence d'évaluation environnementale et d'études d'impact...

Le 19 novembre dernier, les Nations unies ont jugé recevable la saisine déposée par plusieurs organisations et collectifs citoyens qui dénonçaient l'absence totale de participation du public au processus décisionnel de ces JOP 2030.

Cette décision, historique, confirme que le gouvernement engage la France dans ces jeux en violation de ses obligations internationales.

Revenons-en à ce projet de loi, qui présente de graves menaces démocratiques, écologiques et budgétaires. Même après son passage dans l'hémicycle, ce texte s'inscrit toujours dans un cadre juridique d'exception, qui prévoit de durcir les restrictions aux libertés publiques et d'affranchir la construction d'équipements temporaires du respect de nos règlements et normes.

Ce texte est l'annonce d'un scandale écologique majeur : atteinte aux écosystèmes alpins, consommation excessive d'eau par un recours massif à la neige artificielle, artificialisation des sols pour l'aménagement de pistes ou encore maintien d'un tourisme de neige à bout de souffle.

Ce texte est l'annonce d'une surveillance de masse au détriment des libertés fondamentales.

M. Sylvain Maillard. Vous nous avez déjà fait ce cinéma avant les Jeux de 2024 !

Mme Sandrine Noubé. Vous voulez, à la faveur de ces jeux, imposer la prolongation de la vidéosurveillance algorithmique, alors même que la démonstration de la nécessité et de la proportionnalité du dispositif de surveillance prévu pour les Jeux de 2024 n'a pas été faite. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Que dire des atteintes à nos libertés fondamentales – au droit à la vie privée, au principe de non-discrimination, à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique ?

Malgré tout cela, on ose encore nous parler d'héritage. Mais de quel héritage s'agit-il ? (*Mêmes mouvements.*) Des milliards évaporés dans des infrastructures éphémères ? Des quartiers gentrifiés, dont les habitants historiques sont expulsés pour laisser place à l'immobilier spéculatif ? Une surveillance massive, légitimée par l'événement, mais qui perdurera bien après la cérémonie de clôture ? Des scandales environnementaux programmés ? Une contestation citoyenne ignorée ? Une démocratie bafouée ?

M. Pierre Cordier. La France insoumise n'aime pas le sport !

Mme Sandrine Noubé. Ces JOP 2030 ne sont pas un projet sportif, mais un projet politique et une aberration environnementale. (*Mêmes mouvements.*)

Nos Alpes souffrent déjà, vous allez les abattre. Organiser les Jeux dans des zones déjà touchées par le réchauffement climatique, c'est condamner nos montagnes et gaspiller des ressources. Pour toutes ces raisons, nous nous opposons à ce texte oppressif, répressif, écocidaire, à des Jeux qui n'ont rien de populaire, qui dilapident l'argent public au détriment de nos concitoyens et de nos Alpes. (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe ÉcoS.*)

VOTE SUR L'ENSEMBLE

Mme la présidente. Je mets aux voix l'ensemble du projet de loi.

(*Il est procédé au scrutin.*)

Mme la présidente. Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants	520
Nombre de suffrages exprimés	502
Majorité absolue	252
Pour l'adoption	403
contre	99

(Le projet de loi est adopté.) (Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.)

Suspension et reprise de la séance

Mme la présidente. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à dix-sept heures trente, est reprise à dix-sept heures trente-cinq.)

Mme la présidente. La séance est reprise.

3

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

Nouvelle lecture

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi de finances pour 2026 (n^{os} 2247, 2321).

PRÉSENTATION

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique. Il y a quelques semaines, nous nous sommes quittés après l'échec d'une commission mixte paritaire (CMP), au sein de laquelle certains d'entre vous ont siégé, sur le projet de loi de finances (PLF) pour 2026 et le vote à la quasi-unanimité – ce dont je vous remercie – d'une loi spéciale.

Après son examen en commission des finances la semaine dernière, nos travaux sur le PLF reprennent en séance publique. Il est temps en effet de mettre un terme au régime temporaire introduit par la loi spéciale, qui pénalise notre économie sans être à la mesure des bouleversements mondiaux qui se sont récemment accélérés.

La loi spéciale ne constitue pas une solution pérenne ; elle maintient l'incertitude qui pèse sur les entreprises, les ménages et les services publics et suspend les dispositifs d'aide aux ménages modestes et aux associations. Au surplus, elle aggrave la situation de nos finances publiques. En effet, après l'adoption du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, le vote du PLF au Sénat et le passage du 31 décembre, le déficit prévu par le texte soumis à votre examen atteint 5,4 % du PIB, ce qui est inacceptable !

Alors que nous empruntons déjà plus cher que l'Italie, l'Espagne ou le Portugal et que nous devons lever 310 milliards sur les marchés cette année – ce que nous avons commencé à faire –, il est important de préserver la confiance des investisseurs. Aussi devons-nous corriger la trajectoire de nos finances publiques au plus vite.

La situation internationale est préoccupante ; la recomposition économique et géopolitique du monde s'accélère sur tous les continents : nous ne pouvons pas continuer à regarder les trains passer ! Aux États-Unis – dont je suis rentré ce matin –, j'ai pu constater que les autres puissances ne nous attendaient pas. Pendant que nous délibérons, nos partenaires se mobilisent, s'adaptent, investissent. Face aux nouvelles menaces, ils se réarment – nos adversaires aussi –, tandis que l'absence de budget bloque l'augmentation de nos dépenses de défense prévue à hauteur de 6,7 milliards.

Dans un contexte où les rivalités économiques sont exacerbées tant par des droits de douane unilatéraux que par des subventions massives aux exportations, nos partenaires intensifient leur soutien à l'innovation pour développer leur compétitivité et consolider leur souveraineté économique. En la matière, l'absence de budget prive nos entreprises d'un cap et d'un soutien financier de l'État non négligeable pour coordonner l'approvisionnement en minerais critiques, développer les filières stratégiques ou accompagner la décarbonation des sites industriels afin de maintenir la compétitivité de notre industrie face à une pression concurrentielle accrue.

Enfin, en s'engageant dans la voie du désendettement, nos partenaires dégagent des marges financières pour affronter les prochaines crises sanitaires, climatiques ou sécuritaires. Ici encore, l'absence de budget nous paralyse : certaines des mesures annoncées par le Premier ministre pour soutenir les agriculteurs nécessitent l'adoption d'un budget pour entrer en vigueur.

Il est urgent que la France imite ses partenaires. Dans tous ces domaines, il nous faut agir vite pour protéger les Français et préparer l'économie de demain.

Force est de reconnaître que ces derniers mois, ces dernières semaines, ces derniers jours, ces dernières heures ont été très utiles : nous avons débattu et exprimé nos divergences ; nous nous sommes écoutés ; notre culture politique et nos pratiques ont évolué. Cette clarification de nos positions demandait du temps. Il nous a été donné ou plutôt, vous vous l'êtes donné. L'heure est désormais aux solutions.

Vos efforts pour trouver un accord ont payé une première fois avec le vote du PLFSS. Je suis convaincu que nous sommes de nouveau capables d'arriver à un compromis sur un texte budgétaire acceptable pour une majorité d'entre vous, même s'il ne satisfait complètement personne.

Une dernière fois, je rappelle notre cadre budgétaire exigeant : le texte final doit limiter à 5 % du PIB le déficit de l'ensemble des administrations publiques pour 2026 et partager l'effort budgétaire entre les acteurs économiques.

M. Matthias Tavel. Vous ne croyez même pas à ce que vous dites ! Mettez-y un peu de conviction !

M. Roland Lescure, ministre. Nos partenaires européens, avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir hier devant le Fonds monétaire international (FMI), font confiance à la France. Ils sont convaincus que nous pouvons atteindre cet objectif ; je le suis également. Le budget est à portée de main. L'urgence est de s'accorder sur le fond. Si un dernier effort est nécessaire, je sais qu'une grande partie d'entre vous souhaitent le consentir. Alors mettons-nous d'accord, limitons les dégâts et permettons à la France d'avancer ! Pour cela, nous sommes à votre service. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

Mme Amélie de Montchalin, *ministre de l'action et des comptes publics*. Après que la CMP réunie le 19 décembre s'est avérée non conclusive, nous entamons une nouvelle lecture du PLF pour 2026 en repartant du texte adopté par le Sénat le 15 décembre. Depuis que je suis montée à cette même tribune le 24 octobre pour le commencement de la première lecture du texte, nous avons examiné plusieurs milliers d'amendements lors de centaines d'heures de débats. Notre promesse a été tenue : le débat a eu lieu, le Parlement a travaillé et continue à le faire. Jamais sous la V^e République, le Parlement n'a eu autant le pouvoir !

Toutefois, on entend certains responsables politiques dire que ces dernières semaines nous aurions fait du sur-place, que les efforts collectifs déployés auraient été inutiles, voire contre-productifs, et que la situation politique et budgétaire dans laquelle nous nous trouvons serait finalement pire que celle que nous connaissions mi-octobre au moment d'entamer nos débats.

Certains affirment que la méthode choisie par le Premier ministre et mise en œuvre par le gouvernement – la construction patiente du compromis, article par article, pour bâtir un texte utile aux Français – n'est pas la bonne et qu'il n'y aurait d'autre issue que la censure et le blocage.

À celles et ceux-là, je veux répondre clairement : la méthode du compromis fonctionne et représente à mes yeux – à nos yeux, je crois – la seule qui permette, dans une assemblée fragmentée, d'avancer. Elle est certes exigeante – elle prend du temps –, mais elle produit des résultats tangibles pour les Français.

J'en veux pour preuve l'adoption, le 16 décembre dernier, de la loi de financement de la sécurité sociale. Ce texte est un jalon essentiel pour assurer la pérennité de notre système de protection sociale dans un contexte de vieillissement de la population : avec 4,6 milliards d'économies, soit plus que les trois derniers PLFSS qui, eux, avaient été adoptés grâce à 49,3, il permet de freiner la dépense ; il donne en même temps 8 milliards supplémentaires à la santé, au profit des plus fragiles, des malades et des soignants.

M. Matthias Tavel. Allez dire ça aux médecins !

Mme Amélie de Montchalin, *ministre*. Ce texte que, je le rappelle, vous avez voté signe des avancées majeures, avec plusieurs mesures utiles : le congé de naissance pour les jeunes parents ; le remboursement intégral des fauteuils roulants pour les personnes en situation de handicap ; l'investissement dans l'habitat intermédiaire et l'accompagnement des maisons de retraite ; ou encore la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes en matière de pensions de retraite.

M. Matthias Tavel. Et les morts aux urgences, on en parle ?

Mme Amélie de Montchalin, *ministre*. La loi spéciale du 23 décembre a permis, grâce à votre responsabilité et à votre vote, d'assurer la continuité de la vie de la nation et le fonctionnement minimal de nos services publics en ce début du mois de janvier. Mais soyons lucides : ce n'est pas un budget mais un régime de service minimum, et ce n'est pas un projet pour un pays. Nous ne pourrions, nous ne saurions rester durablement dans cette situation sans que notre pays ne subisse des dommages irréversibles. Les Français méritent le maximum, le meilleur et non le minimum.

En ce régime de service voté, il nous est impossible d'apporter une réponse durable et nouvelle à la crise agricole, car les mesures du plan à 300 millions d'euros que nous avons annoncé avec mes collègues Annie

Genevard et Mathieu Lefèvre vendredi dernier ont besoin d'une traduction budgétaire. Il est également impossible de mettre en œuvre le pacte de refondation adopté au Sénat, dont la Nouvelle-Calédonie a tant besoin pour redresser son économie ; ce texte avait pourtant été largement soutenu dans cet hémicycle – je pense en particulier au député Metzdorf. Aucune dépense discrétionnaire nouvelle non plus ne peut avoir lieu : MaPrimeRénov' est à l'arrêt ; les subventions aux associations sont gelées ; ...

Mme Claire Lejeune. Ça, c'est vous qui l'avez choisi !

Mme Amélie de Montchalin, *ministre*. ...les investissements locaux sont différés. L'incertitude économique s'installe, et si elle perdure, elle nous coûtera cher. La loi spéciale nous a permis de gagner quelques jours pour prolonger nos discussions ; il est l'heure de les faire aboutir.

Quelles conclusions tirer de ces dizaines d'heures de débats qui nous ont réunis ces dernières semaines ? Plusieurs points de convergence sont apparus.

Nous sommes d'accord sur la nécessité de ramener le déficit sous 5 % en 2026 grâce à un effort équitablement partagé entre l'État, les collectivités et la sécurité sociale. Nous le sommes également, alors que le ras-le-bol fiscal progresse, sur celle de protéger les contribuables et les entreprises grâce à une modération des hausses d'impôt, tout en étant très fermes sur la lutte contre la suroptimisation fiscale. Nous convergions sur la nécessité d'apporter des réponses durables à la crise agricole et à celle du logement – je veux à ce propos saluer le travail qui a été mené par les députés de tous les bancs ou presque sur le statut du bailleur privé, tant dans le logement neuf collectif que dans l'ancien ; il faut aussi, dans un souci d'équilibre, soutenir le logement social. Nous partageons enfin la volonté de renforcer la compétitivité de nos entreprises en soutenant leurs efforts d'innovation et de décarbonation.

Mais le bilan de nos débats fait apparaître trois grands sujets sur lesquels nous devons encore rapprocher nos positions.

Le premier est le financement des collectivités. C'est le point pour lequel le travail de convergence à faire est le plus important ; c'est pourquoi le gouvernement a appelé en priorité les articles relatifs à ce thème, qui seront examinés dès ce soir. À l'approche des élections municipales, nous devons au plus vite donner aux conseils municipaux qui seront élus en mars de la visibilité sur les moyens dont ils disposeront pour commencer leur mandat.

Le deuxième sujet encore ouvert est celui des dépenses d'avenir, celles au profit des plus jeunes, de l'enseignement, de la recherche, de la transition écologique ou encore du logement – autant de sujets qui, on le sait, dépassent largement l'annuité budgétaire. Même en période de contraintes, il ne faut pas renoncer à l'avenir. Il nous faut donc choisir et investir.

Enfin, le troisième sujet sur lequel nous devons encore progresser est celui du pouvoir d'achat. Pour mieux protéger les plus modestes tout en garantissant l'équité dans l'effort, il faut faire en sorte que le travail paie mieux. Je pense aux décisions que vous devrez prendre sur le barème de l'impôt sur le revenu, le soutien aux travailleurs modestes et aux étudiants, tout comme aux apprentis.

Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas encore arrivés à un accord que celui-ci est impossible. Nous devons remettre l'ouvrage sur le métier et avancer ensemble.

Un danger existe cependant, et il ne réside ni dans le débat ni dans le désaccord. Le vrai danger, c'est le renoncement. Le danger consisterait à préférer la censure au compromis, le chaos à la responsabilité, l'impasse au travail.

Mme Christine Arrighi. Arrêtez avec ça !

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Certains, manifestement, ont le goût de la destruction plus que de la construction ; ils préféreraient censurer plutôt que proposer. Faire tomber le gouvernement maintenant reviendrait à refuser le débat, à plonger le pays dans l'instabilité et à acter l'impossibilité d'avoir un budget avant les élections municipales.

Mme Marie Pochon. Et une alternative à la Macronie !

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Cela reviendrait à prolonger le service minimum, à figer l'investissement et à laisser le déficit dériver. Les Français ne choisissent pas des élus pour bloquer, mais pour décider. (*Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*) Ils ne nous demandent pas de préparer 2027 dès aujourd'hui, mais d'agir pour 2026, pour eux, ici et maintenant. La grande échéance démocratique viendra en 2027 ; elle permettra aux Français de choisir entre des projets – clairs et sûrement très différents entre eux.

Le budget pour 2026 ne doit pas devenir le premier tract électoral de cette présidentielle. La question qui est posée à chacun est la suivante : voulons-nous que le pays avance ou qu'il s'enlise ? Le gouvernement a fait son choix : il continuera à tout faire pour aboutir à un compromis, pour que la France ait rapidement un budget et pour que 2026 soit une année d'action et non une année perdue. Merci d'avance pour le travail que nous ferons en ce sens ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe Juvin, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire.

M. Philippe Juvin, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire. Pascal disait que la vérité est rarement aimable. Celle de la situation de notre pays ne l'est guère, en effet. Nous cumulons le record d'Europe des taxes et impôts, et le déficit le plus abyssal de l'Union européenne.

M. Emmanuel Maurel. Ils ont enrôlé Pascal...

M. Philippe Juvin, rapporteur général. La commission mixte paritaire a échoué à se mettre d'accord sur un texte susceptible de recueillir le consentement à la fois de l'Assemblée et du Sénat. C'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui.

Le premier impératif, mes chers collègues, est simple : la France doit avoir un budget. Le fantasme de vivre sous l'empire de la loi spéciale pendant un an n'est ni possible ni souhaitable. L'économie, c'est la confiance. Jeter le doute sur notre capacité à adopter un budget, c'est saper la confiance et abîmer notre économie.

Notre objectif collectif est également simple : un déficit sous les 5 %, sinon adieu le retour aux 3 % en 2029, étape indispensable pour notre désendettement. Le PLF prévoyait un déficit de 4,7 % du PIB, puis sont venus successivement le PLFSS et l'examen au Sénat, qui ont chacun modifié la copie. Le PLFSS nous a valu 8,7 milliards de dépenses en plus, qui dégradent le solde ; sur cette somme, 6,6 milliards sont désormais à la charge du budget de l'État, et nous devons ici les assumer. Les concessions faites lors du PLFSS ont donc été très coûteuses. Au total, ce qu'il faut retenir, c'est que nous dépassons désormais les 5,4 %.

Pourquoi faut-il impérativement maîtriser la dette ? Parce que les intérêts que la France doit verser à ses créanciers rognent, année après année, ses marges de manœuvre. Une charge de la dette qui dépassera bientôt les 100 milliards viendra minorer d'autant le financement des services publics et notre capacité à correctement soigner, protéger et éduquer les Français. Et nous n'aurons aucune latitude le jour où surviendra une crise mondiale, dont les causes, hélas, ne manquent pas : une guerre, une crise de la dette privée, une bulle de l'intelligence artificielle, des tensions internationales, bref, une remontée des taux. Enfin, se désendetter, c'est retrouver l'exercice de la souveraineté. Dans une économie qui croît de 1 % par an, il n'est pas durablement possible de consacrer plus de 3 % du PIB au paiement de la charge de la dette publique.

M. Jean-François Coulomme. En Espagne, la croissance est à 3,5 % ! Posez-vous des questions !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Les grandes nations se perdent moins par des catastrophes que par l'accumulation de négligences et de petits abandons successifs. Le budget n'est donc pas un exercice technique, mais un acte de responsabilité historique.

Mme Marie-Christine Dalloz. Très bien !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Claudel disait qu'avec le diable, on ne pouvait pas aller très loin mais l'on pouvait tomber très bas ; c'est la même chose sans budget.

M. Emmanuel Maurel. Et il s'y connaissait en diableries, Claudel !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Et la plus grande malice du diable est de faire croire qu'il n'existe pas ; s'agissant du budget, c'est encore la même chose : certains font croire aux Français qu'il n'y a pas de problème. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Et que nous disent-ils ? La dette ? Ce n'est pas grave, on ne la remboursera pas. Le déficit ? Pas grave non plus. Et puis, rassurez-vous, nous disent-ils : pour financer tout cela, il y a toujours une solution miracle – les riches, les ultrariches, les ultra-ultrariches, les entreprises.

Mme Marie Mesmeur. Eh bien oui !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Bref, une caisse automatique : on appuie et ça paie toujours.

Mme Marie Mesmeur. Sauf qu'ils ne paient jamais, en fait !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Les bénéfiques ? Taxés à 100 %. L'Europe ? On ne paiera pas. La DGF – dotation globale de fonctionnement – des communes et des départements ? On ne paiera pas non plus. Vous l'avez compris, la parole donnée, les engagements internationaux, le droit européen, les règles communes : pour eux, tout cela est optionnel. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Vous croyez que j'exagère ? Pas du tout : ces propositions ont été formulées à l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Mme Élixa Martin. On veut des arguments !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. On les a entendues lors de l'examen du PLF en nouvelle lecture en commission des finances, qui s'est soldé samedi par le rejet d'un texte devenu insincère et, par bien des aspects, déraisonnable. Je vois que leurs auteurs se reconnaissent et j'en suis ravi.

Et puis, il y a ceux qui sautillent et hésitent. Je vous recommande l'excellent ouvrage de notre collègue et ancien président de la République François Hollande, consacré à

l'histoire des idées de la gauche. Il y cite Paul Brousse s'adressant à ses camarades socialistes pour les ramener au sens des responsabilités : « Descendez de vos hautes tours de l'utopie ! »

Mme Marie-Christine Dalloz. C'est bien pour les socialistes !

M. Emmanuel Maurel. Après Pascal, Paul Brousse...

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Eh bien, mes chers collègues, c'est exactement le message que je veux nous adresser aujourd'hui, pas seulement aux socialistes,...

Mme Marie Pochon. Oui, parlez à votre camp !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. ...mais à tout le monde : descendons des hautes tours de nos utopies ! Ce message vaut pour tout le monde. Disons la vérité ! Fini, les chansons pour endormir les petits enfants ! Si nous avons 3 300 milliards de dette, ce n'est pas parce que nous n'avons pas assez taxé,...

Plusieurs députés des groupes LFI-NFP et EcoS. C'est à cause de vous !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. ...c'est parce que nous avons trop dépensé. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Pour placer le pays sur une trajectoire soutenable de réduction des déficits et de stabilisation de la dette, il est indispensable de diminuer la dépense publique. L'objectif n'est évidemment pas de priver les citoyens du niveau de service légitimement attendu dans une économie avancée. Mais comment ne pas se poser la question de l'efficacité de la dépense publique dans un pays où elle représente 57 % du PIB, contre 49,6 % en moyenne dans la zone euro ? Vit-on plus malheureux chez nos voisins que chez nous ? Il faut à l'évidence mener une réflexion sur notre modèle qui s'essouffle depuis plusieurs décennies. Cette question devra être au centre des débats qui précéderont la prochaine élection présidentielle. Pour le moment, l'urgence consiste à apprendre la frugalité, à éliminer toutes les dépenses qui ne sont pas strictement nécessaires afin d'écarter l'épée de Damoclès de la dette publique. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Élisabeth Martin. Les pauvres la connaissent déjà, la frugalité !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Je vous proposerai donc des mesures simples et immédiatement efficaces pour réduire la dépense. D'abord, à l'article 36, une année blanche avec le plafonnement des ressources des opérateurs au niveau de 2025.

Mme Élisabeth Martin. Et comment feront les gens pour manger ?

M. Philippe Juvin, rapporteur général. C'est clair, c'est lisible et cela représente plus de 1,2 milliard d'économies.

M. Philippe Brun. Descendez de vos utopies !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Ensuite, un rabet de 2 % en moyenne sur toutes les dépenses de l'État, hors domaine régaliens – 6,2 milliards d'économies. Oui, un rabet. Je sais, certains diront que ce n'est pas très subtil, et ils auront raison. Mais l'expérience montre que c'est ce qui fonctionne. J'ai longtemps cru qu'il fallait d'abord mener des réformes de structure pour faire des économies. Je me trompais : ce sont les contraintes budgétaires qui forcent les structures à se réformer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Le rabet, outre ses vertus évidentes de rendement, permet la réforme de structure.

Mme Marie-Christine Dalloz. Très bien !

Mme Élisabeth Martin. C'est un peu léger !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Certains ont oublié que l'argent public n'appartenait pas à l'État mais aux Français, qui l'ont gagné, et à qui on le prend.

Mme Marie Pochon. Parlez-en à M. Wauquiez !

Mme Marie Mesmeur. Ce sont les niches qui prennent l'argent aux Français !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Je vous proposerai donc des amendements pour revenir sur la hausse de l'impôt sur le revenu.

Certains ont oublié que les entreprises n'étaient pas des vaches à lait que l'on pouvait traire à l'envi. Arrêtons de voter des taxes et des impôts sans jamais se préoccuper de leurs effets sur l'économie réelle ! Quand on surtaxe une entreprise, elle répercute toujours ses coûts, soit sur le consommateur, soit sur ses salariés, soit, tout simplement, en partant.

Je vous proposerai des amendements pour limiter la pression fiscale sur les entreprises...

M. Emmanuel Fernandes. Demandez à Lombard !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. ...et pour abolir les velléités de taxer leur trésorerie, avec la taxe holding à l'article 3, ou de remettre en cause ce qui fonctionne et nous garantit de garder un tissu d'entreprises familiales – je pense à l'idée déraisonnable de remettre en cause le pacte Dutreil, par un simple coup de stylo, au détour d'un amendement – ou enfin de s'immiscer – quelle drôle d'idée ! – dans leur gouvernance.

M. Matthias Tavel. On touche pas au grisbi, c'est ça ?

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Le Portugal, la Grèce et l'Italie y sont parvenus. Ils ont réduit les dépenses publiques, débureaucratisé, libéré les collectivités territoriales, les acteurs économiques et sociaux. Ils ont lutté contre les fraudes, adopté une règle d'or, augmenté la productivité. Nous aussi, mes chers collègues, nous pouvons y arriver (« *Oui, il suffit que vous partiez !* » sur les bancs du groupe LFI-NFP), nous pouvons dépenser moins, dépenser mieux, travailler plus, simplifier, décentraliser.

M. Maxime Laisney. Ça ne marche pas non plus !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. La France a des atouts immenses. Il lui suffirait de peu pour redevenir le très grand pays qu'elle n'a, en réalité, jamais cessé d'être. Mais les bonnes intentions ne suffisent plus. La France a besoin d'actes.

Mme Marie Mesmeur. Vous, vous n'avez jamais eu de bonnes intentions pour les Français !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Pour contrôler le budget, c'est très simple : soit on augmente les impôts, soit on baisse les dépenses. Il faudra sans doute agir sur les deux, mais ne nous trompons pas : les vraies marges de manœuvre sont du côté de la dépense.

M. Philippe Vigier. Mais oui !

M. Loïc Prud'homme. C'est à cause de qui les 1 000 milliards de dettes en plus !

Mme Marie Mesmeur. Taxez les riches !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Il nous faut donc un cap, une feuille de route et une stratégie. Le cap ? Le désendettement. La feuille de route ? La baisse des dépenses. La stratégie ? Il vous appartient de la fixer, monsieur le Premier ministre.

M. Loïc Prud'homme. C'est du niveau CM2, tout ça ! Il va falloir progresser !

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Si demain, vous deviez utiliser tous les moyens que vous offre la Constitution pour la mettre en œuvre, soyez certains que vous nous trouveriez très nombreux à vos côtés. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire.

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire. « On ne dirige pas un pays par la peur, la pression ou le chantage institutionnel. » (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Cette formule n'est pas la mienne, mais celle de Xavier Bertrand, et j'y souscris. (« Bravo ! Avec nous, Xavier ! » sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Au sein de l'exécutif, chacun essaie de se dédouaner en faisant porter à d'autres le poids des responsabilités : l'Élysée sur le gouvernement, en le menaçant d'ordonnances qui conduiraient automatiquement à sa censure, le gouvernement sur l'Assemblée et les oppositions – officielles ou non – avec un chantage à la loi spéciale et des menaces de dissolution.

Mme Élisabeth Martin. Une honte !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Tout cela n'est rien d'autre qu'une manière de masquer votre seule responsabilité, celle d'un exécutif minoritaire qui essaie d'imposer par tous les moyens son budget minoritaire, ce qui devrait être impossible dans une vraie démocratie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Pour imposer votre mauvais budget, vous organisez un chantage dont la loi spéciale est l'instrument. Contrairement à ce que vous dites, elle peut permettre de tenir plusieurs mois. Dans le décret du 30 décembre dernier, les budgets de la loi spéciale sont à l'euro près les mêmes qu'en 2025 : 4,21 milliards pour l'agriculture, 4,37 milliards pour l'aide publique au développement, 23,12 milliards pour le logement, 3,91 milliards pour la culture. Un budget alternatif est donc à notre disposition pour quelques mois ; ce n'est pas qu'une roue de secours pour trois semaines.

Mais vous avez choisi de limiter, par votre arrêté, les crédits ouverts à 25 % du niveau de 2025. Vous avez choisi d'imposer, par votre circulaire, la « prudence » et la « parcimonie ». La preuve est publiée au *Journal officiel* : vous utilisez la loi spéciale pour gouverner par le chantage. (*Mêmes mouvements.*)

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Non !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Sur MaPrimeRénov', vous avez dit : pas de budget, pas de guichet – alors qu'il y a bien de quoi payer. Le programme *Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat* est répliqué, à l'euro près, par décret, à 2,51 milliards. Pour 2025, Mme Borne avait fait du chantage sur les cartes Vitale. Pour 2026, M. Jeanbrun recommence avec MaPrimeRénov'. Nous attendons donc avec impatience ce que vous allez nous sortir lors des débats budgétaires pour 2027, car à moins d'un retour aux urnes d'ici là, vous aurez de nouveau à utiliser la loi spéciale.

Mme Élisabeth Martin. Ils ne seront plus là !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Si vous faites tous ces choix, si vous organisez ce chantage, c'est parce que vous savez que ce budget ne pourra jamais être adopté au moyen d'un vote. (*Applaudissements sur les bancs du*

groupe LFI-NFP.) Je vous avais déjà averti sur ce point en première lecture. Un vote étant inatteignable, vous savez qu'il faudra employer le 49.3. Or cela impose que vous fassiez des concessions, même à ceux qui sont disposés à laisser passer un budget seulement modifié à la marge. Mais lors l'examen au Sénat, puis en commission, vous n'avez fait aucune concession. Vous ne cédez rien, ni sur les aides personnelles au logement (APL), ni sur la prime d'activité, ni sur les 4 000 postes d'enseignant déjà vendus par François Bayrou pour éviter la censure, ni sur le fonds Vert, ni sur le logement social, pourtant présentés par certains comme autant de lignes rouges. Vous menacez donc de la dissolution pour faire pression sur les oppositions.

Madame la ministre, vous avez dit : pas de gouvernement, pas d'aide pour les agriculteurs. Mais ce qui empêche d'aider structurellement les agriculteurs, c'est votre budget qui baisserait de 18,3 % en deux ans les moyens de l'agriculture. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) Vous gouvernez par le chantage et la peur, car ils sont vos dernières garanties pour tenir et mener le combat de tous les combats, celui pour lequel vous vous battez jusqu'à être poussés dehors : faire payer moins d'impôts aux plus riches.

M. Matthias Tavel. Eh oui !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Nous le répétons depuis longtemps, mais votre ancien ministre et collègue Éric Lombard vient d'avouer dans la presse que « parmi les personnes les plus fortunées, des milliers ont un revenu fiscal de référence de zéro. Ils ne paient aucun impôt sur le revenu ».

Mme Christine Arrighi. Ah, ça alors !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Je viens de demander à Bercy le document sur lequel ces propos s'appuient.

Mme Christine Pirès Beaune. Allez chercher la liste !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. C'est le cœur de votre logique budgétaire depuis 2017. Pour maintenir ces cadeaux, vous imposez des coupes budgétaires et des sacrifices au plus grand nombre.

C'est ce qui ressort de l'examen en nouvelle lecture par la commission. Votre texte, heureusement battu à ce stade, s'était enfoncé dans l'inacceptable, en étant encore aggravé en commission par rapport au texte du Sénat. Sur les recettes, tous les gains de première lecture sont remis en question : la taxe holding est réduite à rien – moins de 100 millions –, la contribution exceptionnelle des grandes entreprises perd 2 milliards par rapport à 2025. En revanche, vous n'avez aucun souci pour voter 433 millions de dépenses fiscales supplémentaires.

Vous ne cédez rien non plus sur les dépenses. Personne n'est satisfait à part deux ou trois missions, comme la recherche et l'investissement. Les coupes du Sénat ont été empirées par des rabots sur le logement, l'agriculture, la diplomatie ou encore l'aide internationale.

Cette façon d'avancer dans le débat, en essayant de faire le tri dans les oppositions, de décréter qui serait responsable ou non, c'est précisément cela qui est irresponsable. On a le droit de défendre l'idée que, grâce à la loi spéciale, il vaut mieux ne pas avoir de budget, pour l'instant, plutôt que votre budget. On a le droit de soutenir qu'il vaut mieux prendre le temps de revenir au scrutin plutôt que de vous accorder un blanc-seing pour poursuivre votre politique chaotique,

madame la ministre. Consentir à un mauvais budget ne rend pas service au pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

MOTION DE REJET PRÉALABLE

Mme la présidente. Je vous indique que j'ai reçu de Mme Mathilde Panot et des membres du groupe La France insoumise-Nouveau Front populaire une motion de rejet préalable déposée en application de l'article 91, alinéa 5, du règlement de l'Assemblée nationale.

La parole est à Mme Claire Lejeune.

Mme Claire Lejeune. À quoi reconnaît-on une fin de règne? Dans une fin de règne, plus rien ne tient, tout se mélange, plus aucune parole ne vaut, plus rien n'est à sa place. Nous avons une ministre des comptes publics qui veut débattre à notre place en commission, méprisant le fait que, dans une République digne de ce nom, les pouvoirs sont séparés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Nous avons un Premier ministre qui menace d'une dissolution qu'il ne lui appartient pas de prononcer.

M. Philippe Vigier. Et vous, vous menacez d'une censure permanente!

Mme Claire Lejeune. Nous avons des députés, élus pour s'opposer, qui ne s'opposent plus à rien et avalent des couleurs du matin au soir. (*Mêmes mouvements.*) Nous avons des députés dont les partis siègent au gouvernement mais qui n'en soutiennent pas le budget, ou ont piscine lorsqu'il s'agit de siéger.

Nos débats budgétaires sont court-circuités par des discussions à Bercy ou par divers dîners où, paraît-il, les choses se décideraient. Enfin, le comble: le 49.3, auquel le Premier ministre s'était engagé solennellement et fermement à renoncer, sera finalement utilisé à la demande de ceux-là mêmes qui avaient âprement négocié pour obtenir qu'il ne le soit pas.

M. Philippe Gosselin. Ce scénario n'est pas écrit!

Mme Claire Lejeune. En somme, toutes vos déclarations sont des tentatives de donner de la solidité à du vent, mais seuls les naïfs et les cyniques sont encore disposés à acheter ce que ce gouvernement nous vend.

Monsieur le Premier ministre, en réalité, vous tenez moins du moine-soldat que du maître chanteur. (*Mêmes mouvements.*) Vous n'êtes encore là que parce que vous trouvez assez de personnes ici pour éviter le peuple, éviter les urnes, éviter la clarification politique qui se fera nécessairement à leur détriment. Alors, vous maniez tous les instruments que la V^e République vous octroie, comme autant de pistolets braqués sur la tempe des députés.

Mme Marie-Christine Dalloz. C'est la République, madame!

M. Philippe Vigier. Et vous, que faites-vous?

Mme Claire Lejeune. La loi spéciale, dans vos mains, devient un nœud coulant censé nous forcer à voter votre budget. Vous instrumentalisez aussi la colère des agriculteurs, alors que, pendant huit ans, vous leur avez mis la tête sous l'eau, alors que, pendant huit ans, le président Macron avait toute latitude pour tenter de contrer l'accord de libre-échange avec le Mercosur et qu'il n'a rien fait (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) alors qu'en commission, des députés ont voté contre des mesures proposées pour les protéger. Enfin, vous brandissez cette menace ultime qu'est la dissolution, une arme impressionnante d'efficacité.

Réponse immédiate du berger à la bergère: le PS déclare que personne, chez eux, ne votera la motion de censure sur le Mercosur. Tout cela est affligeant. (*Mme Élisabeth Martin applaudit.*)

Là où un gouvernement légitime tire sa puissance et sa solidité de l'adhésion populaire, tout ce que vous avez, vous ne le devez qu'à la force brute et à l'acharnement d'un président isolé, détesté, déconnecté, qui chaque fois qu'il s'exprime, ces jours-ci, couvre le pays de honte et nous fait reculer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) L'abdication du président Macron face à Trump et à son pétro-impérialisme brutal, son incapacité totale à défendre le droit international, son échec complet à faire valoir la position française pour contrer l'accord avec le Mercosur finissent de le délégitimer.

Mme Marie-Christine Dalloz. Je voudrais voir Mélenchon face à Trump!

Mme Claire Lejeune. À vous deux, le roi barricadé à l'Élysée et le maître chanteur de Matignon, vous installez l'impuissance de la France; vous rabougrissez la nation. (*Mêmes mouvements.*)

Monsieur Lecornu, vous êtes le seigneur d'un château de cartes. Vous n'avez comme force que l'addition des faiblesses des uns et des autres. Vous n'avez, pour gouverner, que les coups de poker et vous en êtes à épuiser vos derniers jokers budgétaires.

M. Philippe Vigier. Et vous?

Mme Claire Lejeune. Car s'il n'y a eu qu'une voix, dans cet hémicycle, pour approuver le PLF en première lecture, il n'y en a pas eu une seule en commission pour l'approuver à l'issue de la nouvelle.

M. Paul Midy. Attention, l'oracle parle!

Mme Claire Lejeune. Pourtant, ce n'est pas un *statu quo*. Cette nouvelle lecture a confirmé et accentué ce que nous constatons depuis toujours: la coalition la plus naturelle ici est celle qui se forme entre le Rassemblement national et le bloc pseudo-central...

Plusieurs députés des groupes EPR et LR. Entre le RN et LFI!

M. Philippe Vigier. Les extrêmes se rejoignent!

Mme Claire Lejeune. ...dès qu'il s'agit de protéger les plus riches, d'épargner les grandes entreprises, de nourrir l'illusion que ces cadeaux fiscaux font autre chose que permettre l'accumulation du capital et l'aggravation de la misère publique. En commission, toutes vos mains se sont levées pour annuler la contribution exceptionnelle applicable à l'impôt sur les sociétés, pour vider la taxe sur les holdings et épargner les plus aisés,...

M. Paul Midy. Mais oui! On sauvera la France avec plus d'impôts!

Mme Claire Lejeune. ...pour aggraver les coupes budgétaires dans les services publics, dans l'éducation, dans l'écologie, dans la santé.

M. Paul Midy. Et vous, vous avez diminué les crédits pour les apprentis!

M. Philippe Gosselin. Et le budget des communes, vous en avez fait quoi? Elle a fait pschitt, la DGF!

Mme Claire Lejeune. M. Tanguy peut bien déplorer, dans des discours blasés, le fait que le gouvernement n'ait pas de vision, pas de politique, mais les membres du gouvernement

n'ont pas besoin de se donner cette peine, puisqu'ils savent qu'ils pourront toujours compter sur vous, bons petits soldats de l'austérité et du marché, pour voter toutes les mesures de la politique unique et inique que vous partagez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Certains, à gauche, pensent sérieusement qu'avec ce gouvernement, sur cette base-là, un compromis serait possible. Il va falloir nous expliquer comment, car le fil rouge de cet examen budgétaire, c'est précisément le piétinement de toutes les lignes rouges formulées par le PS. Les APL devaient être sanctuarisées? Dans cette version du budget, 80 millions de moins ont été votés. L'éducation devait être épargnée? À l'issue des travaux en commission, 4 000 postes d'enseignant restent supprimés. Le fonds Vert devait être protégé? Aucun des amendements pour le restaurer n'a été voté. Recettes et dépenses devaient être rééquilibrées? La plupart des coupes budgétaires, introduites sous la forme d'amendements rabots proposés par M. le rapporteur général, ont été validées.

M. Paul Midy. Heureusement!

Mme Claire Lejeune. En somme, dans cette nouvelle lecture, la Macronie, avec l'appui du RN, a radicalisé la politique qu'elle mène depuis huit ans...

M. Philippe Vigier. Comme les mélenchonistes!

Mme Claire Lejeune. ...et qui est précisément celle qui nous a menés dans l'impasse budgétaire. (*Mêmes mouvements.*) Cette politique, on la connaît: il s'agit de vider les caisses publiques, de donner toujours plus de marge de manœuvre aux organisateurs du capitalisme financiarisé et de prier pour que de petites miettes des immenses fortunes qui circulent entre leurs mains retombent quelque part.

Zéro, c'est le montant de l'impôt sur le revenu de milliers de contribuables parmi les plus aisés, comme l'ancien ministre de l'économie Éric Lombard l'a récemment révélé. Quelle honte!

M. Jean-François Coulomme. Oui, quelle honte!

Mme Claire Lejeune. À ce niveau, ce n'est plus de l'injustice fiscale, c'est une fracture, une rupture sociale et politique, une sécession organisée sciemment qui se trouve au cœur du dérèglement démocratique, qui est le moteur des immenses et justes colères qui grandissent dans notre pays, et dont, tôt ou tard, vous ne pourrez plus éviter les effets.

M. Philippe Vigier. En termes de démocratie, la Mélenchonie est un exemple!

Mme Claire Lejeune. Vous nous reprochez souvent d'attendre le Grand Soir. Vous nous incitez à descendre des hautes tours de nos utopies. Mais que faites-vous donc depuis huit ans, si ce n'est scruter le ciel en attendant que ça ruisselle, en attendant les retombées d'une politique censée faire apparaître des licornes et décoller des fusées? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Paul Midy. Il y en a encore eu une hier!

Mme Claire Lejeune. Les retombées de votre politique, on les connaît: les Français les subissent. Ce sont des faits économiques attestés et documentés: la demande est à terre, la croissance est atone,...

M. Roland Lescure, ministre. C'est faux!

Mme Claire Lejeune. ...les carnets de commandes des très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME) sont vidés, les plans de licenciement se sont multipliés, le chômage décolle, la pauvreté a explosé, la bifurcation écologique est à l'arrêt.

M. Roland Lescure, ministre. Quel misérabilisme!

Mme Claire Lejeune. Nous n'avons pas une économie des licornes, mais une économie des vaches à lait, dans laquelle ce sont toujours les mêmes qui sont sacrifiés: les pauvres, les précaires, les travailleurs, les plus fragiles, les malades – ceux que la puissance publique a pour devoir premier de protéger. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

En somme, vous poursuivez, imperturbables, cette politique, en ignorant ou en niant que le capitalisme n'a ni foi, ni loi, ni limites, ni moralité, ni souci des gens ou de la planète...

M. Philippe Vigier. C'est vous qui êtes sans foi ni loi!

Mme Claire Lejeune. ...et donc aucune soutenabilité, à part celle qu'il force en détruisant tout sur son passage.

Et c'est encore moins le cas du capitalisme de ce siècle, celui dont Trump a révélé le vrai visage: un capitalisme sauvage, qui renoue avec les formes les plus brutales de l'impérialisme, qui balaie toutes les formes de droit et qui piétine explicitement et ouvertement la démocratie. Dans ce monde trumpisé, la seule perspective que vous proposez est celle de la vassalité.

Parce que ce gouvernement n'a pas de légitimité; parce que ce budget met gravement en danger notre économie, notamment par une récession qui ne manquera pas d'arriver si ce budget passe en l'état; parce qu'il reproduit et accentue toutes les contradictions, impasses et échecs de la politique menée depuis huit trop longues années; parce qu'il épargne encore et toujours les plus riches; parce que, dans un monde qui demande plus que jamais du courage, de l'unité et de la solidarité, il nous désarme, nous appauvrit, nous divise et nous cloisonne, oui, ce budget mérite mille fois cette motion de rejet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Paul Midy. Nous serons bien avancés!

Mme Claire Lejeune. Tenter désespérément de donner de la solidité à du vent; c'est ainsi que Robert Musil parlait de la vacuité de la parole politique dans la fin de règne racontée par son roman *L'Homme sans qualités*.

M. Hervé de Lépinau. Et Joseph Staline, il en pensait quoi?

Mme Claire Lejeune. Si ce n'est pas le vent que vous brassez qui le fait, c'est la volonté populaire qui abattra votre château de cartes.

Victor Hugo disait: « Les châteaux forts tombent comme les idées mortes. » Vous essayez de gouverner avec des idées qui sont bel et bien mortes! Que vivent les nouvelles idées! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Que vive la nouvelle France, qui n'est autre que la nouvelle formulation d'une réalité très ancienne: le peuple français veut la liberté, le peuple français exige l'égalité, le peuple français hérite la fraternité. (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.*)

Mme Marie Mesmeur. Bravo!

Mme la présidente. Nous en venons aux explications de vote sur la motion de rejet préalable.

La parole est à M. Gérald Verny.

M. Gérard Verny (UDR). Cette motion de rejet préalable ne vise pas à améliorer le PLF, mais à en empêcher l'examen. Or le rôle du Parlement n'est ni de se taire ni de bloquer, mais de débattre, d'amender et de contrôler. Le groupe UDR assume ses désaccords avec le gouvernement. Nous les avons exprimés et nous continuerons à les exprimer. Nous déposerons des amendements mais nous refusons de confondre opposition et obstruction.

La nouvelle lecture du PLF n'est pas une formalité ; c'est un moment utile et nécessaire pour corriger un texte, en améliorer la sincérité et défendre des choix budgétaires responsables. Rejeter avant même d'examiner, c'est priver les députés de leur droit fondamental : travailler sur le budget de la nation, ligne par ligne, au nom des Français.

Dans un contexte de finances publiques dégradées, notre responsabilité collective n'est pas de produire des postures, mais de produire du travail parlementaire. Refuser cette motion de rejet préalable, ce n'est pas soutenir le gouvernement : c'est respecter le Parlement. Pour toutes ces raisons, le groupe UDR votera contre la motion. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDR et quelques bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Matthias Renault.

M. Matthias Renault (RN). Nous voici à nouveau réunis, la période de fêtes de fin d'année étant passée, pour discuter d'un budget interminable. Désormais, la seule question est de savoir si ce budget sera adopté par 49.3 ou par ordonnances ? Voilà le vrai suspense ! Réponse d'ici quinze jours, si ce n'est dans les prochains jours – voire ce soir, si on en croit les rumeurs les plus folles.

En tous les cas, ce qui nous est présenté est une copie dégradée. Le sujet de l'augmentation des impôts n'a toujours pas été réglé. La version initiale du PLF qui avait été déposée par le gouvernement prévoyait 19 milliards d'augmentations d'impôts. Le texte a été rejeté par l'Assemblée, mais a été adopté par le Sénat, qui a aggravé le déficit public de 0,3 point. La droite sénatoriale, soi-disant responsable, a dégradé le déficit par rapport à la version initiale du gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*) L'enjeu est désormais de trouver 10 milliards d'euros par rapport à la copie du Sénat pour essayer de limiter la casse.

Les positions des uns et des autres sont relativement claires. La gauche veut trouver 10 milliards d'impôts supplémentaires par rapport à la copie initiale du gouvernement ; DR veut faire moitié-moitié – une moitié de coups de rabot à l'aveugle et une moitié d'augmentation d'impôts ; le centre, on ne sait pas trop – cela dépendra des débats et de l'éventuel accord avec le Parti socialiste ; le Rassemblement national souhaite 10 milliards d'économies, ne serait-ce que pour limiter les dégâts.

Il y a donc un intérêt à débattre du texte, pour aller au bout de la logique, pour percer à jour l'hypocrisie des uns et des autres et voir quel sera l'accord final avec le Parti socialiste. Ne nous voilons pas la face, le seul suspense est de savoir si le budget sera adopté par ordonnances ou par 49.3. La présence au banc du Premier ministre est peut-être un indice. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Hervé de Lépinou. Bravo !

Mme la présidente. La parole est à M. Denis Masségli.

M. Denis Masségli (EPR). Nous sommes le 13 janvier. (« *Il a raison !* » sur plusieurs bancs.) La France n'a toujours pas de budget. Le pays a déjà perdu trop de temps. Je ne contri-

buerai pas à lui en faire perdre davantage. Le groupe EPR votera contre cette motion de rejet préalable. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Thomas Portes.

M. Thomas Portes (LFI-NFP). Nous discutons d'une énième copie de votre budget, amendé par le Sénat. Un budget dont personne ne veut, ni dans le pays ni dans l'hémicycle. Un texte qui a été rejeté à l'unanimité en commission. Notre position est claire, sans hypocrisie : nous refusons ce texte de régression sociale au service du séparatisme des ultrariches. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Dans notre pays, la moitié des étudiants renoncent à se nourrir pour des raisons financières, une personne sur cinq est frappée de précarité alimentaire, six Français sur dix renoncent à se soigner. Alors que la France d'Emmanuel Macron jette chaque année des milliers de personnes dans la pauvreté, votre budget aggravera une situation déjà indigne.

Vous nous parlez sans cesse de déficit et de dette, mais vous refusez toutes nos propositions pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État. En réalité, vous êtes shootés à la dette pour mieux justifier, derrière, vos politiques antisociales et anti-écologiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Fabien Di Filippo. Vous êtes mal placés pour dire qui est shooté !

M. Thomas Portes. Comment pouvez-vous défendre ici un budget qui s'attaque au logement social, alors que plus de 300 000 personnes, dont 3 000 enfants, dorment à la rue ? Comment pouvez-vous défendre ici un budget qui propose de sacrifier 4 000 postes d'enseignant, alors qu'il en manquait 2 500 à la dernière rentrée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Votre budget est un budget de classe – le pire que ce pays ait connu depuis des années ! Pendant ce temps, vos amis – les 1 % d'ultrariches dans notre pays – accaparent un quart du patrimoine des Français.

Les années à venir promettent l'explosion des inégalités de richesse, sous l'effet de l'héritage. Ce sont 9 000 milliards qui seront transmis dans la prochaine décennie. Là s'effondre encore et toujours le mythe que vous voulez raconter : celui de la méritocratie. En France, on est riche de père en fils. Les dynasties sont patrimoniales, et le capital l'emporte très largement sur les revenus du travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Vos choix sont politiques et ont des conséquences mortelles. Dans la France d'Emmanuel Macron, les plus pauvres vivent treize ans de moins que les plus riches. Aux multipropriétaires, aux évadés fiscaux, aux résidents des hôtels particuliers, aux voyageurs en jet privé, vous distribuez des cadeaux ; pour le peuple, c'est une politique de guerre sociale, dans laquelle se mêlent misère, souffrance et survie.

Il n'y a rien à négocier dans ce budget ! En vérité, il est à l'image de ce gouvernement et ne mérite qu'une chose : la censure ! Rejetons-le dès ce soir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz (DR). Chaque fois que l'on rentre dans cet hémicycle, on pense avoir tout vu. Eh bien, non ! J'ai assisté à quelque chose de nouveau : entendre le président de la commission des finances et la députée rappor-

teure de la motion de rejet préalable citer Éric Lombard, je dois avouer que je ne m'y attendais pas ! (*Mme Blandine Brocard applaudit.*)

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Xavier Bertrand, pas Éric Lombard !

Mme Marie-Christine Dalloz. Monsieur Lombard, vous avez de nouveaux amis dans cet hémicycle : La France insoumise ! C'est extraordinaire !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Bertrand, pas Lombard !

M. René Pilato. Mais nous sommes extraordinaires !

Mme Marie-Christine Dalloz. Cela étant, il est impératif de rappeler ce qu'a dit le rapporteur général du budget : on a une dette de 3 300 milliards. C'est suffisamment sérieux, dangereux et grave pour que nous prenions conscience de l'urgence de désendetter le pays.

De plus, la France dépense chaque année 200 milliards de plus que ses recettes.

Mme Marie Mesmeur. Et qu'a dit Éric Lombard à ce propos ?

Mme Marie-Christine Dalloz. Jusqu'où allons-nous continuer comme ça ? Aurons-nous encore les moyens de nous financer sur les marchés financiers européens ? Aurons-nous toujours le soutien de la Banque centrale européenne (BCE) ? J'aimerais que tous se posent ici la question.

Madame Lejeune, il ne suffit pas de faire un inventaire à la Prévert, parce que dépenser 200 milliards de plus que les recettes, aucune entreprise, quelle que soit sa taille, aucune collectivité – communauté de communes, département ou région – ne pourrait s'offrir ce luxe.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi. L'État n'est pas une entreprise !

Mme Marie-Christine Dalloz. Nous devons agir. Agir c'est quoi ? C'est faire preuve de responsabilité et de courage. C'est bien évidemment rejeter cette motion – le groupe DR ne la votera pas –, mais c'est aussi avoir la certitude qu'il faut aller au débat, quand bien même les partis extrêmes...

Mme Marie Mesmeur. Il n'y a qu'un parti extrême ici ! Et il est d'extrême droite !

Mme Marie-Christine Dalloz. ...feront encore preuve d'une obstruction légendaire et que nous ne parviendrons pas à trouver une solution commune. Je le regrette amèrement. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Eva Sas.

Mme Eva Sas (EcoS). Le groupe Écologiste et social votera cette motion de rejet préalable (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EcoS et LFI-NFP*), parce qu'en dépit de toutes vos déclarations, madame la ministre, sur votre prétendue volonté d'éclairer le Parlement, vous avez passé sous silence des informations essentielles dont vous disposez.

Mme Christine Arrighi. Scandaleux !

Mme Eva Sas. Votre prédécesseur, Éric Lombard, a dévoilé que la direction générale des finances publiques (DGFIP) avait étudié la situation fiscale des plus riches et révélé que « parmi les personnes les plus fortunées, des milliers ont un revenu fiscal de référence de zéro. Ils ne paient aucun impôt sur le revenu ! » Il confirme ce faisant le contournement massif de l'impôt par les plus riches que nous dénonçons depuis plus de deux ans, ainsi que l'inefficacité de tout impôt sur la fortune – financière, improductive, etc. –, parce qu'il

serait plafonné à 75 % des revenus, donc égal à zéro pour les plus fortunés qui affichent un revenu fiscal de référence égal à zéro. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.* – *Mme Élisabeth Martin applaudit également.*)

En gros, ce serait un impôt qui taxerait les millionnaires mais qui épargnerait les milliardaires. Voilà ce que propose le Rassemblement national ! Seul l'impôt minimum sur le patrimoine, la taxe Zucman, que les écologistes ont fait adopter ici en février, permettrait de mettre à contribution les ultrariches. Sauf qu'en lieu et place nous avons eu le droit à une taxe sur les holdings qui ne rapporterait pas plus de 1 milliard, et qui a même été ramenée à 100 millions d'euros par les Républicains, le bloc central et le Rassemblement national réunis.

M. Fabien Di Filippo. C'est très bien qu'elle fasse la distinction entre les Républicains et le bloc central !

M. Thibault Bazin. Nous n'avons jamais été macronistes !

Mme Eva Sas. On voit qui protège les ultrariches dans notre pays !

D'une part, je demande solennellement au gouvernement de communiquer au Parlement le résultat de ses investigations sur les déclarations fiscales des plus riches. D'autre part, j'invite l'Assemblée à avoir enfin le courage de mettre un terme aux abus de l'optimisation fiscale des ultrariches, que tout le monde connaît mais contre lesquels vous ne semblez jamais vouloir agir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Emmanuel Mandon.

M. Emmanuel Mandon (Dem). Chers collègues, nous devons maintenant prendre nos responsabilités. Après une trentaine d'heures en commission des finances et quatre mois de travaux parlementaires, force est de constater, sans surprise hélas, qu'elles ne se trouvent pas du côté du groupe LFI. Sa stratégie d'obstruction passe notamment par ces motions de rejet déposées en boucle, bien loin de l'esprit du règlement de notre assemblée. Force est de constater qu'outre le fait que cette motion trahit l'esprit de la procédure, elle démontre une fois de plus une stratégie et un refus du débat de fond.

M. Philippe Vigier. Et oui !

M. Emmanuel Mandon. Face à cette posture, nous, députés du groupe Démocrates, défendons au contraire le droit au débat et le respect de la délibération. Nous refusons ainsi d'acter un dessaisissement du Parlement, dont la mission première est bien de voter le budget de la nation.

Par ailleurs, qui voudrait figer l'action publique et laisser le pays sans cap financier clair ? La loi spéciale n'est qu'un outil d'urgence, qui permet d'éviter la paralysie immédiate de l'État, mais elle n'a jamais eu vocation à se substituer à une loi de finances. La prolonger reviendrait à installer une dérive automatique de nos finances publiques et à fragiliser

ainsi la crédibilité financière du pays. Surtout, elle nous empêcherait de lancer les investissements stratégiques dont il a besoin.

Dans le contexte international que nous connaissons, nous devons faire preuve de lucidité. Sur le plan intérieur, la crise agricole a encore renforcé l'urgence, après le vote de l'accord avec le Mercosur. Comment respecter les promesses faites à nos agriculteurs et répondre à leurs inquiétudes, en pleine crise de la dermatose nodulaire contagieuse ? Nous appelons donc à voter contre cette motion de rejet, comme l'attendent nos concitoyens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Félicie Gérard.

Mme Félicie Gérard (HOR). Nous avons maintenant l'habitude d'ouvrir nos débats par une motion de rejet préalable. Mais celle-ci aurait plus que d'autres des conséquences dangereuses pour notre pays. Le texte serait évidemment rejeté mais, surtout, nous n'aurions plus aucune possibilité d'adopter un budget pour la France avant fin janvier, alors que, dans chacune de nos circonscriptions, le message est le même : les Français nous appellent à clore enfin cette séquence budgétaire. Ils nous demandent de leur donner de la visibilité fiscale et de la stabilité, et de tout faire pour qu'un budget soit adopté au plus vite.

Les débats ont eu lieu et les désaccords restent parfois importants, mais nous ne pouvons pas répéter éternellement les mêmes débats et procéder aux mêmes votes. Nous devons mettre un terme le plus rapidement possible au cadre exceptionnel de la loi spéciale, dont la prolongation à chaque jour des conséquences directes sur nos concitoyens. Pour cela, nous devons avancer, et donc rejeter cette motion. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Charles de Courson.

M. Charles de Courson (LIOT). Mes chers collègues, voter cette notion de rejet préalable reviendrait à refuser le débat budgétaire. Ce serait surtout prendre le risque de laisser la France sans loi de finances, alors que le pays a besoin d'un budget. Le groupe LIOT appelle l'ensemble de nos collègues à se saisir du débat.

Les entreprises, les collectivités locales et les Français attendent de la visibilité et de la stabilité, qu'il s'agisse de la fiscalité, des investissements ou de dispositifs intéressant les ménages. Notre crédibilité est en jeu au regard de nos engagements européens. Avec un déficit encore très élevé, l'effort à fournir est considérable et ne se fera pas sans trajectoire claire.

Enfin, si nous n'arrivons pas à adopter une loi de finances, le fonctionnement de la démocratie parlementaire en sera fragilisé. Les travaux en commission l'ont d'ailleurs montré : il n'y a pas de majorité évidente. La seule voie est celle du compromis. Fidèle à sa démarche d'opposition constructive et à son exigence de dialogue, notre groupe ne votera donc pas en faveur de cette motion de rejet préalable, et votera même contre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

(La motion de rejet préalable n'est pas adoptée.)

Mme la présidente. À la demande du gouvernement, en application de l'article 95, alinéa 4, de notre règlement, l'Assemblée examinera par priorité, à l'issue de la discussion des articles liminaire et 1^{er}, les articles de la première partie du PLF relatifs aux finances locales et aux prélèvements sur les

recettes de l'État au profit des collectivités territoriales – articles 31 à 35 –, puis ceux portant sur la fiscalité locale – articles 27 à 27 *vicies*.

(À dix-huit heures trente-cinq, Mme Clémence Guetté remplace Mme Yaël Braun-Pivet au fauteuil de la présidence.)

PRÉSIDENTE DE MME CLÉMENCE GUETTÉ

vice-présidente

DISCUSSION GÉNÉRALE

Mme la présidente. La parole est à M. Emmanuel Maurel.

M. Emmanuel Maurel. Voilà qu'il nous faut à nouveau mettre l'ouvrage budgétaire sur le métier. Cette tâche est très difficile, si j'en juge par le débat tenu en fin de semaine dernière en commission des finances. Mais elle est rendue plus difficile encore par les interventions intempestives du chef de l'État, si j'en crois les dernières informations. Par son intransigeance coupable, le président est l'un des principaux responsables du blocage actuel. Voilà qu'il enjoint à présent au Premier ministre de passer en force. Monsieur le Premier ministre, dans l'intérêt des Français et de la France, je vous déconseille cette méthode.

Quant au groupe GDR, il ne cède ni au fatalisme ni au renoncement. Nous pensons qu'il est encore possible de doter la France d'un budget qui réponde à l'urgence et aux attentes des Français en matière de pouvoir d'achat, de préservation des services publics et de justice fiscale.

Le préalable est cependant de revoir en profondeur le texte de la droite sénatoriale qui, en dépit de ses rodomontades paternalistes et de ses leçons de bonne gestion, a réussi le tour de force d'aggraver le déficit et de répartir les efforts de manière encore plus injuste que le texte initial. En effet, les sénateurs du groupe Les Républicains (LR) et leurs alliés ont pris un soin tout particulier à frapper toujours les mêmes, classes populaires et classes moyennes, et, surtout, à épargner toujours les mêmes, notamment les détenteurs du capital. J'en reviens à cette déclaration sidérante de M. Lombard.

Mme Christine Pirès Beaune. Exactement !

Mme Marie-Christine Dalloz. M. Lombard revient !

M. Pierre Cordier. Vous l'avez critiqué pendant des mois et maintenant vous l'appréciez. C'est un truc de dingue !

M. Emmanuel Maurel. Cet aveu devrait quand même faire la une des journaux ! M. Lombard dit que, dans ce pays, les plus riches « ne paient aucun impôt sur le revenu ». Il ajoute que notre système fiscal échoue dramatiquement à faire contribuer les plus grandes fortunes – alors même que ces gens se sont considérablement enrichis ces dernières années.

Cet aveu, même tardif, doit sonner comme une alerte pour notre hémicycle et pour vous toutes et tous, notamment les députés du bloc central car, comme nous, il pose un diagnostic essentiel : l'injustice fiscale est criante et il est temps que les plus riches contribuent vraiment à l'effort national. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Notre groupe fera donc des propositions qui ne visent pas une quelconque spoliation, mais simplement l'introduction d'un peu plus d'impôts et de justice dans l'impôt.

Il est par exemple nécessaire et possible de revoir la fiscalité sur les holdings familiales, une coquille vide après son passage au Sénat. Il est possible de revenir sur des dépenses fiscales

très onéreuses, comme le pacte Dutreil, qui coûte près de 6 milliards et n'est pas efficace. Il est également possible de revenir sur la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises.

Mme Mathilde Feld. Mais bien sûr !

M. Emmanuel Maurel. Je rappelle à cet égard que les mesures prises en 2025 n'ont pas eu d'effet récessif, contrairement à ce que j'entends parfois. La contribution exceptionnelle sur les bénéfices représentait 8 milliards et ni les investissements ni les marges n'ont baissé.

Mme Mathilde Feld. Évidemment !

M. Emmanuel Maurel. La trajectoire des finances publiques est certes importante, mais on ne peut pas non plus négliger les politiques publiques. Sur ce point, je suis en désaccord avec le rapporteur général, qui préconise des coups de rabot uniformes et généralisés. Vous avez cité François Hollande, Blaise Pascal et Paul Claudel, je citerai...

M. Pierre Cordier. Marx !

M. Emmanuel Maurel. ...Charles de Gaulle : « La politique de la France ne se fait pas à la corbeille. » La dette et le déficit à 5 % ne peuvent pas être l'horizon indépassable de nos débats budgétaires, parce que la grandeur de la France consiste aussi à savoir mener des politiques de solidarité et d'investissements d'avenir. Or dans la copie actuelle, on les sacrifie – missions locales ou accompagnement des personnes handicapées pour les premières, France 2030 pour les secondes. Ces politiques correspondent pourtant au génie national : combiner inlassablement la solidarité et le pari pour et dans l'avenir.

Je vous conjure donc d'écouter les oppositions qui plaident pour plus de justice fiscale, pour de vraies mesures en faveur du pouvoir d'achat, pour la préservation et le renforcement des services publics. Ce n'est qu'ainsi que l'on répondra aux exigences et aux attentes des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Gérard Verny.

M. Gérard Verny. Depuis le mois d'octobre, que de temps perdu pour que rien ne change. Notre constat reste le même : pendant ces trois mois de débats parlementaires, j'ai pu observer ce qui ronge la France depuis des décennies.

M. Philippe Brun. L'exil fiscal !

M. Gérard Verny. J'ai compris l'inquiétude de ceux qui ne croient plus en notre capacité à redresser nos finances publiques et la colère des Français contraints de choisir entre se soigner, nourrir leur famille ou payer leurs impôts. J'ai vu une gauche idéologique et radicale qui ne connaît rien au fonctionnement des entreprises sur lesquelles reposent pourtant 70 % des recettes de l'État et les emplois des Français. (*M. Jean-François Coulomme s'exclame.*)

Vous ne comprenez pas, vous ne connaissez pas, mais vous voulez tout contrôler. La gauche persiste à vouloir taxer toujours plus, jusqu'à la moindre perspective de réussite, pour s'assurer qu'aucun ingénieur ou aucun entrepreneur ne puisse créer de la richesse en France.

Mme Mathilde Feld. Ridicule !

M. Gérard Verny. Et s'ils partent, tant pis. À cause de vous, 57 % des élèves ingénieurs envisagent déjà de partir à l'étranger pour construire le monde de demain.

M. Jean-François Coulomme. C'est pour fuir le racisme !

Mme Mathilde Feld. Arrêtez deux secondes !

M. Gérard Verny. Cette gauche sévit encore grâce à son appui sur ce qui reste du camp macroniste et des Républicains, qui ne savent plus comment prendre part au débat. En commission, les députés de la Macronie ont reconnu eux-mêmes que ce budget était complètement déconnecté. Vous êtes coincés entre votre fidélité au président de la République et la réalité de son bilan.

Car les faits sont là : 75 000 faillites d'entreprises cette année, soit le plus haut niveau depuis 1991. La dette publique atteint 3 480 milliards d'euros. À cause de vous, les Français devront payer 75 milliards d'euros cette année – six fois le budget de la justice et 3 000 euros par actif –, pour rembourser les intérêts de la dette auprès de créanciers, souvent étrangers. Vous avez entraîné le pays dans votre chute vertigineuse. Vous avez perdu le contrôle. Au lieu d'assumer vos responsabilités, vous persistez. Vous nous proposez maintenant fièrement d'alourdir encore la charge fiscale de 17 milliards d'euros. Malgré tout, certains s'obstinent encore à attaquer l'alliance de l'UDR et du Rassemblement national, trop libérale pour les uns et trop sociale pour les autres.

M. Jean-François Coulomme. Trop fachos !

M. Gérard Verny. C'est un comble, car nous sommes les seuls à ne pas être comptables de la situation dramatique dans laquelle se trouvent la France et ses finances publiques. Le groupe UDR est fier de compter 75 % de députés issus du secteur privé, dont 30 % de chefs d'entreprise. Nous savons ce que signifie créer, embaucher, produire, et donc enrichir la nation.

Nous savons que trop d'impôt tue l'impôt, que les prélèvements étouffent la croissance et l'emploi, et que chaque euro de taxe supplémentaire se répercute toujours sur les ménages les plus modestes et les classes moyennes. Nous nous opposerons systématiquement au poison mortel que représentent ces impôts pour notre économie. Nous défendrons la baisse des impôts sur la production et sur le travail, de ceux qui pèsent directement sur le pouvoir d'achat, comme les cotisations étudiantes et les impôts de succession – ces « taxes sur la mort » qui empêchent les Français de transmettre leur réussite et provoquent la revente des entreprises familiales à des fonds étrangers alors qu'elles qui sont essentielles à notre économie.

Notre rôle n'est pas de taxer plus ceux qui performant, mais de créer l'environnement favorable pour l'émergence de nouveaux champions. Moins de taxes et moins de normes, c'est plus d'entreprises ; et plus d'entreprises en croissance, c'est plus de recettes et plus d'emplois, plus d'innovation technologique, bref, c'est la création du monde de demain qui se fait en France.

Mme Marie Mesmeur. Rendez l'argent !

M. Gérard Verny. Je vous exhorte donc à revenir à la raison, chers collègues, à arrêter cette gabegie budgétaire et à favoriser la création de richesse en France, pour...

M. Pierre Cordier. Faire des économies, tout simplement !

M. Gérard Verny. ...les Français. Telle doit être notre boussole. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy. Lors des élections législatives anticipées de juillet 2024, les macronistes, les DR, les socialistes et tous leurs faire-valoir de gauche l'avaient juré haut et fort : cette fois, les choses seraient différentes.

M. Paul Midy. On ne jure pas !

M. Jean-Philippe Tanguy. Les partis du système que vous incarnez disaient avoir enfin compris le message des électeurs. Pour justifier de barrer l'accès au pouvoir du Rassemblement national et de Jordan Bardella, vous promettiez, main sur le cœur, de tous vous entendre, de vous rassembler au-delà des désaccords, pour l'intérêt général ; bref, exactement le même baratin que celui vendu par Emmanuel Macron en 2017 – avec, hélas, le succès que l'on connaît. Une fois encore, ne vous en déplaise, chers collègues, vous avez menti. Une fois encore – c'est d'ailleurs la raison de notre présence aujourd'hui –, vous avez échoué. Monsieur le Premier ministre, vous avez présenté exactement le même budget, à la virgule près, que celui que vous auriez présenté si vous n'aviez pas perdu les élections...

M. Paul Midy. Vous les avez perdues aussi !

M. Emmanuel Mandon. Qui a gagné ?

M. Emeric Salmon. Nous, quand même !

M. Jean-Philippe Tanguy. Là est la triste vérité : de la même manière qu'à la première occasion, les socialistes et les Républicains s'essuient les pieds sur leurs promesses électorales, vous, les macronistes, n'avez que mépris pour le résultat des urnes. Vous vous moquez totalement de ce que les Français et les Français ont voté, de ce que pensent les députés de la nation et, à travers nous, les contribuables. Vous n'avez de respect pour la démocratie que lorsqu'elle convient aux intérêts de votre caste, la Macronie, et de vos petites carrières personnelles. Le reste du temps, vous n'avez que faire du vote des Français ; vous ne l'avez pas entendu, vous ne l'avez pas écouté, vous n'en avez pas tiré les conséquences ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

La seule chose qui vous intéresse, vous et vos alliés, est de conserver le pouvoir et vos sièges, un jour de plus, une nuit de plus. Le seul intérêt que vous défendez est votre intérêt personnel ; et, parfois, lorsque cela vous revient, celui de votre clientèle : les forces de l'argent. (*Protestations sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem.*)

Vous pouvez vous cacher derrière vos airs policés, vos pseudo-compétences, votre morgue de classe épouvantable, vous n'avez à la bouche que la peur, le chantage, les menaces.

M. Paul Midy. Détendez-vous, monsieur Tanguy !

M. Jean-Philippe Tanguy. Vous tordez systématiquement l'esprit et la lettre de la Constitution pour imposer le racket, les chèques en bois et parfois même la force, contre les honnêtes gens, en particulier les agriculteurs ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Emmanuel Mandon. Bateleur, beau parleur !

M. François Cormier-Bouligeon. Vous faites le show à la tribune !

M. Jean-Philippe Tanguy. La Macronie a concrétisé le cauchemar de l'UMP, ce parti unique que Marine Le Pen, cette femme d'État, cette Française libre, avait eu le courage de dénoncer avant tous les autres. Marine Le Pen avait raison contre vous tous ! (*Exclamations sur les bancs du groupe EPR.*)

M. Paul Midy. Où est Marine Le Pen aujourd'hui ? Devant la justice !

M. Jean-Philippe Tanguy. Vous appliquez cyniquement, méthodiquement, la même feuille de route, associant le racket fiscal à l'injustice sociale, l'appauvrissement des

services publics essentiels à la gabegie à tous les étages, jusqu'à la corruption d'État, la vanité absolue des faux sachants à la ruine objective de la France.

Vous aviez promis moins de dépenses ? Elles explosent de 28 milliards, après 12 milliards en 2025. Vous aviez promis moins d'impôts ? Ils explosent de 19 milliards, au moins, après une hausse de 24 milliards en 2025. Vous aviez promis moins de déficit ? Il était d'abord annoncé à 4,7 %, puis il est passé à 5, puis à 5,3, enfin à 5,6 % ! Vous êtes pitoyables !

Mme Marie-Christine Dalloz. Vous en êtes responsables !

M. Philippe Vigier. Vous avez voté 34 milliards de hausses d'impôt avec les Insoumis !

M. Jean-Philippe Tanguy. Vous aviez promis moins de dette ? Elle progresse chaque trimestre de 70 milliards d'euros, lesquels se traduiront par autant d'impôts et de privations supplémentaires pour les Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Exclamations sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

Alors oui, nous sommes fiers de faire barrage à votre incompetence,...

M. Paul Midy. Cela fait cinquante ans que vous essayez !

M. Jean-Philippe Tanguy. ...à votre vanité à vouloir vous maintenir au pouvoir à tout prix – au sacrifice systématique de l'intérêt national. C'est d'ailleurs exactement ce que vous avez fait pour arriver à un accord honteux sur la sécurité sociale en augmentant toujours plus les impôts et le déficit – ce dernier augmentera de 50 % par rapport à ce que vous aviez prévu !

M. Hervé Berville. Toujours plus de démagogie !

M. Jean-Philippe Tanguy. Voilà ce que vous avez fait « en responsabilité », pour reprendre votre expression. « En responsabilité », vous ne savez qu'appauvrir la France. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes EPR, SOC et Dem.*)

M. Gérard Leseul. Démago !

M. Jean-Philippe Tanguy. Nous disons à nos compatriotes qu'il faut au contraire résister, résister à votre esprit de défaite, à votre médiocrité permanente, à vos trahisons.

M. Paul Midy. Taisez-vous, vous allez faire une syncope !

M. Jean-Philippe Tanguy. Chaque trahison commise ici se traduit par plus de dette et plus d'impôt au détriment des contribuables ; pire, au détriment de l'intérêt supérieur de la France ! Au Rassemblement national et à l'UDR, nous sommes fiers de nous battre pour le seul intérêt qui vaille, l'intérêt de la France ! Vive Marine Le Pen (*Rires sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR et Dem.*) et vive la France ! Tenez bon ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN, dont plusieurs députés se lèvent. – Les députés du groupe UDR applaudissent également.*)

M. Philippe Gosselin. Ce n'est pas drôle, c'est pathétique ! Vous n'êtes pas à une tribune électorale, vous êtes à l'Assemblée nationale : un peu de tenue !

Mme la présidente. La parole est à M. Paul Midy.

M. Paul Midy. Nous sommes le 13 janvier et la France n'a toujours pas de budget.

Mme Marie-Christine Dalloz. C'est vrai !

M. Paul Midy. Chaque député fait face à deux choix : celui de faire avancer le pays ou celui de le bloquer et de le maintenir dans des discussions interminables. Depuis le

début de ce processus budgétaire, on voit qu'aux deux extrêmes de cet hémicycle, La France insoumise et le Rassemblement national font, main dans la main, le choix de bloquer le pays, celui des motions de censure pour faire tomber les gouvernements, des motions de rejet à n'en plus finir pour arrêter les débats, donc le choix du désordre permanent. Voilà la méthode des ingénieurs du chaos et des complices du mal...

M. Emeric Salmon. Allons bon !

M. Paul Midy. Ils sont de plus en plus nombreux, ceux qui font le choix de leurs intérêts partisans,...

M. José Gonzalez. Cela vous va bien de dire ça !

M. Paul Midy. ...là où il faut faire le choix de la France, des Françaises et des Français.

Nous, avec le groupe Ensemble pour la République et Gabriel Attal, nous avons fait, depuis le départ, le choix de faire avancer le pays. Il faut donner un budget à la France le plus rapidement possible.

M. Christophe Bex. Quel budget ?

M. Paul Midy. Il faut le faire parce que nos concitoyens nous le demandent, parce que nous connaissons le coût de l'instabilité et parce que nous avons tant d'autres sujets sur lesquels travailler : du renforcement de notre défense au soutien de nos agriculteurs, de nos médecins, en passant par la protection de notre jeunesse sur les réseaux sociaux, sans parler de la préparation de nos prochaines échéances démocratiques.

Jusqu'au bout de ce travail budgétaire, nous continuerons à soutenir la croissance par le travail. Soutenir le travail, c'est empêcher que les impôts sur les revenus des travailleurs soient augmentés ; c'est empêcher que les charges sur le travail soient augmentées, en particulier sur les plus jeunes et les apprentis ; c'est empêcher une augmentation de la TVA pour les autoentrepreneurs ; c'est soutenir l'insertion par l'emploi, et tous les dispositifs qui y concourent, les missions locales dans tous nos territoires, la formation – en commençant par la capacité à faire un bilan de ses compétences –, jusqu'aux dispositifs de soutien à l'emploi, notamment l'apprentissage ou la prime d'activité. Soutenir le travail, c'est soutenir l'émancipation de notre jeunesse.

Jusqu'au bout de ce travail budgétaire, nous continuerons à soutenir la croissance grâce à nos entreprises, petites et grandes : nous repousserons à nouveau la taxe Zucman et toute forme de taxation des biens professionnels, comme nous avons repoussé et la taxe Zucman *light* et la taxe Zucman à sucres ajoutés – et toutes les nouvelles saveurs qui ont été proposées encore il y a quelques jours en commission ; à l'instar du Cherry Coke ou du Coca à la vanille, elles sont toutes aussi indigestes les unes que les autres : nous les repousserons donc toutes. Nous repousserons les milliards d'euros votés par le RN, main dans la main avec La France insoumise, au détriment de nos entreprises. Nous soutiendrons...

M. Pierre Pribetich. La dette !

M. Paul Midy. ...les PME en préservant le pacte Dutreil. Nous soutiendrons nos petits commerçants grâce au dispositif visant les petits colis. Nous soutiendrons le secteur de l'immobilier avec le statut du bailleur privé. Jusqu'au bout du travail budgétaire, nous continuerons à soutenir la croissance grâce à la recherche et à l'innovation.

M. Alexandre Dufosset. Belle croissance depuis sept ans !

M. Paul Midy. Nous continuerons à soutenir nos chercheurs et nos chercheuses en respectant à 100 % la loi de programmation de la recherche ; à soutenir nos entrepreneurs et nos entrepreneuses qui innovent en préservant le crédit d'impôt recherche (CIR), le crédit d'impôt innovation (CII) et le dispositif jeune entreprise innovante (JEI) ; à soutenir nos industriels et nos usines du futur en préservant le plan France 2030.

Mme Marie Mesmeur. Il faut abroger le CIR !

M. Paul Midy. Jusqu'au bout de ce travail budgétaire, nous continuerons à soutenir la croissance, et surtout la croissance verte, en soutenant l'augmentation des moyens de la transition écologique.

Faire ces choix, au profit de la création d'emplois, des apprentis, des jeunes entreprises innovantes, de l'enseignement supérieur, de l'insertion par le travail, de la formation, des investissements d'avenir, c'est d'abord penser à notre jeunesse.

M. Alexandre Dufosset. En baissant les salaires des apprentis, par exemple !

M. Paul Midy. Faire le choix de soutenir la croissance, c'est faire le choix de la richesse de demain, de la richesse pour nos jeunes, le choix de l'augmentation des salaires – rendue possible par des entreprises plus productives et une économie plus dynamique ; c'est faire le choix de plus de ressources publiques pour construire un monde meilleur pour nos jeunes. Le redressement budgétaire ne peut pas se faire sur le dos de la jeunesse.

Pour soutenir ces priorités et redresser nos finances publiques, il faut retrouver des marges de manœuvre, et donc faire des économies : nous avons proposé plus de 10 milliards d'euros d'économies, par la modération des dépenses, les réformes structurelles, la réforme de l'État.

Les Françaises et les Français attendent de nous que nous avancions, que nous faisons le choix d'avancer. C'est le choix que nous ferons avec le groupe Ensemble pour la République et Gabriel Attal. C'est celui que nous vous invitons à faire dans les prochains jours. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR. – Mme Sophie Mette applaudit également.*)

M. Hervé Berville. Excellent !

Mme la présidente. La parole est à Mme Mathilde Feld.

Mme Mathilde Feld. Nous sommes à nouveau réunis pour nous prononcer sur le budget pour 2026. Et, de nouveau, nous ne sommes pas surpris par la copie qui nous est présentée. Dans sa version initiale, le projet de loi de finances était à l'image du président de la République : méprisant envers les classes populaires et les précaires, aveugle à la souffrance et la détresse des agriculteurs, ignorant de l'urgence vitale des investissements massifs dans la transition écologique.

Pour la droite sénatoriale, vos cadeaux aux plus riches n'étaient toutefois pas suffisants. Leur copie amendée vient encore plus creuser les inégalités. Les Français sont fatigués, comme une grande partie d'entre nous, de lire année après année le même roman de science-fiction, dans lequel toujours plus d'économies sont censées apporter la prospérité. C'est un mensonge, et vous le savez : il n'y a qu'à regarder l'état de notre économie, de notre industrie, de notre agriculture, de nos services publics.

Derrière les chiffres et les tableaux de bord, il y a des gens qui souffrent et qui meurent : qui meurent dans la rue, alors qu'il y a cent fois plus de logements vacants que de personnes

sans domicile fixe ; au travail, avec 1 297 décès enregistrés en 2024, soit plus de trois par jour ; mais aussi dans les champs, puisqu'au moins un agriculteur se suicide tous les deux jours.

Mme Marie Mesmeur. Une honte !

Mme Mathilde Feld. Les Français sont fatigués, certainement. Mais ils sont surtout révoltés par l'incohérence et l'injustice des mesures qui leur sont imposées. Partout où vous tenterez d'imposer votre politique mortifère, vous nous trouverez sur votre chemin. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

En cette fin de règne, vous êtes aux abois, et pour asseoir votre politique indigente, vous rampez aux pieds de l'extrême droite et tentez de légitimer la violence. Les projets et les propositions de loi s'accumulent pour aller toujours plus loin dans la limitation des libertés et la division des citoyens. Car, pour fonctionner, le système capitaliste que vous engraissez a besoin de boucs émissaires.

Mme Andrée Taurinya. Exactement, bravo !

Mme Mathilde Feld. Il a besoin de créer du chaos pour exploiter les classes populaires, pour faire croire que plusieurs mondes s'affrontent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Nous savons pourtant, vous et moi, que les paysans, les médecins, les policiers, les chefs de très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME), les commerçants, les enseignants, les personnels de ménage ont les mêmes intérêts, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur couleur, quelles que soient leurs croyances : un revenu convenable, un système de santé qui fonctionne, un carnet de commandes rempli, une école gratuite et une retraite décente, prise suffisamment tôt, pour profiter de la vie. (*Mêmes mouvements.*)

Les classes dominantes, que vous protégez, alimentent le morcellement de la société afin de créer du conflit et de justifier l'escalade sécuritaire. La semaine dernière, ce sont ceux qui travaillent la terre et qui nous nourrissent, des agriculteurs et des agricultrices dont la seule revendication est de vivre de leur travail, que la police a refoulé aux portes de Paris, allant même jusqu'à placer en garde à vue leurs représentants syndicaux. (*Mme Marie Mesmeur s'exclame.*)

M. Pierre Cordier. Cela fait des années que vous les montrez du doigt, les agriculteurs !

Mme Mathilde Feld. Avant cela, à Sainte-Soline, des gendarmes encouragés par leur hiérarchie ont, de façon délibérée, gravement blessé des manifestants. Cette cruauté et ce cynisme sont le résultat de votre politique, que ce budget transcrit en chiffres.

Encore une fois, La France insoumise s'opposera avec détermination à toutes les mesures d'austérité qui seront proposées. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*) Le problème de la France est un problème de recettes, pas de dépenses : nous devons faire participer chacune et chacun à la hauteur de ses moyens.

Mme Marie Mesmeur. Demandez à Éric Lombard !

Mme Mathilde Feld. En plus d'être une question d'égalité devant la loi, c'est aussi une question d'arithmétique. D'ailleurs, les calculs ne sont pas bons. Certes, le Sénat a voté 6 milliards d'euros de dépenses supplémentaires, mais ne vous y trompez pas : cela n'inclut aucune baisse de TVA, qui aurait pu améliorer le pouvoir d'achat des Français,...

M. Pierre Cordier. Les baisses de TVA ne sont pas répercutées par les commerçants !

Mme Mathilde Feld. ...aucune hausse du fonds Vert ou de la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui constituent pourtant des recettes essentielles à destination des collectivités territoriales, lesquelles se trouvent en première ligne pour accompagner les plus précaires et lutter contre le réchauffement climatique. En revanche, sans surprise, vous prévoyez toujours moins de prélèvements sur les plus fortunés,...

M. Pierre Cordier. Tous les gens qui gagnent plein de fric, on pourrait les taxer un peu, ce n'est pas faux.

Mme Mathilde Feld. ...en renonçant à 4 milliards d'euros pour éviter de taxer les multinationales ou en rehaussant les seuils d'imposition des grandes fortunes immobilières pour permettre aux déjà très riches de faire 600 millions d'euros d'économies.

Quelle hypocrisie et quel culot faut-il avoir pour oser donner des leçons de responsabilité quand on refuse de demander une juste contribution aux ultrariches, tout en augmentant la facture de gaz des ménages, en fiscalisant les longues maladies ou en privatisant la justice à grand renfort de droits de timbre prohibitifs ?

Pour des raisons souvent diamétralement opposées, personne ne veut de ce budget, comme l'a montré de nouveau son rejet par la commission des finances. Vos petits arrangements entre amis, vos réunions et vos pourparlers n'y ont manifestement rien changé. Cette situation de blocage est la conséquence directe de la confiscation du résultat des élections législatives de 2024. L'unique responsable, c'est le gouvernement.

Nous abordons ces débats avec un immense scepticisme mais nous ne lâcherons rien. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*) Nous continuerons à nous battre pour respecter le programme sur lequel nous avons été élus : dégager des recettes en faisant participer les plus riches de notre pays à la hauteur de leurs moyens colossaux ; relancer l'économie par la consommation populaire ; investir massivement dans les services publics afin qu'ils soient réellement gratuits et accessibles ; enfin, planifier une véritable transition écologique. Nous continuerons à nous battre pour que tous les citoyens de ce pays puissent relever la tête et vivre dignement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont certains membres se lèvent. – M. Tristan Labais applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Estelle Mercier.

Mme Estelle Mercier. Ce projet de loi de finances, que nous voyons revenir dans l'hémicycle en nouvelle lecture après son examen par le Sénat, propose de doter la France d'un budget profondément injuste. Ce budget n'est pas juste parce qu'il fait peser les efforts sur une grande partie des Français les plus modestes ou sur ceux qui vivent des revenus de leur travail, tandis qu'il exonère largement les grandes fortunes, le capital et les milliardaires.

Ce budget n'est pas juste parce qu'il pèse lourdement sur les services publics essentiels – la santé, l'éducation, les services publics de proximité et du quotidien. Ce budget n'est pas juste parce qu'il oublie largement notre jeunesse. En réduisant les moyens de l'éducation nationale ou les dispositifs d'accès à la culture, à l'expression citoyenne et au sport, il freine l'émancipation intellectuelle et sociale des jeunes, dans les territoires ruraux ou les quartiers défavorisés. En réduisant les moyens des universités, les aides au logement ou le montant des bourses, il aggrave la précarité des étudiants et obère d'autant leurs capacités de réussite.

Non, ce budget n'est pas juste, parce qu'il réduit aussi les capacités d'investissement d'avenir dans le logement ou la transition écologique. Or ce sont bien les plus modestes et les générations futures qui paieront le prix de cette inconséquence. Finalement, ce budget n'est pas juste parce qu'il demande beaucoup à ceux qui ont peu et peu à ceux qui ont beaucoup.

Pourtant, depuis le 24 octobre 2025, nous, Socialistes, avons fait le choix d'entrer dans une discussion qui permettrait d'épargner aux Français les conséquences de ce funeste budget. En croyant profondément à la démocratie parlementaire et à la force du compromis, nous avons largement prouvé que nous pouvions être constructifs. (*M. Gérard Leseul applaudit.*) De cette manière, nous avons obtenu des avancées.

Mme Marie Mesmeur. Ah oui ?

Mme Estelle Mercier. Dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, nous avons réussi à force de discussions, de débats et de négociations, à préserver les classes moyennes et populaires : en suspendant la réforme des retraites, en gommant l'année blanche – préservant ainsi le pouvoir d'achat des Français –, en dotant les hôpitaux de moyens supplémentaires et en évitant que nos compatriotes paient plus cher leurs médicaments. Nous avons fait notre travail de parlementaires, en faisant des propositions, en présentant d'autres solutions.

Mme Marie Mesmeur. Super, et maintenant le 49.3 !

Mme Estelle Mercier. Redisons-le, nous ne pouvons poursuivre la stratégie des caisses vides commencée il y a huit ans avec la suppression de l'ISF, la *flat tax*, les allègements de cotisations, la suppression des impôts de production et la multiplication des niches fiscales, qui a profité aux plus aisés et qui a permis une accumulation sans précédent des richesses dans les mains de quelques-uns alors qu'en même temps, de nombreux Français ont plongé sous le seuil de pauvreté.

Nous ne pouvons accepter que le rétablissement des comptes publics se fasse sans justice fiscale ; que la contribution des plus aisés à la solidarité nationale, au financement des services publics et de notre modèle social ne soit pas la même que celle de la plupart des ménages français ; que les grandes entreprises ne paient pas la même part d'impôt sur les sociétés que les plus petites.

Par ailleurs, nous refusons les économies faites sur le dos des Français. Nous demandons des efforts supplémentaires en faveur du pouvoir d'achat de nos concitoyens, en particulier des fonctionnaires, avec le maintien de la prime d'activité. Nous demandons des efforts supplémentaires en faveur des jeunes, sur le dos desquels on ne peut pas faire d'économies : ni sur les bourses, ni sur le logement, ni sur leurs repas.

Concernant les investissements d'avenir en matière de transition écologique, nous demandons une augmentation des ressources du fonds Vert, des agences de l'eau et du plan de relance ferroviaire. S'agissant de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire, nous demandons le rétablissement des crédits pour les missions locales, les acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) et la poursuite de l'expérimentation Territoires zéro chômeur. (*Mme Marie Mesmeur s'exclame.*) Enfin, pour un logement digne et abordable, nous demandons que des marges de manœuvre soient redonnées aux bailleurs sociaux et que les crédits de MaPrimeRénov' soit largement rehaussés.

En ce début d'année 2026, alors que notre pays traverse une instabilité politique inédite et que les tensions internationales s'aggravent, l'heure est à la responsabilité et à la clarté. Ce budget n'est pas le nôtre ; nous, socialistes, sommes et demeurons dans l'opposition. (*Mmes Claire Lejeune et Marie Mesmeur s'exclament.*)

M. Pierre Cordier. Les Insoumis ne sont pas d'accord avec vous !

Mme Estelle Mercier. Cependant, nous nous battons jusqu'au bout pour défendre nos valeurs de justice et de solidarité, pour préserver le pouvoir d'achat des Français, pour défendre les services publics, l'avenir écologique de ce pays et, surtout, notre jeunesse, à laquelle nous croyons plus que tout. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Nicolas Ray.

M. Nicolas Ray. Depuis quatre mois, nous travaillons à donner un budget juste et responsable à notre pays. Vous connaissez les convictions que le groupe Droite républicaine, autour de son président Laurent Wauquiez, a défendues depuis le début : en résumé, il faut réduire le déficit, en baissant les dépenses et en cessant d'augmenter les impôts.

Dans le monde instable et dangereux qui nous entoure, marqué par une concurrence internationale de plus en plus violente et l'invasion des produits chinois, le redressement industriel, militaire et surtout budgétaire devient urgent. Or, amendement après amendement, une seule question semble occuper nos débats : comment augmenter encore davantage la fiscalité ?

Dans le contexte géopolitique que nous connaissons, comment peut-on considérer que notre pays a besoin de davantage d'impôts ? Comment, face aux menaces que j'évoquais, pouvons-nous alourdir encore la pression fiscale sur nos entreprises ? Vous le savez, notre groupe a défendu une ligne claire : nous nous opposons à toute nouvelle hausse d'impôt. Nous avons d'ailleurs obtenu de nombreuses avancées, qui ont été adoptées aussi bien en première qu'en nouvelle lecture en commission : je pense à l'indexation sur l'inflation de l'ensemble du barème de l'impôt sur le revenu, afin de protéger le pouvoir d'achat de la France qui travaille – la non-indexation représenterait 1,9 milliard d'euros d'impôts supplémentaires. Je pense également au maintien des abattements sur les pensions de retraite, pour les retraités qui ont travaillé toute leur vie ; au maintien de la réduction d'impôt pour frais de scolarité, dont la suppression aurait touché les familles, alors qu'il faut au contraire renforcer la politique familiale ; à la suppression de la taxe plastique ou du durcissement du malus automobile.

Monsieur le Premier ministre, notre assemblée a refusé toutes ces hausses d'impôt, parce qu'il serait irresponsable d'accroître encore les prélèvements dans un pays qui en détient le record de l'OCDE et qui a déjà augmenté son taux de prélèvement obligatoire de 0,8 point l'an dernier. Or les amendements dits de compromis que votre gouvernement a déposés font encore beaucoup trop la part belle aux hausses d'impôt – je pense à l'augmentation de la surtaxe de l'impôt sur les sociétés, à la surtaxe sur le fret maritime ou à la remise en cause de la réduction d'impôt dite Madelin pour les PME. L'équilibre que vous proposez entre recettes et dépenses ne nous convient pas et, surtout, ne correspond pas à ce dont notre pays a besoin.

La seule marge de manœuvre réside donc dans la recherche d'économies et dans la réduction des dépenses. Le rapporteur général l'a dit : l'adoption du PLFSS pour 2026 a aggravé le déficit. C'est la raison pour laquelle le projet de loi de

finances doit consentir un effort plus significatif sur les dépenses. Je rappelle que sur la seule année passée, entre 2024 et 2025, la dépense publique a encore augmenté de 46 milliards d'euros. Notre conviction est qu'il faut engager une nouvelle trajectoire de réduction budgétaire. Nous avons formulé des propositions en ce sens : le rapporteur général a proposé une diminution moyenne et raisonnable de 2 % des crédits sur toutes les missions, hors domaine régalien, ce qui permettrait de dégager 6,2 milliards d'euros d'économies. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

Nous soutenons également sa proposition de limiter le transfert de fiscalité aux agences et aux opérateurs. Nous sommes d'ailleurs déçus de constater que vous ne reprenez pas ces propositions ; au contraire, vous prévoyez par voie d'amendement de rehausser le montant des taxes affectées à l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) et à la société du Grand Paris, qui avait été réduit par le Sénat. Nous vous avons également proposé des principes de bonne gestion, comme le gel des recrutements au sein de la fonction publique et le non-remplacement systématique des départs à la retraite dans les administrations. Pour rappel, rien qu'en 2023, les effectifs de l'État ont augmenté de 20 000 ; quant aux effectifs des opérateurs, ils ont augmenté de 28 000 en sept ans.

Mme Émilie Bonnard. Ce n'est pas possible !

M. Nicolas Ray. Cette trajectoire est irresponsable compte tenu de nos déficits. Des mesures d'économies peuvent aussi être prises, sans démagogie, en matière d'aide médicale de l'État (AME) pour les étrangers en situation irrégulière. Cette dépense a doublé en treize ans, passant de 700 millions à 1,5 milliard d'euros. Nous attendons toujours la publication des décrets Bayrou destinés à encadrer l'AME de façon responsable. Nous attendons aussi la mise en œuvre des propositions du rapport établi par Patrick Stefanini et Claude Evin – ancien ministre socialiste –, qui prévoit d'exclure de l'AME les personnes frappées d'une mesure d'éloignement pour un motif d'ordre public. Nous ne pouvons pas demander à nos concitoyens de faire des efforts si, dans le même temps, nous n'engageons aucune réforme sur l'AME qui concerne des clandestins.

Disons-le clairement : des divergences subsistent entre les différents groupes ; nous l'avons constaté en commission des finances. Néanmoins, notre devoir est de continuer à travailler pour doter la France d'un budget : un budget qui mette fin aux hausses d'impôt et qui baisse réellement les dépenses. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mmes Danièle Brulebois et Félicie Gérard applaudissent également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Tristan Lahais.

M. Tristan Lahais. Monsieur le Premier ministre, il y a trois mois, à cette tribune déjà, nous vous alertions sur les impasses de votre politique budgétaire. Trois mois plus tard, non seulement rien n'a changé, mais la situation s'est aggravée : le déficit se creuse, les acteurs économiques et les collectivités désespèrent de retrouver de la prévisibilité, les plans sociaux en entreprises et les suppressions d'emplois associatifs se multiplient. Pourtant, vous persistez.

Ce constat n'est plus seulement celui de l'opposition ; il traverse désormais votre propre camp. Comme cela a été largement commenté cet après-midi, l'ancien ministre de l'économie et des finances, Éric Lombard, a reconnu ce week-end que les plus riches échappaient massivement à

l'impôt. En première lecture, vous n'avez manifestement pas jugé utile d'informer la représentation nationale sur ce point, pourtant détaillé par les services de Bercy.

En décidant de ne pas recourir au 49.3, vous nous aviez fait entendre que ce budget pourrait être le nôtre. Lors de nos débats, pourtant, vous avez rejeté toute évolution sérieuse. Vous avez refusé la taxe Zucman, pourtant massivement plébiscitée par les Français. Vous avez écarté la taxation des holdings. Vous avez raboté l'aide médicale de l'État et sacrifié les crédits destinés à la jeunesse. Vous avez diminué le budget de l'écologie. Plafonnement du malus CO₂ et du malus poids sur les véhicules polluants, exonération de la taxe de solidarité sur les billets d'avion pour les aéroports accueillant moins de 150 000 passagers par an, suppression de la taxe sur les emballages plastiques et de l'article 42 sur l'affectation des recettes de l'énergie, ponctions importantes sur le budget de l'Office français de la biodiversité : le signal est clair. Vos choix politiques, qui engagent pourtant les générations futures, ne font en rien de la transition écologique une priorité nationale.

Mme Cyrielle Chatelain. C'est un renoncement !

M. Tristan Lahais. Cette approche creuse les inégalités et compromet durablement notre capacité à nous adapter à l'urgence climatique comme à protéger les plus fragiles de ses effets.

Il y a un point sur lequel on ne peut pas vous donner tort : ce budget n'est pas uniquement le vôtre. Il est aussi celui de MM. Wauquiez et Retailleau. Au Sénat, les Républicains l'ont largement réécrit.

Mme Cyrielle Chatelain. Et le bilan n'est pas bon !

M. Tristan Lahais. Ceux qui, dans cet hémicycle, donnent des leçons de gestion des finances publiques et de rigueur se sont révélés, dans l'autre chambre, être ceux qui creusent davantage le déficit. En supprimant la contribution sur les grandes entreprises et en détricotant la taxe sur les holdings, les Républicains ont fait de leur seule bataille le refus de toute avancée en matière de justice fiscale. C'est pourtant à partir de cette version dégradée et déséquilibrée du texte, monsieur le Premier ministre, que vous avez souhaité nous faire légiférer.

Lors des derniers mois, nous avons beaucoup parlé des recettes et de notre divergence fondamentale : vous voulez continuer de protéger les plus aisés, nous voulons plus de justice fiscale et sociale. Nous ne sommes pas des amoureux de l'impôt mais nous défendons des recettes pour financer notre modèle social, la transition écologique et, dans un monde incertain, notre protection.

La question de la justice se joue toutefois aussi du côté des dépenses. Là encore, nos désaccords sont profonds. En vous abritant derrière le seul débat fiscal, vous évitez en effet la question essentielle : quelles priorités pour le pays ? Les voici pourtant : la situation internationale, qui nous oblige à regarder lucidement le sujet des investissements dans notre défense nationale et dans la construction européenne ; la jeunesse, qui attend un véritable investissement dans l'éducation et dans la formation ; la transition écologique, évidemment, qui réclame des moyens massifs et durables, pas des annonces sans crédits et des *stop and go* permanents ; la santé, l'éducation et le logement.

Partout dans nos territoires, les missions locales, les associations, les centres sociaux et les collectivités tirent la sonnette d'alarme : elles voient leurs besoins croître et leurs moyens fondre. Elles font déjà plus avec moins, et vous leur demandez de faire désormais l'impossible avec encore

moins. Le signal est clair. Il vient de partout : écoutez-les, écoutez-nous. Partout dans le pays monte la colère face à l'injustice, partout monte l'écœurement de ne plus pouvoir vivre dignement. Partout monte la critique d'orientations aveugles et froides venues d'en haut, au mépris de la réalité des vies d'en bas et des difficultés sociales, économiques et climatiques qui frappent de plein fouet nos compatriotes.

Ces sentiments légitimes, monsieur le Premier ministre, viennent en conclusion naturelle de ces dix ans de macronisme. Nous ne vous demandons pas de simples ajustements techniques ; par fidélité aux urnes, et donc à la démocratie, nous exigeons que le futur budget soit, au minimum, celui d'inflexions politiques sensibles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Paul Mattei.

M. Jean-Paul Mattei. Après la première lecture du projet de loi de finances à l'Assemblée nationale, son examen au Sénat et l'échec de la commission mixte paritaire, je veux exprimer une profonde inquiétude : celle que nous ne parvenions pas à nous accorder sur l'essentiel, sur ce que commande l'intérêt du pays.

Le monde devient chaque jour plus instable et plus dangereux. Pour paraphraser un président de la République, le monde brûle et, trop souvent, nous regardons ailleurs – parfois déjà vers la prochaine échéance électorale. Or les Français n'attendent pas demain : ils attendent que, Parlement comme gouvernement, nous prenions aujourd'hui nos responsabilités pour doter la France d'un budget.

Le travail en commission était nécessaire, mais il a été décevant. À force de postures, le dialogue s'est éteint et, avec lui, le sens même de notre mandat. Avec mon groupe, nous avons fait le choix d'être présents du début à la fin,...

M. Philippe Vigier. Absolument !

M. Jean-Paul Mattei. ...dans un esprit de responsabilité.

M. Emmanuel Mandon. Toujours !

M. Jean-Paul Mattei. Mais le constat est là : une copie rejetée et une trajectoire financière qui nous conduirait droit dans le mur.

Les Français attendent de leurs parlementaires qu'ils sachent dialoguer et construire des accords. C'était là le cadre fixé par le gouvernement à la demande de plusieurs groupes d'opposition. Nous avons ainsi pu adopter un PLFSS qui, même s'il est imparfait, a le mérite d'exister. Avec le PLF, nous sommes allés aussi loin que possible pour identifier des équilibres et pour travailler à un compromis. Nous attendons que le gouvernement prenne ses responsabilités pour sceller ces résultats – au moyen, si nécessaire, du 49.3.

Ainsi, avant l'ouverture de nos travaux, permettez-moi d'exposer clairement les bases posées par mon groupe afin de rendre ce compromis possible.

Il s'agira d'abord de respecter une trajectoire. Le gouvernement est parvenu à ramener le déficit à 5,4 % du PIB. Poursuivons cet effort, pour passer sous les 5 %. Nous aurions souhaité aller plus loin, mais le vote du PLFSS ne le permet plus. Soyons lucides ; fixons un cap crédible et tenons-le.

Il s'agira ensuite d'adopter une méthode : le redressement de nos finances publiques impose d'agir à la fois sur les dépenses et sur les recettes.

Sur les dépenses, il est urgent de mettre fin à leur augmentation automatique et insuffisamment maîtrisée. Cela suppose de simplifier l'action publique, de renforcer les outils de contrôle et d'évaluation et d'avoir le courage de revenir sur ce qui ne fonctionne pas. Nous proposons notamment de plafonner certaines dépenses des agences et des opérateurs, d'en réexaminer chaque année l'efficacité et, si nécessaire, d'en ajuster le périmètre.

Sur les recettes, l'effort doit être juste et ciblé. Il ne peut peser ni sur l'activité économique ni sur le pouvoir d'achat des Français qui travaillent. C'est pourquoi nous proposons de lutter contre les stratégies d'optimisation fiscale agressives : prolongation de la contribution sur les hauts revenus, taxation de certains montages patrimoniaux et encadrement de dispositifs existants. L'objectif est simple : rétablir l'égalité devant l'impôt. Les Français n'accepteraient pas des efforts injustement répartis.

Enfin, ce budget doit préparer l'avenir et renforcer notre souveraineté. Nous défendrons le rétablissement de la stratégie France 2030 et la poursuite de l'effort en faveur de la recherche. Nous soutenons également notre agriculture, durement frappée, afin de renforcer sa compétitivité et de l'accompagner dans ses transitions. Nous voulons également relancer le secteur du logement, essentiel à la vie quotidienne de nos concitoyens. Derrière la difficulté à louer ou à acheter, ce sont des projets de vie qui sont bloqués. La création d'un statut du bailleur privé et le retrait des biens loués de l'assiette de l'IFI – l'impôt sur la fortune immobilière – sont des leviers concrets permettant de relancer la construction et l'emploi.

Mes chers collègues, ces propositions sont des bases de dialogue. Des accords sont possibles et nécessaires. Nous avons une responsabilité collective : répondre à l'attente des Français et donner un budget à la France. Je suis certain que nous pouvons y arriver. Il faudra peut-être écarter des débats qui pourraient faire surgir, dans cet hémicycle, des désaccords susceptibles de nous abîmer ; je nous crois cependant capables de doter notre pays d'un budget. Les Français l'attendent et nous serons au rendez-vous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem. – M. Hervé Berville applaudit également.*)

M. Hervé Berville. Excellent, président Mattei !

Mme la présidente. La parole est à Mme Félicie Gérard.

Mme Félicie Gérard. Chacun peut le constater : sur ce projet de loi de finances pour 2026, les discussions sont longues et les compromis difficiles. C'est ce qui nous a conduits à adopter, en décembre dernier, une loi spéciale : un service minimum budgétaire qui assure le fonctionnement de l'État mais qui ne nous donne aucune visibilité sur l'avenir. Les discussions budgétaires étaient nécessaires. Elles ont lieu en première lecture et tous les sujets ont fait l'objet de votes dans l'hémicycle. Le temps des débats est donc révolu ; vient maintenant le temps de doter la France d'un budget.

Car, pendant que nous tergiversons, le pays attend. Nos agriculteurs attendent – réclament – des réponses rapides et concrètes à la crise qu'ils traversent. Dans un monde toujours plus instable, nos armées attendent les moyens nécessaires à leur montée en puissance. Nos collectivités locales attendent une visibilité qui leur permettra de préparer l'avenir de nos territoires. Nos entreprises attendent de la stabilité – pour investir, pour créer des emplois et de la richesse. Sans cela, nous ne pouvons financer notre modèle social.

Voilà notre boussole ; mais le compromis ne peut se faire à n'importe quel prix. L'adoption du PLFSS a coûté près de 9 milliards d'euros à notre pays – nous avons lancé l'alerte sur ce point à maintes reprises. Le recours à une loi spéciale a coûté, lui, près de 3 milliards supplémentaires. Au total, ce sont donc 12 milliards qu'il nous faut trouver pour maintenir le déficit public sous la barre des 5 %.

Le groupe Horizons & indépendants a fait de la maîtrise du déficit un de ses objectifs prioritaires. C'est la condition de notre souveraineté. C'est le respect de la parole de la France, qui n'est pas négociable. Certains, pour y parvenir, continuent de vouloir augmenter les taxes et les impôts. Dans un pays déjà champion du monde de la pression fiscale, il serait pourtant irresponsable de continuer dans cette voie. La France a besoin d'investissements et de croissance ; elle n'a pas besoin de nouveaux outils fiscaux.

Dès lors, la maîtrise de nos dépenses publiques est la seule voie qui s'impose. Je n'ai de cesse de le répéter : la baisse de nos dépenses publiques n'est pas une option mais une nécessité. L'État doit pour cela se recentrer sur ses missions régaliennes et mettre fin aux doublons ainsi qu'aux dispersions en tout genre. Chaque euro investi doit l'être avec rigueur, avec efficacité, et dans une vision de long terme.

À partir du texte voté au Sénat, nous proposerons des amendements utiles pour la France et pour les Français. Nous défendrons la suppression de nouvelles taxes dangereuses pour la compétitivité de notre pays. Nous proposerons, par exemple, de supprimer l'augmentation du plafond de la taxe sur les cartes grises. Cette augmentation pèserait sur les Français pour lesquels l'utilisation de la voiture n'est pas une option, mais une nécessité. Nous proposerons, de nouveau, la prolongation de la défiscalisation des pourboires. Pour inciter ceux qui le peuvent à investir, pour soutenir l'offre de logements et pour que tous nos concitoyens puissent se loger, nous défendrons avec notre collègue François Jolivet la création d'un véritable statut du bailleur privé.

Enfin, nous soutiendrons toute réduction d'une dépense publique qui n'est pas efficiente.

Comme toujours, le groupe Horizons & indépendants restera ouvert à toute proposition responsable, aussi longtemps que durera le débat. Cependant, ce débat, en réalité, a déjà eu lieu – chacun le sait. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. – M. Nicolas Ray applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Charles de Courson.

M. Charles de Courson. La France a impérativement besoin d'une loi de finances, et ce pour des raisons de trois ordres.

Les premières sont d'ordre intérieur. Les acteurs économiques du pays ont besoin de stabilité et de visibilité. Les entreprises ont besoin de savoir où l'on va en matière fiscale et d'investissement public. Les collectivités territoriales ont besoin de clarté sur les moyens, sur les dispositifs et sur les politiques publiques, y compris lorsqu'il s'agit de financements attendus, comme ceux liés à la transition écologique. Enfin, nos concitoyens ont besoin de règles lisibles et stables, y compris sur des dispositifs très concrets du quotidien, comme MaPrimeRénov', par exemple.

Les deuxièmes sont des raisons d'ordre extérieur. Au vu de nos engagements européens, notre crédibilité est en jeu. Les règles européennes fixent à 3 % du PIB la limite des déficits publics pour 2029, et à 60 % du PIB le niveau maximum de la dette publique. La nouvelle gouvernance budgétaire repose sur des trajectoires pluriannuelles avec des exigences d'ajus-

tement en cas de dépassement des 3 %. Or le texte issu du Sénat aboutit à un déficit situé autour de 5,3 % du PIB – vous venez même, madame la ministre, de le réviser à 5,4 %, soit à un niveau *grasso modo* égal à celui de 2025.

À ce rythme, on ne réduit absolument pas le déficit. Même si le taux de déficit pour 2026 était fixé à 5,3 % – un dixième de point est négligeable – il faudrait vingt-cinq ans pour retrouver un taux à 3 %. À 5 %, l'effort à fournir continue d'être massif : une baisse de 2 points de déficit en trois ans représente un effort de 0,7 point par an, soit environ 20 milliards d'euros par an pour les trois années à venir.

Mes chers collègues, quelle que soit l'issue des élections présidentielles de 2027, ceux qui seront au pouvoir n'auront donc qu'une solution : réduire le déficit d'une vingtaine de milliards par an. Il faudra pour cela réduire les dépenses car ceux qui pensent qu'il est possible de continuer à augmenter les prélèvements obligatoires se trompent et conduiront nos concitoyens à la révolte.

Il existe enfin une troisième et dernière raison, qui est cette fois d'ordre institutionnel. Si nous ne parvenons pas à adopter une loi de finances, c'est le fonctionnement de notre démocratie parlementaire qui sera fragilisé, voire remis en cause. À force de ne pas choisir, de reconduire, de vivre dans l'exception et dans l'incertitude, nous alimentons l'idée que le Parlement n'est plus capable de produire une décision budgétaire et nous préparons ainsi la venue d'un régime autoritaire.

Aussi le groupe LIOT plaide-t-il pour un compromis. Les travaux en commission des finances ont révélé qu'il n'existait pas de majorité sur un budget cohérent. Le rejet successif en commission de la première puis de la seconde partie du PLF l'a montré sans ambiguïté. Si nous restons dans une logique de confrontation ou de coalitions de circonstance au fil des amendements, nous aboutirons mécaniquement à l'échec. Notre responsabilité collective est donc de construire un compromis qui ne soit ni un compromis de façade ni une somme de mesures disparates mais un compromis d'ensemble qui produise un budget lisible, stable et crédible.

À quelles conditions pourrions-nous y arriver ? Premièrement, nous ne pouvons pas construire un tel compromis en discutant amendement par amendement. Comme nous l'avons constaté, une telle méthode produit des majorités variables, des décisions contradictoires et, au bout du compte, un texte incohérent. Un compromis suppose une discussion structurée sur quelques paramètres clairs.

Deuxièmement, un tel compromis suppose que chaque groupe fasse un pas vers les autres. Si chacun reste sur une seule et même ligne, tout se bloque et nous revivons le même scénario jusqu'au bout.

Enfin, le compromis doit porter aussi bien sur les dépenses que sur les recettes. L'effort principal doit être fait sur les dépenses : c'est le cœur du redressement. Quand des économies sont possibles, il faut les faire. Nous sommes prêts à assumer des économies concrètes – par exemple, à hauteur de 1 milliard sur les 11 milliards de la prime d'activité ou sur les 73 ou 75 milliards d'exonérations de charges sociales – à condition que ces économies soient justes, ciblées et compatibles avec l'objectif de valorisation du travail.

Sur les recettes, nous refusons une hausse générale et indifférenciée des prélèvements obligatoires. En revanche, un compromis est possible sur des sujets identifiés et précisément calibrés : sur le barème de l'impôt sur le revenu, en actualisant les seules trois premières tranches ; sur l'impôt sur les sociétés, en sortant les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ; sur la

contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) ; sur le pacte Dutreil, en sortant les biens à caractère non professionnels ; sur le statut des propriétaires bailleurs. Voici des leviers sur lesquels nous pouvons trouver un équilibre si chacun entre réellement dans une logique de compromis.

C'est dans cet esprit que le groupe LIOT abordera cette nouvelle lecture : rechercher un compromis pour obtenir un budget sérieux, crédible et qui s'inscrive dans une trajectoire de réduction des déficits publics.

Mme la présidente. La parole est à Mme Stella Dupont.

Mme Stella Dupont. Allons à l'essentiel ! On le sait tous ici, contrairement au budget de la sécurité sociale, aucune équation ne permet un vote majoritaire sur ce budget, et je le regrette.

Le gouvernement doit prendre la responsabilité d'actionner un 49,3, même si je le déplore et, bien entendu, les propositions parlementaires devront figurer dans la copie retenue par le gouvernement. C'est à cette copie négociée qu'il nous faut parvenir très vite pour qu'enfin la France dispose d'un budget pour 2026. L'incertitude ralentit l'activité économique qui connaît un très net coup de frein. Ne perdons donc pas de temps, travaillons vite et bien dans les prochains jours pour parvenir à ce compromis : c'est la voie la plus raisonnable et l'intérêt de notre pays.

Naturellement, nous avons tous des priorités. J'en ai moi-même plusieurs, qui sont clairement définies. Concernant les recettes, je reste attentive à la justice fiscale, notamment par la taxation des holdings patrimoniales, et au recentrage des niches fiscales comme le crédit d'impôt recherche. En revanche, je reste opposée à la suppression de la CVAE – cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises – dans le contexte actuel de nos finances publiques.

Côté dépenses, mon attention se porte sur certains enjeux qui sont les priorités du département du Maine-et-Loire, à savoir le financement des universités, le respect des engagements envers les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers et de l'artisanat, les moyens pour les mesures agricoles et viticoles, et enfin la préservation des crédits dédiés à l'insertion par l'activité économique, aux missions locales et à l'économie sociale et solidaire. C'est en effet un investissement social efficace qu'il nous faut absolument maintenir. La transition écologique doit également rester une priorité budgétaire, en particulier à travers les crédits consacrés à MaPrimeRénov' et au fonds Vert.

Ensuite, essayons de faire en sorte que l'exercice de compromis que nous menons laborieusement depuis plusieurs mois soit utile pour demain. Adopter un budget pour 2026 est extrêmement difficile mais nous y arriverons – je suis d'un naturel optimiste. J'ose néanmoins dire qu'il nous faut déjà penser au budget pour 2027, qui devra être adopté en pleine campagne électorale présidentielle, un contexte encore plus tendu ! À partir de notre expérience de cette année, construisons une pratique et une méthode.

Une loi spéciale ne suffit pas : on ne peut pas laisser la France dans un no man's land budgétaire pendant un mois, deux mois ou six mois. Notre responsabilité est de dépasser nos intérêts particuliers et ceux de nos partis politiques : c'est l'intérêt de la France qui doit nous guider.

Aujourd'hui et demain, allons donc à l'essentiel et visons l'efficacité ! Soyons à la hauteur de ce moment historique qui voit nos démocraties être attaquées par les impérialistes. Il est de notre responsabilité collective d'empêcher l'accès au pouvoir des créateurs du Rassemblement national et du

Front national, qui, historiquement, n'ont pas été du côté de la liberté mais du côté de la collaboration et de la colonisation, qui entretiennent encore une relation ambiguë avec la Russie de Poutine et qui reçoivent le soutien de Donald Trump. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.*) Soyons à la hauteur, pour ne pas que l'histoire se répète et pour empêcher que la démocratie recule.

L'ensemble des républicains, des démocrates, et en particulier les sociaux-démocrates auxquels j'appartiens aux côtés de Bernard Cazeneuve, s'attaquent pour cela aux problèmes des Français. Il faut un budget pour la France ; une stratégie pour restaurer les finances publiques ; une école qui forme les citoyens de demain ; une activité économique qui s'adapte au monde et qui innove ; une souveraineté réelle en matière agricole et énergétique ; de la sécurité au quotidien et une justice qui fonctionne pleinement ; une Europe unie face aux désordres du monde et capable de défendre ses valeurs, sa démocratie et son modèle social sans naïveté, notamment en matière de défense militaire ; enfin, une transition écologique qui guide l'action publique et privée comme une solution d'avenir et non comme une contrainte infranchissable – le coût de l'inaction climatique est beaucoup plus lourd en effet que celui de l'action.

Bref, les Français ne veulent pas de l'extrême droite au pouvoir (*M. Gérard Leseul applaudit*)...

M. José Gonzalez. Oh si !

Mme Stella Dupont. ...mais bien des perspectives, un avenir, une stratégie pour réussir et une espérance retrouvée ! Soyons à la hauteur de l'histoire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La discussion générale est close.

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre.

Mme Amélie de Montchalin, ministre. En tant que parlementaires, vous êtes par définition souverains, mais j'aimerais rebondir sur certains propos et sur certaines questions qui viennent d'être posées.

M. Matthias Tavel. Et ça recommence !

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Je remercie d'abord Charles de Courson d'avoir évoqué la crédibilité de la France vis-à-vis du reste du monde, si agité qu'il serait bon que la parole de la France soit forte et claire. La question de notre crédibilité se pose aussi vis-à-vis des Français et porte sur notre capacité à prendre des décisions budgétaires claires, à défaut d'être accueillies dans l'enthousiasme général. L'enjeu des prochaines heures est en effet de dégager des éléments lisibles pour nos concitoyens.

Monsieur Ray, vous avez rappelé qu'il fallait réduire le déficit et trouver le bon équilibre entre mesures d'économies et mesures fiscales. Je souhaite rappeler la boussole du gouvernement en la matière. D'abord, nous voulons un déficit inférieur à 5 %, taux fixé par le Premier ministre dès le début des discussions budgétaires. Nous ne pouvons aller au-delà, sous peine de nous retrouver dans la zone rouge, pour reprendre les termes employés hier par le gouverneur de la Banque de France. En effet, un tel déficit signifierait que nous serions incapables de tenir la trajectoire nous faisant passer de 5,8 % de déficit en 2024 à 5,4 % en 2025, puis à 5 %, au maximum, en 2026.

Par ailleurs, le gouvernement avait initialement proposé que, PLF et PLFSS confondus, cette réduction du déficit s'opère pour deux tiers par la réduction des dépenses et pour un tiers par l'augmentation des recettes. Au vu du

PLFSS pour 2026, le gouvernement pense qu'il serait bon que, dans le PLF où il nous faut gagner 0,4 point de PIB pour ramener le déficit à 5 %, 0,2 point provienne au minimum de la réduction de notre dépense publique et 0,2 point au maximum de la hausse des prélèvements obligatoires.

Nous garderions ainsi un taux de prélèvements obligatoires inférieur à celui de 2019 – qui s'établissait à 44 % du PIB –, ce qui constitue le troisième élément du cadrage gouvernemental. En 2019, nous avons en effet un déficit inférieur à 3 %, une sécurité sociale à l'équilibre et nous n'avions pas encore vécu les grandes crises du covid et de l'inflation.

Après vous avoir entendus, il me semble que ces trois éléments – un déficit à 5 % ; une réduction du déficit pour moitié par la réduction de la dépense et pour moitié, au maximum, par la fiscalité ; un taux de prélèvements obligatoires inférieur à celui de 2019 – devraient nous permettre de trouver un point d'équilibre.

Nous examinerons la première partie du PLF avant d'examiner la deuxième. Or je sais que beaucoup d'entre vous veulent, au fond, savoir ce que ces mesures produiront dans la vie quotidienne des Français. Je ne ferai pas d'annonces chiffrées mais je rappellerai les thématiques dont tous les groupes se sont préoccupés et au sujet desquelles le gouvernement adoptera une position ouverte et accompagnera votre réflexion – comme il a pu le faire pour le PLFSS ou d'autres débats – afin de répondre aux besoins tout en assurant, cela va sans dire, la maîtrise des comptes publics.

Parmi ces différentes thématiques, figurent l'université, la recherche et la loi de programmation de la recherche (LPR) : il nous paraît utile d'investir des moyens pour soutenir une France innovante et compétitive et des universités en mesure de fonctionner pleinement.

Le gouvernement pense qu'il est aussi intéressant d'aller plus loin en ce qui concerne l'innovation et les jeunes entreprises innovantes, notamment dans l'économie sociale et solidaire. Les amendements sur ces points avaient d'ailleurs été transpartisans, mais je me tourne plus spécifiquement vers les Écologistes.

Par ailleurs, le gouvernement a déposé un amendement pour limiter les économies prévues sur les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers et de l'artisanat. Certains d'entre vous, que je vois froncer les sourcils, souhaiteraient sans doute aller plus loin mais il me semble important de vous indiquer les intentions du gouvernement ainsi que les ouvertures qu'il propose et sur lesquelles vous vous prononcerez par le vote.

Le gouvernement est également prêt à accompagner par des mesures et les budgets afférents les enjeux qui concernent le travail et la jeunesse : le logement, notamment les aides personnalisées au logement (APL), l'absence d'année blanche pour les bourses, les repas étudiants.

Le soutien au travail a été évoqué à maintes reprises, notamment la prime d'activité. Un certain nombre d'entre vous souhaitent s'assurer qu'il n'y aura pas de coup de rabot entraînant une baisse du montant des primes d'activité perçues par les ménages en 2026. Je vous confirme que le gouvernement pourra revoir les éléments de cette politique.

Beaucoup d'entre vous ont soulevé des questions sur le fonds Vert, les agences de l'eau, le soutien au secteur ferroviaire. Sur ces trois éléments, nous pourrions revoir les plafonds des taxes affectées, notamment s'agissant des agences de l'eau à propos desquelles un amendement de

convergence prévoit un plafond de 125 millions d'euros. Le fonds Vert fonctionne avec des autorisations d'engagement ; nous pourrions ajuster un certain nombre d'éléments, en veillant à maintenir la cohérence avec les décisions concernant la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Le secteur ferroviaire ne relève pas du budget, mais beaucoup d'entre vous cherchent à accompagner la régénération des petites lignes ferroviaires. C'est principalement la SNCF qui en a la charge, et je travaille actuellement avec Jean Castex sur ce qui pourra être fait après 2028 – je vois que M. Fugit sait très bien de quoi nous parlons. Nous pourrions rapidement apporter une clarification sur ce point.

Deux autres sujets ont été longuement discutés. S'agissant du travail et de la jeunesse, des missions locales et de l'insertion par l'activité économique, des amendements adoptés par le Sénat prévoient des hausses de budget. Le gouvernement a évalué les besoins, ils n'atteignent pas le niveau de la hausse décidée par le Sénat, mais il peut être utile d'y revenir. Par ailleurs, les territoires zéro chômeur sont une initiative soutenue sur de nombreux bancs et nous souhaiterions nous assurer qu'elle puisse se poursuivre.

Le dernier élément de cette liste est le logement. J'avais été très fière de nos débats vendredi 14 novembre au soir, au cours desquels des amendements issus de tous les groupes avaient permis d'instituer un statut du bailleur privé. Nous avons débattu du logement neuf – je remercie à cette occasion M. de Courson d'avoir proposé une base de travail utile – ainsi que des moyens pour soutenir la rénovation dans le logement ancien. Nous avons évoqué la balance de Roberval et le compromis à trouver pour équilibrer l'effort en faveur des bailleurs privés et celui en faveur des bailleurs sociaux. Je vous confirme que nous souhaitons continuer dans cette voie, en instaurant un statut du bailleur privé permettant le soutien au logement intermédiaire, social et très social, avec des taux et des plafonds adaptés. Des amendements et des sous-amendements seront proposés afin de permettre une défiscalisation d'un montant de 300 000 euros par ménage pour les logements sociaux ou très sociaux. S'agissant du logement ancien, nous accompagnons des rénovations d'ampleur dans les zones détendues – c'est un sujet que connaît bien M. Echaniz – afin d'aider la rénovation dans des territoires qui sont soumis à l'objectif zéro artificialisation nette. Pour le logement social, nous proposons de porter à 900 millions d'euros la charge financière au titre de la réduction de loyer de solidarité (RLS). C'était une demande très forte des groupes Écologiste et social et Socialistes et apparentés.

Ce n'est qu'une partie des sujets dont nous allons débattre mais, comme l'a rappelé la présidente de l'Assemblée lors de ses vœux, les débats sont organisés de façon à traiter d'abord de toute la fiscalité, puis de toutes les dépenses. Sur un certain nombre de sujets, il est nécessaire que le volet budgétaire et le volet fiscal soient en cohérence, c'est pourquoi il me semblait utile de partager les intentions du gouvernement à cet égard.

Je tiens à tous vous rassurer, tous ces éléments doivent respecter la triple exigence qui nous guide : 5 % de déficit ; une réduction du déficit assurée pour moitié par les économies et pour moitié par la fiscalité ; un taux de prélèvement obligatoire qui doit rester strictement inférieur à celui de 2019. Sinon, au lieu de soutenir l'économie française, nous y introduirions des éléments de ralentissement et de fragilité. Nous voulons plus d'équité fiscale, moins de suroptimisation et, sur les sujets tels que le pacte Dutreil, je pense que nous trouverons des points de convergence. En revanche, nous ne

pouvons pas laisser croire que c'est par un choc fiscal tous azimuts, pesant sur tous les Français, classes moyennes, travailleurs et retraités, que nous allons combler ce déficit.

Voilà quelle est l'équation et quels sont les engagements du gouvernement. Vous avez devant vous un gouvernement constructif, à l'écoute, qui cherche à trouver les points de compromis et qui est prêt à faire évoluer sa copie initiale. Ces éléments de sincérité et de bonne foi doivent permettre d'aborder ce débat en confiance.

Mme la présidente. La parole est à M. le président de la commission des finances.

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Votre intervention liminaire est intéressante, madame la ministre, parce que vous donnez les éléments sur lesquels le gouvernement pourrait accepter des amendements. Je voudrais savoir si vos propos s'inscrivent en prévision du rejet d'une motion de censure en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution? Si votre propos dressait l'étendue des concessions que le gouvernement est prêt à faire, nous allons la réécouter avec attention.

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre.

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Je propose de débattre. Le gouvernement a déposé des amendements sur de nombreux autres sujets que je n'ai pas cités, il y a aussi beaucoup d'amendements de parlementaires auxquels le gouvernement donnera un avis favorable ou de sagesse. Mes propos viennent en réponse à la discussion générale, car il me semble utile de répondre aux parlementaires qui s'expriment à la tribune. Il serait bon que nous travaillions sur le fond. Le gouvernement a toujours dit qu'il ne poserait pas d'obstacles à des éléments qui rapprochent les groupes prêts à s'engager dans la construction d'un compromis. Pour ce qui concerne la fin de l'examen du texte, je propose tout d'abord de commencer.

Avant la première partie

Mme la présidente. J'appelle maintenant les articles du projet de loi de finances pour 2026 dans le texte adopté par le Sénat.

Article liminaire

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy. Cet article liminaire résume le problème auquel nous faisons face. Après le covid, l'invasion de l'Ukraine et l'hyperinflation qui a pu en être la conséquence, vous avez fait adopter une loi de programmation des finances publiques qui est annexée à l'article liminaire. Tout y est faux, rien n'a été respecté. Et la différence ne porte pas sur un ajustement à quelques milliards près, l'ampleur est considérable. Ne serait-ce que sur le déficit, la loi de programmation des finances publiques prévoyait un déficit inférieur à 2,7 points de PIB, nous atteignons le double, à 5,4 points de PIB. Il n'est pas besoin de faire d'autres commentaires.

M. Pouria Amirshahi. Alors arrêtez!

M. Jean-Philippe Tanguy. Vous avez déclaré dans les médias dimanche – nous nous y sommes croisés en coulisses – que vos oppositions étaient d'un niveau de bêtise incroyable. Vous êtes capable de dire cela alors que le projet de loi lui-même traduit votre échec politique et

même technique. Votre majorité, ou ce qu'il en reste, s'engage à redresser les comptes publics mais votre échec est total, en complet décalage avec vos prétentions de bonne gestion, d'ordre et de stabilité. Cet article liminaire démontre que vous avez échoué sur tout.

Vous pouvez bien dire que le Rassemblement national est un agent du chaos, ce sont des éléments de langage que vous débitez à longueur de journée. Votre échec est tout entier contenu dans cet article liminaire. Vous ne voulez d'ailleurs jamais répondre à cela, vous ne répondez jamais de votre responsabilité.

Nous espérons que l'Assemblée ne votera pas cet article liminaire, car il constitue une fois de plus un mensonge. Et le peu de vérité que contient cet article traduit votre échec. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Claire Lejeune, pour soutenir l'amendement n° 1410, tendant à supprimer l'article liminaire.

Mme Claire Lejeune. Les députés du groupe LFI-NFP estiment qu'ayant été élus pour s'opposer à la politique d'Emmanuel Macron, qui plus est dans une élection qui a constitué un échec massif pour lui et a montré la volonté des Français de tourner la page de ses politiques, le signal doit être de renforcer la détermination contre cette politique, et non de négocier avec une petite liste de courses un budget qui serait amendé à la marge.

Nous estimons que ce gouvernement n'est pas légitime et que ce budget n'est pas légitime. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Il existe aujourd'hui deux hypothèses: soit le budget est mis en échec et il sera adopté par voie d'ordonnance, soit il sera adopté par 49.3. Dans tous les cas, ce sera un gouvernement macroniste qui décidera du contenu du budget de cette année. Par souci de cohérence, nous avons déposé une motion de rejet préalable – que la fausse opposition d'en face n'a d'ailleurs pas votée – et nous proposons de supprimer cet article liminaire qui symbolise l'échec de la politique macroniste, pour en finir avec ce budget et ces débats qui ne mènent qu'à une impasse.

Mme la présidente. Quel est l'avis de la commission?

M. Philippe Juvin, rapporteur général. Il n'y a pas lieu de polémiquer sur l'existence de l'article liminaire, qui est prévu par la loi organique. C'est un article qui récapitule la situation, de façon curieuse puisqu'il est en début de texte, mais il est utile et obligatoire. La commission a rejeté cet article liminaire mais, pour les raisons que je viens d'exposer, je suis, à titre personnel, défavorable à sa suppression.

Mme la présidente. Quel est l'avis du gouvernement?

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Je ne vais pas parler du fond, puisque l'amendement du gouvernement qui suit met à jour l'article liminaire, mais je vais parler de la forme. S'il ne contient pas d'article liminaire, un projet de loi de finances n'est pas constitutionnel. S'il était adopté sans article liminaire, le budget serait rejeté par le Conseil constitutionnel. Si vous votez pour l'amendement de suppression, soit il faudra une seconde délibération, soit il faudra que le texte soit changé avant son envoi au Conseil constitutionnel. Cela signifie que si vous adoptez cet amendement, nous ne serons pas en train de construire un texte qui pourra être sincèrement soumis au Conseil constitutionnel.

Mme Danielle Brulebois. Nous l'avons répété de nombreuses fois!

Mme Amélie de Montchalin, ministre. L'article liminaire sera mis à jour par un amendement gouvernemental mais, sans article liminaire, tout ce que nous ferons ensuite sera attaché d'inconstitutionnalité. Je ne pense pas que ce soit la voie que nous souhaitons prendre ce soir. Avis défavorable.

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy. Il est intéressant, madame la ministre, de commencer par dire que vous n'allez pas parler de fond – je ne sais pas s'il s'agit d'un lapsus ou d'une volonté de mal faire. La suppression intervient maintenant, et j'espère que vous n'aurez pas l'occasion de vous exprimer ensuite car, si nous sommes rationnels, cet article sera supprimé. Il aurait fallu répondre sur le fond tout de suite, vous aviez du temps et d'habitude vous en prenez beaucoup pour répondre à beaucoup de choses.

Je ressens une vraie consternation et j'essaie sincèrement de comprendre, après seulement quelques années de mandat, parce que j'aimerais vraiment ne jamais ressembler à ceux qui vous soutiennent. Et pour ne pas leur ressembler, j'aimerais savoir comment des gens rationnels, élus avec sans doute un certain nombre d'idéaux, de valeurs, d'engagements, arrivent, après huit ans de parcours, devant les Françaises et les Français en ayant totalement échoué, pas seulement sur une année, mais huit années durant.

Vous êtes hors de tous les clous que vous avez définis : sur le déficit, sur les dépenses publiques, sur la dette, sur les impôts. Il n'y a rien qui va, mais cela ne vous pose aucun problème moral, éthique, politique, citoyen ou patriotique. Cela ne vous pose aucun problème de valider un article qui signe votre échec, sans en être même désolés. C'est incroyable ! Si nous arrivons un jour aux responsabilités, je prie toutes les forces qui peuvent exister pour ne jamais être comme vous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre.

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Pour ma part, monsieur le député, la consternation naît de voir votre groupe politique, ainsi qu'un autre groupe politique, déposer une motion de censure qui sera débattue demain et viendra interrompre nos débats budgétaires. Si, comme c'est votre intention, elle venait à être votée, nous pouvons nous épargner le travail que nous sommes en train de faire.

Ce qui est consternant, monsieur Tanguy, c'est que l'on puisse considérer cet hémicycle comme un théâtre ! Ce que nous faisons en ce mardi 13 janvier à 19 h 55 n'a-t-il donc pas de sens ? Je l'ai dit, je présenterai un amendement gouvernemental qui vise à mettre à jour l'article liminaire. Je suis tout à fait disposée à vous dire que le déficit public s'établit, à ce stade, à 5,4 % du PIB, ce qui signifie que nous avons beaucoup de travail devant nous. Je suis tout à fait à même de vous dire que nous ne pouvons plus assumer certaines dépenses de crise qui continuent à figurer dans le budget de l'État et dans les budgets des collectivités. Il y a donc des économies à faire ; je les prône avec conviction depuis plusieurs mois, et vous le savez.

Je suis néanmoins lucide, et ce constat est inspiré par le réalisme politique : dans cet hémicycle, personne – ni vous, ni nous – ne détient la majorité absolue. Si l'on considère que la solution est le vote, demain, de la censure (*M. Jean-Philippe Tanguy approuve*), ce sera l'arrêt de tout. Le pays vivra au service minimum non pas pendant plusieurs jours,

mais pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois. Le débat budgétaire ne pourra reprendre, au mieux, qu'après les élections municipales, c'est-à-dire en mai. Compte tenu du délai de soixante-dix jours, le vote définitif interviendra, au mieux, en juillet. Pensez-vous que l'on peut laisser ainsi le pays sans budget pendant sept ou huit mois ? Pensez-vous que l'on peut laisser ainsi, sans solutions, les agriculteurs, les enseignants, les entreprises, le logement, les chantiers de décarbonation, les ménages qui veulent investir ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe DR. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Caroline Colombier. On en est là à cause de vous !

Un député du groupe RN. Vous êtes des maîtres chanteurs !

Mme Amélie de Montchalin, ministre. La consternation naît bien plus des grandes envolées qui sont les vôtres, qui n'ont aucune cohérence avec ce que vous faites ce soir à 19 h 55, ni avec ce que vous vous apprêtez à défendre demain, avec vos collègues, à partir de 16 heures. Plutôt que de nous adresser de telles critiques, essayez d'être cohérents pendant vingt-quatre heures !

Pendant le covid, jamais je n'ai entendu un quelconque de vos amis demander moins de soutien. Pendant la crise de l'inflation, jamais je n'ai entendu un quelconque de vos collègues demander moins de soutien. Pendant la crise qui a suivi l'invasion de l'Ukraine, jamais je n'ai entendu un quelconque de vos partisans demander moins de dépenses. Jamais, jamais, jamais !

J'ajoute, avec beaucoup de calme, que nombre des votes que vous avez émis au cours de la première lecture ont accru le déficit. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem. – « C'est faux ! » et autres exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Je rappelle que vous avez augmenté les impôts de 26 milliards d'euros et, en même temps – le Rassemblement national sait donc y faire –, vous avez créé à la pelle des niches fiscales qui sont autant de trous dans l'impôt.

M. Emeric Salmon. Vous racontez n'importe quoi !

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Que chacun garde pour soi sa consternation et ses leçons de cohérence, et mettons-nous au travail. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. Je mets aux voix l'amendement n° 1410.

(*Le vote à main levée n'ayant pas été concluant, il est procédé à un scrutin public.*)

Mme la présidente. Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants	156
Nombre de suffrages exprimés	152
Majorité absolue	77
Pour l'adoption	79
contre	73

(*L'amendement n° 1410 est adopté ; en conséquence, l'article liminaire est supprimé et les amendements n°s 3508 et 680 tombent.*)(*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et LFI-NFP.*)

Mme la présidente. La suite de l'examen du projet de loi de finances est renvoyée à la prochaine séance.

4

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE

Mme la présidente. Prochaine séance, ce soir, à vingt et une heures trente :

Suite de la discussion, en nouvelle lecture, du projet de loi de finances pour 2026.

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures cinq.)

Le directeur des comptes rendus

Serge Ezdra